

Comptes 2022

Table des matières

Rapport du Conseil communal et arrêté	1-5
Rapports de l'organe de révision.....	7-32
Bilan condensé	34-35
Comptes de résultats	36
Comptes d'exploitation condensés.....	37
Comptes d'investissements PA condensés	38
Comptes d'investissements PF condensés.....	39
Tableau des flux de trésorerie	41
Annexes :	
1. Principes comptables	42-43
2. Etat du capital propre.....	44
3 Tableau des provisions.....	45
4 Tableau des participations et des garanties	46-47
5. Tableaux des immobilisations (PA+PF).....	48-52
6. Etat du capital tiers.....	53
Contrôle des crédits	54-55
Bilans et comptes de résultats condensés d'organisations dont la Commune détient au moins 20% du capital	56-61
Indicateurs financiers.....	62-65
Bilan détaillé.....	66-77
Comptes d'exploitation – classification fonctionnelle	
<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
0 ADMINISTRATION GENERALE	79
01100 Conseil général.....	79
01200 Conseil communal.....	79
02100 Service financier.....	79-81
02200 Administration (général).....	81-83
02900 Immeubles administratifs	83-85
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE.....	87
11100 Sécurité communale	87
14000 Questions juridiques	87-89
14001 Police des habitants	89
14060 Etat civil régional	89
15000 Service du feu.....	89
16100 Stand de tir.....	89-91
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	91
16200 Protection civile	91
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	91
16202 Poste de commandement (Coteaux 3).....	93
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	93
2 FORMATION	95
21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année).....	95
21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)	95
21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année).....	95
21700 Bâtiments scolaires	95-97
21921 Patrouilleurs scolaires.....	97
22000 Ecoles spéciales.....	97
23000 Formation professionnelle initiale	97

Table des matières

3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES.....	99
31100	Musées et arts plastiques.....	99
32100	Bibliothèques.....	99
32200	Concerts et théâtre.....	99-101
32900	Culture et promotion.....	101
34100	Sports (général).....	101-103
34105	Centre sportif La Rive.....	103
34110	Port.....	103
34200	Loisirs (général).....	103-105
34201	Plage.....	105
34202	Parcs publics et chemins pédestres.....	105
34203	Salle polyvalente.....	105-107
34204	Immeuble Courtils 35A (Four banal).....	107
35000	Paroisse protestante.....	109
35010	Paroisse catholique.....	109
4	SANTE	111
42100	Soins ambulatoires.....	111
42200	Services de sauvetage.....	111
43310	Service dentaire scolaire.....	111
43400	Contrôle des denrées alimentaires.....	111
49000	Santé publique, autres.....	111
5	SECURITE SOCIALE.....	113
51200	Réductions de primes (LAMal).....	113
53200	Prestations complémentaires à l'AVS.....	113
53330	Prestations aux retraités.....	113
53400	Appartements pour personnes âgées.....	113
54100	Allocations familiales.....	113
54300	Avance et recouvrement des pensions alimentaires.....	113
54400	Protection de la jeunesse.....	113
54440	Animation de jeunesse.....	113
54510	Crèches et garderies.....	115
55200	Part communale aux mesures d'insertion.....	115
56000	Construction de logements sociaux.....	115
57200	Aide matérielle légale.....	115
57900	Assistance, autres.....	115
57960	Guichets sociaux régionaux.....	115
59300	Actions d'entraide à l'étranger.....	115
6	TRANSPORTS.....	117
61500	Routes communales.....	117-119
61550	Places de stationnement.....	119
61900	Routes, autres.....	119
62300	Subvention trafic régional.....	119-121
62310	Noctambus.....	121
62900	Transports publics, autres.....	121
63100	Navigation.....	121

Table des matières

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	123
	71010 Approvisionnement en eau	123-125
	72010 Traitement des eaux usées	125
	72030 Traitement des eaux claires	125-127
	73010 Gestion des déchets ménages	127
	73030 Gestion des déchets entreprises	127-129
	74100 Corrections de cours d'eau	129
	75000 Protection des espèces et du paysage.....	129
	76100 Protection de l'air et du climat	129
	76900 Lutte contre la pollution de l'environnement	129
	77100 Cimetières, crématoires.....	129-131
	77910 Toilettes publiques.....	131
	79000 Aménagement du territoire (général)	131-133
	79070 Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL).....	133
8	ECONOMIE PUBLIQUE.....	135
	81200 Entretien des ouvrages AF.....	135
	81401 Viticulture.....	135
	82000 Sylviculture	135-137
	84000 Tourisme	137
	87110 Réseau d'électricité	137
	87200 Gaz (redevance Viteos).....	137
9	FINANCES ET IMPOTS	139
	91000 Impôt communaux généraux	139
	91010 Impôts spéciaux	139
	93000 Péréquation financière et compensation des charges.....	139
	96100 Intérêts.....	141
	96200 Frais d'émission	141
	96300 Biens-fonds du patrimoine financier	141
	963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune).....	141-143
	963002 Immeuble Coteaux 38.....	143
	963003 Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)	143
	963004 Immeuble Impasse du Carraz 1	143
	963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19	145
	963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière).....	145
	963008 Local commercial Impasse du Carraz 2	145
	963011 Cabane forestière du haut	145
	963012 Cabane forestière du bas	147
	963013 Vignoble communal.....	147
	97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO2	147
	- classification par nature.....	148-150
Comptes d'investissements – patrimoine administratif		
	- classification fonctionnelle	152-160
	- classification par nature.....	161
Comptes d'investissements – patrimoine financier		
	- classification fonctionnelle	162
	- classification par nature.....	163

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2022

Monsieur le président,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

Les comptes 2022 se soldent par un bénéfice de 1'604'131 fr. soit 433'301 fr. de mieux que le résultat 2021 et 1'964'731 fr. de mieux que le budget. Ce résultat s'explique avant tout par des recettes fiscales supérieures de 1,1 million de francs à celles prévues au budget ainsi que par des diminutions de dépenses budgétées dans les domaines des subsides LAMAL (- 132'397 fr.), de l'aide sociale (- 216'416 fr.), du Syndicat scolaire des Cerisiers (- 92'804 fr.), du Syndicat des forêts (- 76'123 fr.) et du trafic régional (- 38'107 fr.).

Le bouclage des comptes de l'exercice 2022 se présente comme suit :

Charges d'exploitation	18'797'470 fr. 80
Revenus d'exploitation	- 19'245'963 fr. 70
Résultat provenant de financements	- 666'138 fr. 39
Résultat extraordinaire	- 489'500 fr. 00
Excédent de revenus	<u>- 1'604'131 fr. 29</u>

2. Analyse des comptes

La comparaison des résultats 2022 avec les comptes 2021 fait ressortir les éléments suivants :

- Les charges de personnel (rubriques 30) sont en légère augmentation (5'329 fr.). Cette situation est quelque peu masquée par les indemnités perçues par l'assurance perte de gain suite à l'absence de certains collaborateurs. Ces indemnités entraînant des hausses importantes des primes d'assurance les années suivantes, le Conseil communal a décidé de renoncer à cette assurance dès 2023.

Le personnel communal est composé de la manière suivante, en équivalent plein temps (EPT) :

Services	2022		2021	
- Administration :	5,6 EPT	et 2,4 apprentis	5,6 EPT	et 2 apprentis
- Service de conciergerie :	4,0 EPT	et 1 apprenti	4,0 EPT	et 1 apprenti
- Sécurité publique :	1,0 EPT		1,0 EPT	
- Service technique :	3,7 EPT		3,6 EPT	
- Service des travaux publics :	6,5 EPT	et 1 apprenti	6,0 EPT	et 1 apprenti
- Bibliothèque :	0,3 EPT		0,2 EPT	
Total	21,1 EPT	et 4,4 apprentis	20,4 EPT	et 4 apprentis

A cela s'ajoute quatre patrouilleurs scolaires.

- Les charges de biens, de services et d'exploitations (rubriques 31) augmentent de 249'828 fr. La principale augmentation de 131'016 fr. est liée au chapitre de l'approvisionnement en eau (chapitre 71010) et à la contamination du puits de la Tertillière. Ce chapitre étant autofinancé, cette augmentation n'a pas d'impact sur le résultat 2022 ; elle est financée par un prélèvement à la réserve sur l'eau de 233'826 fr. qui se monte encore à 609'668 fr. à la fin de l'exercice. Le rachat des cartes journalières après l'interruption COVID entraîne une augmentation de 42'000 fr. compensée en partie par la vente de ces cartes (chapitre 84000 - Tourisme). Les honoraires de conseillers externes sont en augmentation de 23'631 fr. dans le chapitre de l'aménagement du territoire (79000). Les coûts d'entretien des routes communales (chapitre 61500) augmentent également de 63'324 fr. Les actes de défaut de bien sont en diminution de 61'540 fr. (chapitre 02100).

- La facture sociale diminue de 183'062 fr. par rapport aux comptes précédents. On note également une différence importante de 380'396 fr. par rapport au budget, ce qui permet d'affirmer que les conséquences sociales de la crise COVID ont été financièrement moins importantes que prévus. Ces dépenses sont composées des éléments suivants :

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Bourses d'études	60'618.-	64'100.-	61'0280.-
Subsides LAMal	683'903.-	816'300.-	699'340.-
FIP, financement LACI	52'517.-	55'000.-	51'529.-
Intégration socio-professionnelle	97'439.-	116'500.-	81'412.-
Allocations familiales	51'611.-	63'500.-	57'067.-
Contribution entretien	6'230.-	11'300.-	6'154.-
Aide sociale	1'009'683.-	1'226'100.-	1'124'209.-
Lutte contre la fraude	17'358.-	18'300.-	16'092.-
Social privé	51'493.-	48'700.-	50'235.-
Totaux	1'964'004.-	2'344'400.-	2'147'066.-

- Les charges liées aux principaux syndicats intercommunaux montrent les évolutions suivantes :

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	en %
Cercle scolaire Cerisiers	5'079'595.-	5'172'400.-	5'272'252	- 3,6
Sapeurs-pompiers	253'427.-	262'600.-	241'865.-	+ 4,8
Protection civile	63'490.-	63'500.-	65'744.-	- 3,4
Service de sauvetage	155'298.-	190'000.-	174'011.-	- 10,8
Mission de secours (ECAP)	43'079.-	46'300.-	42'076.-	+ 2,4
Théâtre de Neuchâtel	76'358.-	76'400.-	70'934.-	+ 7,6
Syndicat d'athlétisme	23'677.-	25'100.-	26'669.-	- 11,0
Guichet social régional	359'345.-	326'800.-	342'850.-	4,8
Transport régional	379'892.-	418'000.-	395'026.-	- 3,8
STEP Boudry-Cortailod	16'530.-	19'900.-	9'694.-	+ 70,0
STEP de la Saunerie	315'432.-	347'400.-	322'739.-	- 2,3
Déchetterie de la Croix	150'496.-	151'900.-	150'272.-	+ 0,2
Syndicat forestier	26'076.-	102'200.-	90'406.-	- 71,2
Objectif.ne	16'460.-	16'600.-	16'436.-	+ 0,1
Région Neuchâtel littoral	10'346.-	10'400.-	10'331.-	+ 0,1

Les dépenses de la plupart des syndicats sont conformes ou inférieures aux budgets annoncés. On notera la diminution importante de 192'657 fr. des charges du Cercle scolaire Les Cerisiers. De même, les charges du Syndicat forestier sont en forte baisse de 64'330 fr. grâce à une augmentation du prix de vente du bois en lien avec la crise énergétique.

- Les amortissements du patrimoine administratif (comptes 33) sont en augmentation de 102'158 fr. à la suite des investissements réalisés en 2021. Cette charge est compensée en partie par un prélèvement unique de 52'381 fr. sur la réserve établie lors de la liquidation de la fondation du Chalet de la Cierne. Ce prélèvement a servi à financer l'aménagement des appareils de sport aux Rondinières.
- Suite à la décision du Conseil général du 24 juin 2021, le revenu unique de 160'196 fr. lié à la réduction du fonds pour le port n'apparaît plus dans les comptes 2022 (chapitre 34110).
- Au chapitre 72010 – Traitement des eaux usées, on observe une diminution de 208'002 fr. des recettes liées à la taxe d'épuration suite à la décision du Conseil communal de diminuer cette dernière. L'objectif est de réduire la réserve de ce compte autofinancé qui, à la fin de l'exercice, se monte encore à près de 1,2 million de francs.
- Au chapitre 79000 – Aménagement du territoire, on constate une diminution des recettes liées aux taxes de sanction des plans de 124'758 fr. Cette rubrique fluctue beaucoup d'une année à l'autre dans la mesure où de nombreux facteurs externes influencent la date de début des travaux et donc l'encaissement de la taxe.

3. Impôts et péréquation financière intercommunale

Après une augmentation de 566'692 fr. en 2021, le revenu des impôts communaux généraux augmente de 409'305 en 2022 (chapitre 91000). En détail, on observe une augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de 445'916 fr., y compris le solde de taxation des années précédentes. L'impôt sur la fortune augmente de 100'778 fr. alors que les recettes de l'impôt prélevé à la source diminuent de 242'312 fr. L'impôt sur le bénéfice des personnes morales, y compris le solde des années précédentes, est en augmentation de 240'790 fr. alors qu'il avait déjà connu une augmentation de 255'075 fr. l'année dernière.

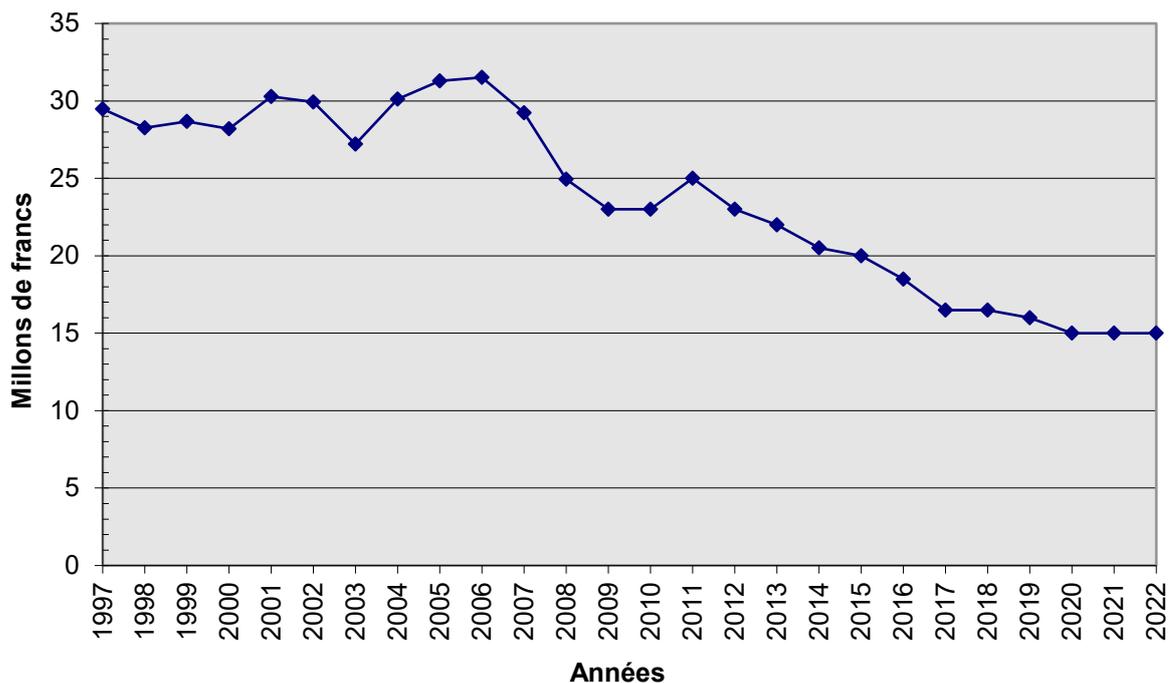
Comme pour les budgets 2020 et 2021, les recettes liées aux impôts généraux ont été sous-évaluées lors de l'élaboration du budget 2022 pour un montant d'environ 1'143'439 fr. Cette prudence était liée à la difficulté d'estimer les recettes après la réforme fiscale de 2020. Après trois exercices, la situation est plus claire quant à l'impact de cette réforme sur les recettes fiscales.

Au niveau de la péréquation financière, la Commune bénéficie d'une contribution de 90'441 fr., en diminution de 44'334 fr. par rapport à l'exercice précédent.

4. Dettes, intérêts et disponibilités

Aucun emprunt n'est arrivé à échéance en 2022. La dette à long terme est de 15 millions de francs au 31 décembre 2022. La charge de la dette reste stable à 207'800 fr. Les disponibilités et placements à court terme augmentent de plus de 1,3 million de francs et se montent à 5'595'680 fr. au 31 décembre 2022.

Evolution de la dette à moyen et long termes



5. Investissements

Les investissements nets en 2022 se sont montés à 2'527'596 fr., soit 107'265 fr. de plus qu'en 2021, et une proportion des investissements de 14,57 % qualifiée de moyen selon les indicateurs financiers (13,38 % en 2021, 8,88 % en 2020, 6,65 % en 2019). En comparaison, l'amortissement du patrimoine administratif se monte à 2'439'057 fr.

6. Règles financières

L'article 4 du règlement communal sur les finances impose deux règles de frein aux dépenses en cas d'excédent de charges. Cet excédent doit être couvert par l'excédent du bilan et ne pas dépasser 10 % du capital propre de l'exercice bouclé. Les comptes 2022 présentent un excédent de revenus, ces règles ne s'appliquent donc pas. Pour information, l'excédent du bilan (fortune nette) est en hausse à 27'586'144 fr. et les capitaux propres augmentent à 45'832'252 fr.

Avec un taux d'endettement net de 10,86 % à la fin de l'exercice, le degré d'autofinancement minimal des investissements fixé à l'article 5 du règlement financier est de 25%. Le résultat des comptes 2022 laisse apparaître un degré d'autofinancement de 131,89 %. La règle concernant l'autofinancement est donc également respectée.

7. Commentaires et perspectives

Les comptes communaux se soldent sur un bénéfice de 1,6 million de francs. Compte tenu de l'inflation de 2,8 % en 2022, des incertitudes liées à la sortie du COVID et à la crise énergétique, le résultat est réjouissant.

Les investissements en hausse ont pu être financés sans recourir à l'emprunt. Parallèlement, les disponibilités ont augmenté de plus de 1,3 million de francs. Cela permet d'envisager de poursuivre les efforts d'investissements à un niveau comparable sans endettement supplémentaire, voire même d'assurer en partie des investissements supplémentaires notamment dans l'assainissement thermique des bâtiments communaux.

La situation financière de la Commune est saine et permet de voir l'avenir avec sérénité en restant attentif aux évolutions rapides de situation qui marquent ce début de décennie.

8. Conclusions

La fiduciaire Deuber et Beuret SA a procédé au contrôle des comptes communaux ; son rapport de révision vous est remis en annexe.

Le Conseil communal remercie les citoyennes et les citoyens ainsi que les contribuables pour leurs contributions en faveur de la collectivité. Il remercie également les collaboratrices et collaborateurs communaux pour leur engagement pour la Commune.

Nous vous invitons à accepter le présent rapport et les comptes de l'exercice 2022, en adoptant l'arrêté annexé. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cortailod, le 2 mai 2023

Au nom du Conseil communal
Le président Le chef du dicastère
Philipp Hadorn Olivier Félix



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

COMMUNE DE

CORTAILLOD

Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle ordinaire des comptes

EXERCICE 2022

Bilan
Compte de résultat
Tableau des flux de trésorerie
Commentaires aux comptes annuels

Agrément n°502090



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Rapport de révision des comptes de la

Commune de Cortaillod

Exercice 2022

Monsieur le Président,
Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes pour l'exercice 2022 de la Commune de Cortaillod, selon les directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales.

Ce contrôle a été effectué le 20 et 21 avril 2023 dans les bureaux de l'administration communale.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes à la loi suisse ainsi qu'à la LFinEC du 24 juin 2014 (état au 01.01.2023).

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fiduciaire Deuber & Beuret SA

Antoine Deuber
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Thierry Beuret
Expert-réviseur agréé

Cortailod, le 26 avril 2023



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1	ACTIF	63'260'934.46	66'974'598.48	-66'302'054.10	63'933'478.84
10	Patrimoine financier	15'968'264.77	64'025'944.05	-63'474'810.95	16'519'397.87
100	Disponibilités et placements à court terme	4'237'469.64	23'837'723.94	-22'479'513.37	5'595'680.21
1000	Liquidités	2'031.85	52'674.85	-51'927.80	2'778.90
1000000	Caisse	2'031.85	25'312.85	-24'565.80	2'778.90
1000999	Transfert de caisse	0.00	27'362.00	-27'362.00	0.00
1001	La Poste	166'158.71	1'365'083.08	-1'309'266.62	221'975.17
1001000	CCP 20-1060-6	166'158.71	1'365'083.08	-1'309'266.62	221'975.17
1002	Banque	4'069'279.08	22'360'697.31	-21'059'050.25	5'370'926.14
1002000	BCN U 0015.44.00	360'176.00	1'814'507.44	-1'873'934.09	300'749.35
1002001	BANQUE MIGROS 67.376.789	3'709'103.08	20'546'189.87	-19'185'116.16	5'070'176.79
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	59'268.70	-59'268.70	0.00
1004000	Cartes de débit et de crédit	0.00	59'268.70	-59'268.70	0.00
101	Créances	4'299'220.56	39'496'200.43	-40'387'254.21	3'408'166.78
1010	Créances suite livraisons et prestations en faveur de tiers	2'061'441.86	3'962'204.25	-4'275'398.71	1'748'247.40
1010000	Débiteurs SI & taxes diverses	2'101'057.21	3'962'174.15	-4'309'276.91	1'753'954.45
1010009	Soldes en faveur des débiteurs	-39'615.35	30.10	33'878.20	-5'707.05
1011	Comptes courants avec des tiers	0.00	38'235.25	-38'235.25	0.00
1011002	Impôt anticipé	0.00	38'235.25	-38'235.25	0.00
1012	Créances fiscales	1'906'654.42	28'610'766.23	-29'086'853.09	1'430'567.56
1012001	Compte courant Etat SIPP - différences	0.00	14'627'574.91	-14'627'574.91	0.00
1012100	Débiteurs impôts PP année en cours	1'746'526.32	11'983'293.95	-11'273'925.08	2'455'895.19
1012200	Débiteurs impôts PM année en cours	257'427.81	1'285'678.56	-2'458'920.15	-915'813.78
1012300	Débiteurs impôts à la source	10'491.12	85'977.67	-84'520.95	11'947.84
1012400	Débiteurs impôts PM années précédentes	38'341.54	1'931.07	-396.32	39'876.29
1012600	Débiteurs impôts fonds IPM	-146'132.37	626'310.07	-641'515.68	-161'337.98
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	2'413'451.55	-2'413'136.00	315.55
1013900	Décomptes salaires négatifs	0.00	315.55	0.00	315.55
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	2'413'136.00	-2'413'136.00	0.00
1015	Comptes courants internes	279'158.14	1'200'000.00	-1'245'030.57	234'127.57
1015001	Compte courant GSR-LO - aide sociale	189'537.14	1'200'000.00	-1'245'030.57	144'506.57
1015003	Compte courant Syndicat forêts montagne de Boudry	89'621.00	0.00	0.00	89'621.00
1017	Comptes d'attentes	53'267.90	3'476'833.87	-3'535'193.07	-5'091.30
1017000	Compte d'attente	53'267.90	2'349'220.40	-2'410'210.10	-7'721.80
1017001	Compte d'attente salaires	0.00	16'771.40	-16'771.40	0.00
1017002	Compte d'attente charges salariales CCNC	0.00	333'935.40	-333'935.40	0.00
1017003	Compte d'attente assurances	0.00	38'488.10	-38'488.10	0.00
1017004	Compte d'attente paiements	0.00	76'400.95	-76'400.95	0.00
1017006	Compte d'attente cautions clés STEP	0.00	70'725.70	-70'725.70	0.00
1017009	Compte d'attente charges salariales Accidents+Maladie	0.00	88'935.82	-88'935.82	0.00
1017010	Compte d'attente charges salariales CPCN	0.00	413'432.45	-413'432.45	0.00
1017011	Compte d'attente charges salariales Swissscantio	0.00	71'726.60	-69'096.10	2'630.50
1017013	Compte d'attente Débitur caisse	0.00	487.30	-487.30	0.00
1017014	Compte d'attente SIAR	0.00	16'709.75	-16'709.75	0.00
1019	Autres créances	-1'301.76	-205'290.72	206'592.48	0.00
1019203	TVA préalable fonctionnement - Port	0.00	-1'424.03	1'424.03	0.00
1019204	TVA préalable investissement - Port	0.00	-7.15	7.15	0.00
1019205	TVA préalable fonctionnement - Eau	0.00	-19'982.81	19'982.81	0.00
1019206	TVA préalable investissement - Eau	0.00	-16'422.92	16'422.92	0.00
1019207	TVA préalable fonctionnement - Epuration	0.00	-28'488.97	28'488.97	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Epuration	0.00	-43'146.54	43'146.54	0.00
1019211	TVA préalable fonctionnement - Déchets	0.00	-39'764.07	39'764.07	0.00
1019213	TVA préalable fonctionnement - Energie	0.00	-131.87	131.87	0.00
1019214	TVA préalable investissement - Energie	-1'301.76	-55'922.36	57'224.12	0.00
104	Actifs de régularisation	669'135.39	555'341.68	-601'546.37	622'930.70
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	669'135.39	555'341.68	-601'546.37	622'930.70
1041000	Actifs transitoires	669'135.39	555'341.68	-601'546.37	622'930.70
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	1'591.00	3'985.00	-3'810.00	1'766.00



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1060	Articles de commerce	1'591.00	3'985.00	-3'810.00	1'766.00
1060002	Stock cartes multicourses	381.00	3'810.00	-3'055.00	1'136.00
1060003	Stock carnets Noctambus	210.00	175.00	-175.00	210.00
1060004	Stock verres Commune	880.00	0.00	-460.00	420.00
1060005	Stock drapeaux Cortaillod	120.00	0.00	-120.00	0.00
107	Placements financiers	49'970.00	5.00	-2'687.00	47'288.00
1070	Actions et parts sociales	49'970.00	5.00	-2'687.00	47'288.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00	0.00	0.00	39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	2'688.00	0.00	-2'687.00	1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'382.00	5.00	0.00	3'387.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'710'878.18	132'688.00	0.00	6'843'566.18
1080	Terrains PF	1'446'747.15	22'673.25	0.00	1'469'420.40
1080001	Jardins	94'400.00	0.00	0.00	94'400.00
1080002	Vignes	515'347.50	22'673.25	0.00	538'020.75
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00	0.00	0.00	265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65	0.00	0.00	13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00	0.00	0.00	43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00	0.00	0.00	32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00	0.00	0.00	107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00	0.00	0.00	53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00	0.00	0.00	141'200.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00	0.00	0.00	140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'264'131.03	110'014.75	0.00	5'374'145.78
1084010	Immeuble Petit-Cortaillod 18-19	876'000.00	0.00	0.00	876'000.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	900'000.00	16'323.70	0.00	916'323.70
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	831'800.00	1'549.50	0.00	833'349.50
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00	0.00	0.00	278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	108'916.45	92'141.55	0.00	201'058.00
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	310'000.00	0.00	0.00	310'000.00
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	1'959'081.58	0.00	0.00	1'959'081.58
14	Patrimoine administratif	47'292'669.69	2'948'654.43	-2'827'243.15	47'414'080.97
140	Immobilisations corporelles du PA	44'555'995.24	2'418'544.13	-2'555'304.15	44'419'235.22
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	0.00	0.00	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00	0.00	0.00	434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00	0.00	0.00	68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'004'052.96	548'065.50	-139'167.70	3'412'950.76
1401001	Route de Boudry	1.00	0.00	0.00	1.00
1401002	Route du chemin des Landions	0.00	203'004.67	0.00	203'004.67
1401003	Route de Sachet	0.00	1'985.54	0.00	1'985.54
1401004	Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00	0.00	0.00	1.00
1401006	Route de la Croix	159'824.30	0.00	-4'700.00	155'124.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00	0.00	0.00	1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00	0.00	0.00	2.00
1401009	Rue des Chavannes	621'997.00	0.00	-13'100.00	608'897.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	199'806.39	0.00	-19'300.00	180'506.39
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401012	Avenue François-Borel	921'563.50	0.00	-19'900.00	901'663.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	9'158.05	0.00	-1'700.00	7'458.05
1401014	Chemins piétonniers	21'321.22	76'312.85	-19'067.70	78'566.37
1401015	Chemins forestiers	49'326.45	0.00	-5'600.00	43'726.45
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	11'727.30	0.00	-2'300.00	9'427.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00	0.00	0.00	1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	1.00	0.00	0.00	1.00
1401020	Chemin des Landions	6'148.40	0.00	-100.00	6'048.40
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	415'790.00	112'096.45	-8'400.00	519'486.45
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	19'142.20	0.00	-6'000.00	13'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	11'360.05	0.00	-1'500.00	9'860.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	145'525.90	0.00	-10'400.00	135'125.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	155'896.85	0.00	-10'100.00	145'796.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	87'333.35	0.00	-8'400.00	78'933.35
1401055	Eclairage public et marquage - Ch. Roussette + Baume	168'122.00	8'450.12	-8'600.00	167'972.12
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	0.00	144'503.44	0.00	144'503.44



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	0.00	1'712.43	0.00	1'712.43
1402	Aménagement des eaux	1.00	0.00	0.00	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00	0.00	0.00	1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	12'368'762.60	1'516'552.14	-792'466.20	13'092'848.54
1403030	Port	2'018'183.35	0.00	-61'600.00	1'956'583.35
1403031	Aménagement plage et rives	168'672.10	50'259.35	-24'300.00	194'631.45
1403035	Terrain de football principal	22'605.65	0.00	-6'300.00	16'305.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00	0.00	0.00	1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	4'958.20	0.00	-3'700.00	1'258.20
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00	0.00	0.00	1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	83'125.80	0.00	-2'200.00	80'925.80
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	280'319.85	0.00	-74'200.00	206'119.85
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	121'885.95	0.00	-6'400.00	115'485.95
1403103	Conduite eau les Tilles	13'531.70	0.00	-3'100.00	10'431.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	309'865.05	0.00	-24'500.00	285'365.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	9'249.75	185'010.48	-2'200.00	192'060.23
1403106	Conduite eau Les Planches	101'620.60	0.00	-10'600.00	91'020.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	26'942.15	0.00	-900.00	26'042.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	224'515.30	0.00	-3'900.00	220'615.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	444'517.42	0.00	-11'600.00	432'917.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	20'624.90	0.00	-600.00	20'024.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	54'300.70	0.00	-1'400.00	52'900.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	497'624.10	0.00	-7'400.00	490'224.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	110'824.99	0.00	-2'700.00	108'124.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	198'039.95	0.00	-4'800.00	193'239.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	467'391.45	0.00	-6'100.00	461'291.45
1403116	Conduite eau - Ch. de la Roussette et de la Baume	544'764.04	221.12	-6'800.00	538'185.16
1403117	Conduite eau - route de Sachet	0.00	5'561.90	0.00	5'561.90
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	3'635.65	0.00	-900.00	2'735.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	16'843.30	0.00	-4'100.00	12'743.30
1403161	Station de dégermination Perreux	1.00	0.00	0.00	1.00
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	437'195.00	-2'945.98	-60'600.00	373'649.02
1403201	Conduite (e. c.) Rue de la Fin	48'918.40	0.00	-6'600.00	42'318.40
1403202	Conduite (e. c.) Rue des Chavannes	89'789.21	0.00	-40'366.20	49'423.01
1403203	Conduite (e. c.) Rue des Courtils	48'921.44	0.00	-23'800.00	25'121.44
1403204	Conduite (e. c.) Escaliers du Bugnon	14'319.55	0.00	-3'500.00	10'819.55
1403205	Conduite (e. c.) Route de la Goutte-d'Or	54'417.98	0.00	-1'500.00	52'917.98
1403206	Conduite (e. c.) Rue des Coteaux	104'053.00	0.00	-22'600.00	81'453.00
1403207	Conduite (e. c.) Avenue François-Borel	38'843.15	0.00	-800.00	38'043.15
1403208	BEP Grassilière	1.00	0.00	0.00	1.00
1403209	Conduite (e. c.) Ch. de la Roussette et de la Baume	101'802.82	1'199.68	-2'000.00	101'002.50
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	0.00	303'379.98	0.00	303'379.98
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	0.00	3'126.06	0.00	3'126.06
1403250	Conduite (e. c.) Petite-Fin	65'840.45	0.00	-3'400.00	62'440.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1'467'527.00	0.00	-124'700.00	1'342'827.00
1403252	Conduite (e. u.) Sur les Rochettes	12'975.50	0.00	-500.00	12'475.50
1403253	Conduite (e. u.) Place du Temple	24'559.20	0.00	-800.00	23'759.20
1403254	Conduite (e. u.) Rue des Courtils	78'142.81	0.00	-8'400.00	69'742.81
1403255	Conduite (e. u.) Rue des Coteaux	66'112.21	0.00	-5'800.00	60'312.21
1403256	Conduite (e. u.) Rue des Chavannes	142'524.00	0.00	-3'000.00	139'524.00
1403257	Conduite (e. u.) Chanélaz	70'076.65	0.00	-2'900.00	67'176.65
1403258	Conduite (e.u.) Petit-Cortailod	0.00	169'475.86	0.00	169'475.86
1403259	Conduite (e.u.) ch. des Landions	0.00	80'740.38	0.00	80'740.38
1403260	Conduite (e.u.) route de Sachet	0.00	3'601.24	0.00	3'601.24
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	374'559.13	97'939.37	-20'900.00	451'598.50
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	10'697.95	0.00	-5'600.00	5'097.95
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	16'386.40	0.00	-8'400.00	7'986.40
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	412'292.13	0.00	-18'400.00	393'892.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	123'676.70	0.00	-8'200.00	115'476.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	96'297.65	0.00	-14'400.00	81'897.65
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	9'968.40	0.00	-1'900.00	8'068.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	358'979.62	0.00	-18'200.00	340'779.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	17'280.70	0.00	-900.00	16'380.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	529'366.50	0.00	-18'100.00	511'266.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	28'063.00	418'187.10	-1'100.00	445'150.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	23'320.25	0.00	-900.00	22'420.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	320'634.90	0.00	-24'100.00	296'534.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	43'870.45	34'050.09	-14'500.00	63'420.54
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	324'383.85	0.00	-11'600.00	312'783.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Gravières	8'449.50	0.00	-8'300.00	149.50
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	3'962.95	0.00	-800.00	3'162.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers	134'834.59	0.00	-4'200.00	130'634.59
1403419	Réseau d'électricité Ch. de la Roussette et de la Baume	673'459.48	0.00	-20'400.00	653'059.48
1403420	Réseau d'électricité ch. des Draizes	0.00	76'109.47	0.00	76'109.47
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet	0.00	4'370.03	0.00	4'370.03



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1403480	Armoires et stations électriques	248'214.13	86'266.01	-10'000.00	324'480.14
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	267'03'684.36	268'221.05	-1'520'106.55	25'451'798.86
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora	7'458'431.65	171'227.35	-185'900.00	7'443'759.00
1404002	Hangar TP Courtils 48	609'305.00	0.00	-12'200.00	597'105.00
1404003	Four Banal	106'399.15	0.00	-6'400.00	99'999.15
1404005	Abri PC Cure 14	462'908.00	0.00	-28'900.00	434'008.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'662'602.00	0.00	-103'900.00	1'558'702.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod	27'115.00	0.00	-1'700.00	25'415.00
1404008	Cabane forestière du Bas	52'409.38	0.00	-3'100.00	49'309.38
1404009	Cabane forestière du Haut	74'600.00	0.00	-4'400.00	70'200.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'529'567.65	0.00	-160'400.00	2'369'167.65
1404020	Collège des Corneilles	5'406'475.15	11'788.80	-490'300.00	4'927'963.95
1404030	Collège des Noisetiers	1'155'093.40	0.00	-95'800.00	1'059'293.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	230'470.20	67'123.65	-13'400.00	284'193.85
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry (participation)	161'133.00	0.00	-13'500.00	147'633.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	84'700.00	0.00	-5'000.00	79'700.00
1404044	Abri en rondins Potat	48'200.00	0.00	-3'000.00	45'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	132'620.15	0.00	-11'900.00	120'720.15
1404046	Capitainerie	19'420.94	3'617.80	-600.00	22'438.74
1404050	Temple	1'186'354.05	0.00	-73'900.00	1'112'454.05
1404060	Pavillon cimetièrre	138'062.50	0.00	-8'600.00	129'462.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2	2'157'785.05	0.00	-69'200.00	2'088'585.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	268'541.00	0.00	-16'800.00	251'741.00
1404090	Hangar Rochettes 10 (Feu + OPC)	1'431'524.35	14'463.45	-127'406.55	1'318'581.25
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertilière	85'799.80	0.00	-5'300.00	80'499.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	275'300.21	0.00	-17'100.00	258'200.21
1404183	Réservoir - Chevalière I	591'866.53	0.00	-24'400.00	567'466.53
1404184	Réservoir - Chevalière II	347'000.20	0.00	-37'000.00	310'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	210'500.92	59'457.30	-103'563.70	166'394.52
1406001	Equipement informatique Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00	0.00	0.00	1.00
1406004	Abri bus	20.55	0.00	-19.55	1.00
1406005	Mobilier urbain	6'577.20	52'381.15	-55'881.15	3'077.20
1406006	Places de jeux	6'898.20	0.00	-3'100.00	3'798.20
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	114'001.45	0.00	-17'500.00	96'501.45
1406008	Equipement informatique collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406010	Matériel-mobilier Temple	10'099.65	0.00	-5'100.00	4'999.65
1406011	Matériel-mobilier abri STPA	0.00	7'076.15	0.00	7'076.15
1406020	Véhicule Sécurité publique	1.00	0.00	0.00	1.00
1406021	Véhicules Service des travaux publics	18'193.85	0.00	-6'000.00	12'193.85
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00	0.00	0.00	1.00
1406102	Système de dégermination La Chevalière	39'937.02	0.00	-1'200.00	38'737.02
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertilière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406301	Ecopoints	1.00	0.00	0.00	1.00
1406302	Conteneurs enterrés	14'764.00	0.00	-14'763.00	1.00
1409	Autres immobilisations corporelles	0.00	26'248.14	0.00	26'248.14
1409401	Compteurs électriques	0.00	26'248.14	0.00	26'248.14
142	Immobilisations incorporelles	164'724.45	247'486.30	-19'500.00	392'710.75
1429	Autres immobilisations incorporelles	164'724.45	247'486.30	-19'500.00	392'710.75
1429001	Plan d'aménagement	131'789.45	176'467.76	-13'200.00	295'057.21
1429002	Etude fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	30'000.00	48'527.55	-6'000.00	72'527.55
1429003	Plan d'alimentation en eau potable	2'935.00	22'490.99	-300.00	25'125.99
144	Prêts	80'000.00	190'000.00	-20'000.00	250'000.00
1442	Prêts aux communes et aux syndicats de communes	0.00	190'000.00	0.00	190'000.00
1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%	0.00	190'000.00	0.00	190'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	80'000.00	0.00	-20'000.00	60'000.00
1444001	FMPA - 19-25 - fr. 120'000 - 0.5%	80'000.00	0.00	-20'000.00	60'000.00
145	Participations, capital social	2'491'950.00	92'624.00	-232'439.00	2'352'135.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'491'950.00	92'624.00	-232'439.00	2'352'135.00
1454001	CADBAR - 45 actions	634'919.00	36'047.00	0.00	670'966.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	377'014.00	53'785.00	0.00	430'799.00



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	409'786.00	1'556.00	0.00	411'342.00
1454004	NeuchEole SA - 4'692 actions	225'878.00	0.00	-225'878.00	0.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	4'917.00	0.00	-2'749.00	2'168.00
1454006	SA immobil. du Théâtre régional de Neuchâtel - 258 actions	364'113.00	28.00	0.00	364'141.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	265'568.00	1'208.00	0.00	266'776.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	209'755.00	0.00	-3'812.00	205'943.00
2	PASSIF	-63'260'934.46	12'882'103.48	-13'554'647.86	-63'933'478.84
20	Capitaux de tiers	-18'475'264.10	10'756'342.09	-10'382'304.75	-18'101'226.76
200	Engagements courants	-2'403'627.63	10'363'924.37	-10'083'080.06	-2'122'783.32
2000	Engagements courants (livraisons et prestations de tiers)	-2'318'663.65	10'196'403.69	-9'953'236.38	-2'075'496.34
2000000	Engagements courants (livraisons et de prestations de tiers)	-2'318'663.65	10'196'403.69	-9'953'236.38	-2'075'496.34
2001	Comptes courants avec des tiers	-3'149.40	38'128.70	-38'196.35	-3'217.05
2001004	Charges d'immeubles PF 01.07.21 - 30.06.22	-3'149.40	25'535.75	-22'386.35	0.00
2001005	Charges d'immeubles PF 01.07.22 - 30.06.23	0.00	12'592.95	-15'810.00	-3'217.05
2002	Impôts	-78'849.58	129'391.98	-91'597.33	-41'054.93
2002200	Compte d'attente TVA	-78'849.58	129'783.62	-91'988.97	-41'054.93
2002201	TVA due fonctionnement – Déchets	0.00	-402.08	402.08	0.00
2002203	TVA due fonctionnement – Energie	0.00	10.66	-10.66	0.00
2002205	TVA due fonctionnement – Epuration	0.00	-0.01	0.01	0.00
2002207	TVA due fonctionnement – Eaux (2.5 %)	0.00	-0.21	0.21	0.00
2006	Dépôts et cautions	-2'965.00	0.00	-50.00	-3'015.00
2006000	Dépôt de garantie clés diverses	-2'965.00	0.00	-50.00	-3'015.00
204	Passifs de régularisation	-378'481.60	389'376.62	-290'955.75	-280'060.73
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-238'651.60	249'387.98	-151'126.01	-140'389.63
2041000	Passifs transitoires	-238'651.60	249'387.98	-151'126.01	-140'389.63
2044	Charges financières/revenus financiers	-139'830.00	139'988.90	-139'830.00	-139'671.10
2044000	Charges financières/revenus financiers	-139'830.00	139'988.90	-139'830.00	-139'671.10
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	-0.26	0.26	0.00
2049000	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	-0.26	0.26	0.00
205	Provisions à court terme	-44'719.87	0.00	-3'268.94	-47'988.81
2050	Provisions à court terme (prestations suppl. du personnel)	-44'719.87	0.00	-3'268.94	-47'988.81
2050000	Provisions à court terme HS + VAC	-44'719.87	0.00	-3'268.94	-47'988.81
206	Engagements financiers à long terme	-15'000'000.00	0.00	0.00	-15'000'000.00
2063	Emprunts	-15'000'000.00	0.00	0.00	-15'000'000.00
2063005	BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063006	BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063007	Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063008	Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063009	SUVA 15-27 - 3,0 Mio - 0.420%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063010	SUVA 19-31 - 2 Mio - 0.270%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063011	BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
208	Provisions à long terme	-28'600.00	3'041.10	-5'000.00	-30'558.90
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-28'600.00	3'041.10	-5'000.00	-30'558.90
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-28'600.00	3'041.10	-5'000.00	-30'558.90
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090000	Taxes d'exemption pour locaux de protection civile (abris PC)	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-44'785'670.36	2'125'761.39	-3'172'343.11	-45'832'252.08
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'644'646.12	235'522.18	-53'709.06	-2'462'833.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-2'644'646.12	235'522.18	-53'709.06	-2'462'833.00
2900100	Financement spécial - eau	-843'494.70	233'826.37	0.00	-609'668.33
2900201	Financement spécial - épuration	-1'164'901.46	0.00	-28'822.05	-1'193'723.51
2900301	Financement spécial - déchets ménages	-221'473.13	0.00	-24'887.01	-246'360.14



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
2900401	Financement spécial - déchets entreprises	-39'776.83	1'695.81	0.00	-38'081.02
2900700	Financement spécial - port	-375'000.00	0.00	0.00	-375'000.00
291	Fonds	-2'471'450.75	54'389.95	-353'672.50	-2'770'733.30
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-2'363'545.40	2'008.80	-353'672.50	-2'715'209.10
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement	-124'449.75	0.00	-30'000.00	-154'449.75
2910100	Fonds forestier	-119'957.60	0.00	-12'661.55	-132'619.15
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)	-1'783'657.37	0.00	-224'675.19	-2'008'332.56
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-164'290.25	0.00	-42'476.41	-206'766.66
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-164'290.23	2'008.80	-42'476.41	-204'757.84
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-6'900.20	0.00	-1'382.94	-8'283.14
2911	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-107'905.35	52'381.15	0.00	-55'524.20
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-107'905.35	52'381.15	0.00	-55'524.20
293	Préfinancements	-1'540'400.00	33'000.00	0.00	-1'507'400.00
2930	Préfinancements	-1'540'400.00	33'000.00	0.00	-1'507'400.00
2930001	Préfinancement avenue François-Borel	-675'600.00	19'900.00	0.00	-655'700.00
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-864'800.00	13'100.00	0.00	-851'700.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-6'739'340.00	642'019.00	0.00	-6'097'321.00
2950	Réserves liées au retraitement	-6'739'340.00	642'019.00	0.00	-6'097'321.00
2950001	Réserve d'amortissements du retraitement du PA	-6'739'340.00	642'019.00	0.00	-6'097'321.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-25'982'013.44	1'160'830.26	-2'764'961.55	-27'586'144.73
2990	Résultat annuel	-1'160'830.26	1'160'830.26	-1'604'131.29	-1'604'131.29
2990000	Résultat annuel	-1'160'830.26	1'160'830.26	-1'604'131.29	-1'604'131.29
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-24'821'183.18	0.00	-1'160'830.26	-25'982'013.44
2999000	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	-24'821'183.18	0.00	-1'160'830.26	-25'982'013.44



Comptes 2022

Comptes de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Charges d'exploitation	18'797'470.80	19'379'500	-582'029	19'006'515.94	-209'045
30 Charges de personnel	2'760'088.09	2'823'500	-63'412	2'754'759.04	5'329
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'383'657.70	2'284'600	99'058	2'133'829.62	249'828
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'439'057.50	2'376'500	62'558	2'336'900.00	102'158
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	152'013.50	114'300	37'714	346'400.11	-194'387
36 Charges de transfert	10'089'567.97	10'737'300	-647'732	10'446'185.95	-356'618
37 Subventions à redistribuer	192'049.20	227'000	-34'951	208'685.10	-16'636
39 Imputations internes	781'036.84	816'300	-35'263	779'756.12	1'281
Revenus d'exploitation	-19'245'963.70	-17'997'200	-1'248'764	-19'142'438.50	-103'525
40 Revenus fiscaux	-14'560'841.09	-13'443'200	-1'117'641	-14'167'978.81	-392'862
42 Taxes	-3'110'338.50	-3'110'200	-139	-3'380'979.59	270'641
43 Revenus divers	-23'298.99	-23'900	601	-47'270.93	23'972
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-289'912.13	-106'400	-183'512	-212'760.79	-77'151
46 Revenus de transfert	-288'461.40	-270'200	-18'261	-342'079.40	53'618
47 Subventions à redistribuer	-192'074.75	-227'000	34'925	-211'612.86	19'538
49 Imputations internes	-781'036.84	-816'300	35'263	-779'756.12	-1'281
Résultat des activités d'exploitation	-448'492.90	1'382'300	-1'830'793	-135'922.56	-312'570
34 Charges financières	405'234.26	382'000	23'234	387'786.75	17'448
44 Revenus financiers	-1'071'372.65	-915'100	-156'273	-914'930.95	-156'442
Résultat provenant de financements	-666'138.39	-533'100	-133'038	-527'144.20	-138'994
Résultat opérationnel	-1'114'631.29	849'200	-1'963'831	-663'066.76	-451'565
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-489'500.00	-488'600	-900	-497'763.50	8'264
Résultat extraordinaire	-489'500.00	-488'600	-900	-497'763.50	8'264
Total du compte de résultats	-1'604'131.29	360'600	-1'964'731	-1'160'830.26	-443'301

Comptes 2022

Commune de Cortailod

Désignation		Comptes 2022	Comptes 2021
7	Ligne 7	-1'604'131.29	-1'160'830.26
30	Charges de personnel	2'760'088.09	2'754'759.04
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitationCharges de biens, de services ..	2'383'657.70	2'133'829.62
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'439'057.50	2'336'900.00
34	Charges financières	405'234.26	387'786.75
35	Attributions aux fonds et financements spéciauxAttrib. aux fonds et financements spéciaux	152'013.50	346'400.11
36	Charges de transfert	10'089'567.97	10'446'185.95
37	Subventions à redistribuer	192'049.20	208'685.10
40	Revenus fiscaux	-14'560'841.09	-14'167'978.81
42	Taxes	-3'110'338.50	-3'380'979.59
43	Revenus divers	-23'298.99	-47'270.93
44	Revenus financiers	-1'071'372.65	-914'930.95
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciauxPrélèvem. sur fonds et financements s..	-289'912.13	-212'760.79
46	Revenus de transfert	-288'461.40	-342'079.40
47	Subventions à redistribuer	-192'074.75	-211'612.86
48	Revenus extraordinaires	-489'500.00	-497'763.50
8	Ligne 8	2'439'057.50	2'336'900.00
33	Amortissements du patrimoine administratif	2'439'057.50	2'336'900.00
11	Ligne 11	10'493.01	0.00
365	Réévaluations, participations PA	10'493.01	0.00
12	Ligne 12	-5.00	-27.00
444	Réévaluations, immobilisations PF	-5.00	-27.00
13	Ligne 13	-891'053.78	268'376.41
101	Créances	-891'053.78	268'376.41
14	Ligne 14	175.00	-617.00
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	175.00	-617.00
15	Ligne 15	-46'204.69	-137'773.30
104	Actifs de régularisation	-46'204.69	-137'773.30
16	Ligne 16	280'844.31	-596'080.67
200	Engagements courants	280'844.31	-596'080.67
17	Ligne 17	-5'227.84	7'798.66
205	Provisions à court terme	-3'268.94	12'598.66
208	Provisions à long terme	-1'958.90	-4'800.00
18	ligne 18	98'420.87	-44'775.87
204	Passifs de régularisation	98'420.87	-44'775.87
20	Ligne 20	-627'398.63	-355'860.68
35	Attributions aux fonds et financements spéciauxAttrib. aux fonds et financements spéciaux	152'013.50	346'400.11
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciauxPrélèvem. sur fonds et financements s..	-289'912.13	-212'760.79
4895	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	-456'500.00	-456'500.00
4893	Prélèvements sur les préfinancements du capital propre	-33'000.00	-33'000.00
26	Ligne 26	2'418'544.13	2'347'849.35
50	Immobilisations corporelles	2'418'544.13	2'347'849.35
28	Ligne 28	247'486.30	80'233.35
52	Immobilisations incorporelles	247'486.30	80'233.35
37	Ligne 37	-138'433.65	-7'750.00
63	Subventions d'investissement acquises	-138'433.65	-7'750.00
45	Ligne 45	0.00	1'000'000.00
201	Engagements financiers à court terme	0.00	1'000'000.00
46	Ligne 46	-299'282.55	-611'094.10
291	Fonds	-299'282.55	-611'094.10
47	Ligne 47	43'914.49	99'521.53
4511	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-54'389.95	0.00

Comptes 2022

Commune de Cortaillod

	Désignation	Comptes 2022	Comptes 2021
3511	Attributions aux fonds du capital propre	98'304.44	99'521.53
49	Ligne 49	130'006.00	10'862.35
107	Placements financiers	-2'682.00	-2'773.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	132'688.00	13'635.35
50	Ligne 50	-5.00	-27.00
444	Réévaluations, immobilisations PF	-5.00	-27.00
57	Ligne 57	5'595'680.21	4'237'469.64
100	Disponibilités et placements à court terme	5'595'680.21	4'237'469.64
58	Ligne 58	1'358'210.57	694'773.17
100	Disponibilités et placements à court terme	1'358'210.57	694'773.17

Comptes 2022

Commune de Cortailod

Désignation		Comptes 2022	Comptes 2021
1. Activités d'exploitation			
7	Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	1'604'131.29	1'160'830.26
8	+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	2'439'057.50	2'336'900.00
9	Autofinancement	4'043'188.79	3'497'730.26
11	+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	10'493.01	0.00
12	+ Réévaluations négatives / - positives des immobilisations PF	5.00	27.00
13	- Augmentation / + diminution des créances	891'053.78	-268'376.41
14	- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	-175.00	617.00
15	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	46'204.69	137'773.30
16	+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-280'844.31	596'080.67
17	+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	5'227.84	-7'798.66
18	+ Augmentation / - diminution des passifs de régulation	-98'420.87	44'775.87
20	+ Attributions / - prélèvements d'engagements pourfonds, préfinancements et divers comptes	-627'398.63	-355'860.68
22	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3'989'334.30	3'644'968.35
2. Activités d'investissement			
24	Dépenses	-2'666'030.43	-2'428'082.70
26	- Immobilisations corporelles	-2'418'544.13	-2'347'849.35
28	- Immobilisations incorporelles	-247'486.30	-80'233.35
32	Recettes	138'433.65	7'750.00
37	- Subventions acquises	138'433.65	7'750.00
41	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-2'527'596.78	-2'420'332.70
42	Découvert de financement	1'461'737.52	1'224'635.65
3. Activités de financement			
45	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	-1'000'000.00
46	+ Augmentation / - diminution des fonds enregistré comme capitaux propres	299'282.55	611'094.10
47	- Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres	43'914.49	99'521.53
49	+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long te...	130'006.00	10'862.35
50	- Réévaluations négatives / + positives des immobilisations PF	5.00	27.00
53	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	125'367.06	-499'262.78
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")			
55	Entrée nette de liquidités	1'358'210.57	694'773.17
56	Sortie nette de liquidités	0.00	0.00
57	Disponibilités au 01.01.	4'237'469.64	3'542'696.47
58	Disponibilités au 31.12.	5'595'680.21	4'237'469.64
59	Variation des disponibilités selon le bilan	1'358'210.57	694'773.17

Commentaires aux comptes de l'exercice 2022

BILAN D'OUVERTURE

Pour donner suite à l'application des recommandations du précédent rapport de révision pour l'exercice 2021, les contrôles ont été effectués :

- Etablir un règlement d'utilisation concernant le fond à vocation énergétique :
Le règlement a été établi à ce jour.
- Mise en place d'une manière de procéder concernant l'établissement des factures de taxes d'équipements :
Régulé par la directive 02-2022.
- Contrôler que les arrêtés de l'année sous revue soient bien pris en compte dans la comptabilité :
Ce retraitement a été régularisé en 2022. Ce point est donc réglé.

Nous avons contrôlé la concordance entre le bilan final 2021 et le bilan d'ouverture 2022. Nous avons également porté notre attention sur les extournes des actifs et passifs transitoires.

BILAN

ACTIFS

Disponibilités

Nous avons contrôlé par sondage les mouvements auprès du compte de PostFinance SA numéro 20-1060-6 ainsi que le solde du compte au 31.12.2022 d'un montant de CHF 221'975.17 qui correspond au relevé à cette date.

De plus, nous avons également contrôlé les mouvements des comptes principaux auprès des banques ainsi que les soldes au 31.12.2022. Les soldes des comptes pour la Banque Cantonale Neuchâteloise numéro U0015.44.00 soit CHF 300'749.35. Il y a également un compte courant auprès de la Banque Migros numéro 67.376.789 d'un montant de CHF 5'070'176.79.

Placement à court terme

Il n'y a aucun placement à court terme au 31 décembre 2022.

Créances (sur prestation à des tiers)

Le montant des postes créances de tiers à encaisser pour un montant de CHF 1'748'247.40 est justifié par les listes de postes sur débiteurs. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune.

Comptes courants avec des tiers

Nous avons obtenu les listes justificatives concernant ces différents comptes courant qui sont suivis régulièrement et dont le solde est à CHF 315.55. Ce montant concerne des décomptes de salaires négatifs, il s'agit d'un solde envers un employé réglé en 2023.

Impôts anticipés (Autres débiteurs)

La demande de restitution de l'impôt anticipé 2022 a entièrement effectuée. Le montant de CHF 38'235.25 correspond à l'impôt anticipé de l'année 2022.

Nous avons contrôlé la concordance entre la comptabilité et les pièces comptables ainsi que le formulaire 25 adressé à l'AFC.

Créances fiscales (Impôts à encaisser)

Le montant des postes créances fiscales à encaisser pour un montant global de CHF 1'430'567.56 est justifié par des décomptes gérés par l'Etat de Neuchâtel. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montant à recevoir par la commune. Nous avons contrôlé l'intégralité du bouclage des débiteurs « impôts ». Aucun écart n'a été constaté.

Comptes courants internes

Le compte courant du Service Social Régional du Littoral Ouest (GSR-LO) en est le principal, ceci pour un montant de CHF 144'506.57. Ce compte concorde avec le décompte final 2022 établi par le GSR.

Le compte courant Syndicat forêts montagne de Boudry est sans mouvement pour un solde de CHF 89'621.00.

Nous avons contrôlé par sondage les montants comptabilisés et n'avons pas rencontré d'écart.

Comptes d'attentes

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables.

Actifs de régularisation

Nous avons contrôlé les extournes au 1^{er} janvier 2022 ainsi que l'existence au 31 décembre 2022 des actifs de régularisation. Aucune anomalie n'a été détectée.

Stocks, fournitures et travaux en cours

Les stocks ont été justifiés par des inventaires au 31 décembre 2022. Nous n'avons pas constaté d'obsolescence nécessitant des écritures de corrections de valeurs.

Placements financiers

L'intégralité des placements a été contrôlée.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF) et du patrimoine administratif (PA)

Tous les investissements ont été contrôlés et sont couverts par un crédit d'investissement.

Les amortissements légaux comptables se montent à CHF 2'386'676.35 pour l'exercice révisé. De plus, il a été prélevé un montant de CHF 178'958.00 qui est une écriture de liquidation pour NeuchEole SA, dû à une erreur de retraitement en 2018. Il y a également un prélèvement d'un montant de CHF 463'061.00 à la réserve de retraitement du patrimoine administratif comme l'exige les nouvelles directives comptables à titre d'amortissement dudit patrimoine. Ce montant a été également comptabilisé en charges d'exploitation.

Les immeubles, les terrains et les forêts du patrimoine administratif ont été dûment valorisés, valeur 1^{er} janvier 2018, conformément à l'art. 45 RLfinEC.

Nous avons pris connaissance du règlement communal qui donne compétence au Conseil communal la possibilité d'ouvrir un nouveau crédit d'engagement ou décider d'un crédit complémentaire pour un montant de CHF 30'000.00 par objet.

Immobilisations incorporelles

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables.

Prêts

Il existe des prêts aux communes et syndicats de communes, ainsi qu'aux entreprises publiques. Les soldes de ces comptes ont été expliqués par des justificatifs.

Participations, capital social

Nous avons vérifié les bases utilisées pour la valorisation de l'ensemble des positions au 31 décembre 2022.

Les participations sont revalorisées sur les fonds propres, selon l'art. 46 RLfinEC.

PASSIFS

Engagements courants

Engagements courants

Nous avons obtenu une liste nominative des créanciers correspondant à la comptabilité.

Une liste nominale au sujet des cautions et des dépôts divers a été également demandé.

Engagements financiers à court terme

L'emprunt à court terme souscrit par la commune courant 2021 a été remboursé courant 2022 par sa totalité.

Passifs de régularisation

Nous avons examiné l'intégralité des passifs de régularisations ainsi que la comptabilisation des extournes. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Provisions à court terme

Lors du passage du modèle comptable MCH1 à MCH2, une provision pour les heures supplémentaires et les vacances à payer a été comptabilisée dans ce compte et une liste récapitulative nous a été fournie. Celle-ci est ajustée en fin d'exercice.

Engagements financiers à long terme

Emprunts

Il s'agit des emprunts que la commune a obtenus auprès de différentes institutions financières afin de financer son fonctionnement et ses investissements. Les soldes des emprunts et les intérêts payés ou courus ont été vérifiés et nous n'avons pas constaté d'écarts. Il n'y a aucun mouvement courant 2022.

Provisions à long terme

Dans ce poste, des prestations supplémentaires liées au personnel ont été comptabilisées et adaptées.

Capitaux propres

Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

Tous les financements spéciaux présentent des soldes représentant des réserves. De ce fait, aucune adaptation de tarifs n'est nécessaire pour l'heure.

Détail de certaines réserves		31.12.2022	31.12.2021
a. Financements spéciaux			
2900100	Réserve approvisionnement en eau		
01.01.2022	Solde ouverture	843'494.70	894'039.38
	Excédent de charges	-233'826.37	-50'544.68
31.12.2022	Solde	609'668.33	843'494.70
2900201	Réserve épuration des eaux		
01.01.2022	Solde ouverture	1'164'901.46	937'104.14
	Prélèvement à la réserve	0.00	-9'223.21
	Excédent de recettes	28'822.05	237'020.53
31.12.2022	Solde	1'193'723.51	1'164'901.46
2900301	Réserve déchets ménages		
01.01.2022	Solde ouverture	221'473.13	211'615.08
	Excédent de recettes	24'887.01	9'858.05
31.12.2022	Solde	246'360.14	221'473.13
2900401	Réserve déchets entreprises		
01.01.2022	Solde ouverture	39'776.83	41'797.00
	Excédent de charges	-1'695.81	-2'020.17
31.12.2022	Solde	38'081.02	39'776.83
2900700	Réserve port		
01.01.2022	Solde ouverture	375'000.00	535'195.94
	Excédent nul	0.00	-160'195.94
31.12.2022	Solde	375'000.00	375'000.00
31.12.2022	Solde financement spéciaux	2'462'833.00	2'644'646.12
b. Fonds enregistrés comme fonds propres			
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement		
01.01.2022	Solde ouverture	124'449.75	79'449.75
	Excédent de recettes	30'000.00	45'000.00
31.12.2022	Solde	154'449.75	124'449.75
2910100	Fonds forestier		
01.01.2022	Solde ouverture	119'957.60	108'418.00
	Excédent de recettes	12'661.55	11'539.60
31.12.2022	Solde	132'619.15	119'957.60

2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)		
01.01.2022	Solde ouverture	1'783'657.37	1'317'160.57
	Prélèvement à la réserve	0.00	-14'000.00
	Excédent de recettes	224'675.19	480'496.80
31.12.2022	Solde	2'008'332.56	1'783'657.37
2910600	Redevance à vocation énergétique (bâtiment)		
01.01.2022	Solde ouverture	164'290.25	120'644.32
	Excédent de recettes	42'476.41	43'645.93
31.12.2022	Solde	206'766.66	164'290.25
2910601	Redevance à vocation énergétique		
01.01.2022	Solde ouverture	164'290.23	120'644.30
	Prélèvement à la réserve	-2'008.80	0.00
	Excédent de recettes	42'476.41	43'645.93
31.12.2022	Solde	204'757.84	164'290.23
2910700	Réserve entretien ouvrages AF		
01.01.2022	Solde ouverture	6'900.20	5'520.06
	Excédent de recettes	1'382.94	1'380.14
31.12.2022	Solde	8'283.14	6'900.20
31.12.2022	Solde fonds propres	2'770'733.30	2'471'450.75

Sont également intégrées dans les capitaux propres les réserves budgétaires et de réévaluation liées au retraitement.

La réserve liée à la réévaluation au retraitement se monte à CHF 6'097'321.00 au 31 décembre 2022 ; le montant de CHF 178'958.00 correspond à une écriture de liquidation NeuchEole SA à la suite d'une erreur de retraitement en 2018. Il reste un montant de CHF 463'061.00 à titre d'amortissement excédentaires ayant été débité de ce compte.

Nous constatons une augmentation de fortune nette de CHF 1'614'131.29 représentant un excédent de recettes du compte de fonctionnement 2022.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

En préambule, nous avons constaté que le visa du chef du dicastère figure sur les pièces justificatives. Nous avons également contrôlé le cheminement de la facture avant son paiement.

Nous avons procédé au contrôle du compte de fonctionnement selon la méthode des sondages et par la procédure de vérification croisée.

Les explications concernant les écarts importants entre les comptes de l'exercice 2022 et le budget se trouvent dans les commentaires du Conseil communal à l'appui des comptes 2022 qui nous ont été soumis. Nous renonçons par conséquent à les reproduire et nous vous renvoyons à ce document.

Nous avons contrôlé la totalité des dicastères relatifs à la commune de Cortaillod. Nous n'avons pas de modification à apporter ni de remarques à formuler.

Gestion des déchets

Les déchets ménages sont financés à 20% par les impôts. La réserve se monte à CHF 246'360.14 au 31.12.2022.

Pour information, le règlement du service des communes fixe à 20% le financement maximum du poste déchets ménages dès l'exercice 2020.

Concernant les déchets d'entreprises, ceux-ci sont totalement autofinancés.

Intérêts sur emprunts

Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts passifs payés durant l'année 2022 ainsi que le passage au principe d'échéance avec le calcul des intérêts courus.

Salaires

Nous avons contrôlé les salaires par sondage et n'avons pas constaté d'écart par rapport aux pièces comptables présentées. Nous avons également contrôlé le mode de fonctionnement et de signatures pour le paiement des salaires, à savoir signature collective à deux par l'administrateur ainsi que la responsable des ressources humaines.

Subventions

Nous avons contrôlé les justificatifs relatifs aux subventions diverses touchées par la commune. Les calculs sont exacts et correspondent à la comptabilité.

Service des forêts

Nous avons contrôlé les produits et les charges relatifs au service des forêts. Nous n'avons pas rencontré de problème et aucune modification ne doit être apportée. Nous avons également vérifié la comptabilisation des escomptes accordés et obtenus.

Action sociale

Nous avons contrôlé la comptabilisation de ce poste et l'application du principe d'échéance. De plus, nous avons contrôlé la ventilation des différents postes de charges y compris la 5^e récapitulation finale. Le décompte final établi par le canton correspond à la comptabilité. Le budget 2022 a été évalué à la hausse par rapport aux coûts réels.

Impôts communaux

L'intégralité des documents fournis par l'Etat de Neuchâtel a été vérifiée et concorde avec la comptabilité 2022.

Péréquation financière

Nous avons pris connaissance des documents relatifs à la péréquation financière. Aucune modification ne doit y être apportée. Celle-ci est calculée sur le dernier exercice bouclé (N-2).

COMPTE D'INVESTISSEMENT

Nous avons contrôlé par sondage, le mouvement de ces comptes, les amortissements, ainsi que le report dans les comptes du bilan. Toutes les écritures ont été justifiées et sont correctement comptabilisées. Les investissements votés par le conseil général en 2020 sont conformes aux arrêtés, que nous avons vérifiés par sondage et ressortent clairement dans les tableaux établis par l'administration.

SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nos vérifications nous ont permis de constater que les mesures d'organisation et de procédures actuelles en place permettent :

- de protéger le patrimoine de votre commune
- d'assurer l'exactitude et la régularité de la tenue de la comptabilité

RECOMMANDATION

1. Les crédits complémentaires décidés par le Conseil communal dans la limite qui leur est octroyé (CHF 30'000.00 par objet), devraient être protocolés.

Nous remercions par la même occasion l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale pour leur aimable collaboration lors de notre révision.



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

COMMUNE DE

CORTAILLOD

Rapport détaillé de l'organe de révision

EXERCICE 2022

Agrément n°502090

RAPPORT DETAILLE DE L'ORGANE DE REVISION AU CONSEIL COMMUNAL

sur l'exercice 2022 de la
Commune de Cortaillod

Selon l'article 728 b CO sur l'exercice 2022

Dans le cadre du mandat qui nous a été confié et conformément à la LFinEC et à la RFinEC, nous avons procédé à un contrôle ordinaire des comptes annuels 2022 de votre commune.

L'entrée en vigueur de la LFinEC prévoit un contrôle par l'organe de révision dit « ordinaire » à la suite de la mise en place du MCH2. Etant donné que la norme sur le contrôle ordinaire prévoit un rapport détaillé, nous avons selon la norme, émis ce rapport.

Conformément aux dispositions de l'article 728 b CO, nous vous communiquons, ci-après, notre rapport détaillé concernant nos constatations relatives à l'établissement des comptes annuels, au système de contrôle interne ainsi qu'à l'exécution et au résultat du contrôle.

EXECUTION ET RESULTAT DE LA REVISION

Exécution de la révision

- Les principes appliqués à notre audit ressortent des Normes d'audit Suisses NAS ainsi que du Manuel Suisse de révision MSA ainsi que de la recommandation d'audit RA-60 concernant les comptes communaux et la directive aux organes de révision des comptes communaux émise par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel du 20 janvier 2016.
- Nous avons procédé à notre audit dans les bureaux de l'administration communale.
- Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Les personnes chargées de la responsabilité de la révision remplissent les exigences fixées par l'article 727 b al.2 CO et possèdent les compétences et l'agrément prévu par l'article 4 LSR.
- Dans le cadre de notre mandat nous attestons que nous n'avons pas fourni de prestations de service autre que celle consistant en l'audit des comptes annuels qui fait l'objet du présent rapport.

Nous avons vérifié notamment :

- L'application du plan comptable MCH2 ainsi que l'application des directives y relatives quant à l'évaluation des postes du bilan.

- Que les correctifs demandés lors du précédent rapport de révision soient appliqués.
- Que le bilan d'ouverture correspond au bilan final de l'année précédente.
- Que tous les comptes de trésorerie ouverts au 31 décembre 2022 figurent au bilan communal à cette même date et que les soldes au bilan concordent avec les relevés de caisse, compte postal et comptes bancaires.
- Par sondages, que les amortissements sont effectués selon les règles et les taux fixés par la législation cantonale.
- Que la totalité des soldes d'emprunts figurant au bilan soit dûment attestée par les relevés d'annuités reçus en 2022 et que les intérêts comptabilisés concordent avec les conditions prévues dans les contrats d'emprunts.
- Que toutes les charges et tous les revenus d'investissements soient dûment justifiés par des documents probants au 31 décembre 2022.
- Par sondages, que les dépenses et recettes du compte de fonctionnement soient dûment justifiés par des factures, décomptes ou autres pièces justificatives signées par un ou plusieurs membres du Conseil communal dont le responsable du département.
- La comptabilisation des tableaux de bord émis par l'Etat de Neuchâtel pour la taxation des impôts des personnes physiques et morales.
- L'établissement d'une réconciliation du chiffre d'affaires déclaré à la TVA avec le chiffre d'affaires ressortant des comptes annuels, ceci pour tous les secteurs soumis à la TVA.
- Nous avons comparé les salaires comptabilisés avec les salaires déclarés à l'AVS et avons constaté la concordance de ces éléments.
- Nous avons vérifié de manière comparative, le taux de charges sociales de l'exercice en cours avec l'exercice précédent et constaté que l'écart peu significatif était justifié par une hausse des cotisations prévoyance.ne.
- Pour les charges et les revenus, nous avons analysé les écarts importants par rapport au budget et avons pu obtenir les explications concernant ces derniers.

RESULTAT DE L'AUDIT

Réserve dans le rapport au Conseil général

Nous précisons que nos travaux d'audit n'ont pas révélé de divergences conduisant à la mention de réserve dans notre opinion d'audit.

En application des directives aux organes de révision des comptes communaux du 20 janvier 2016, nous joignons au présent rapport, notre rapport relatif aux examens d'informations financières sur la base des procédures convenues, au sens de la (Normes d'Audit Suisse) NAS 920.

AUTRES POINTS

Selon la Directive 10/2020 du Service des communes, les charges et les revenus liés au coronavirus n'ont pas été comptabilisé en extraordinaire.

En vous remerciant de la confiance témoignée, nous vous présentons, Madame, Monsieur, l'expression de notre parfaite considération.

Fiduciaire Deuber & Beuret SA

Antoine Deuber
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Thierry Beuret
Expert-réviseur agréé



Cortailod, le 26 avril 2023

Annexe : Rapport selon les procédures convenue NAS 920



Comptes 2022

Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	63'933'478.84	63'260'934.46
10	Patrimoine financier	16'519'397.87	15'968'264.77
100	Disponibilités et placements à court terme	5'595'680.21	4'237'469.64
101	Créances	3'408'166.78	4'299'220.56
104	Actifs de régularisation	622'930.70	669'135.39
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	1'766.00	1'591.00
107	Placements financiers	47'288.00	49'970.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'843'566.18	6'710'878.18
14	Patrimoine administratif	47'414'080.97	47'292'669.69
140	Immobilisations corporelles du PA	44'419'235.22	44'555'995.24
142	Immobilisations incorporelles	392'710.75	164'724.45
144	Prêts	250'000.00	80'000.00
145	Participations, capital social	2'352'135.00	2'491'950.00
2	PASSIF	-63'933'478.84	-63'260'934.46
20	Capitaux de tiers	-18'101'226.76	-18'475'264.10
200	Engagements courants	-2'122'783.32	-2'403'627.63
204	Passifs de régularisation	-280'060.73	-378'481.60
205	Provisions à court terme	-47'988.81	-44'719.87
206	Engagements financiers à long terme	-15'000'000.00	-15'000'000.00
208	Provisions à long terme	-30'558.90	-28'600.00
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-45'832'252.08	-44'785'670.36
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'462'833.00	-2'644'646.12



Comptes 2022

Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
291	Fonds	-2'770'733.30	-2'471'450.75
293	Préfinancements	-1'507'400.00	-1'540'400.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-6'097'321.00	-6'739'340.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-27'586'144.73	-25'982'013.44



Comptes 2022

Comptes de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Charges d'exploitation	18'797'470.80	19'379'500	-582'029	19'006'515.94	-209'045
30 Charges de personnel	2'760'088.09	2'823'500	-63'412	2'754'759.04	5'329
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'383'657.70	2'284'600	99'058	2'133'829.62	249'828
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'439'057.50	2'376'500	62'558	2'336'900.00	102'158
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	152'013.50	114'300	37'714	346'400.11	-194'387
36 Charges de transfert	10'089'567.97	10'737'300	-647'732	10'446'185.95	-356'618
37 Subventions à redistribuer	192'049.20	227'000	-34'951	208'685.10	-16'636
39 Imputations internes	781'036.84	816'300	-35'263	779'756.12	1'281
Revenus d'exploitation	-19'245'963.70	-17'997'200	-1'248'764	-19'142'438.50	-103'525
40 Revenus fiscaux	-14'560'841.09	-13'443'200	-1'117'641	-14'167'978.81	-392'862
42 Taxes	-3'110'338.50	-3'110'200	-139	-3'380'979.59	270'641
43 Revenus divers	-23'298.99	-23'900	601	-47'270.93	23'972
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-289'912.13	-106'400	-183'512	-212'760.79	-77'151
46 Revenus de transfert	-288'461.40	-270'200	-18'261	-342'079.40	53'618
47 Subventions à redistribuer	-192'074.75	-227'000	34'925	-211'612.86	19'538
49 Imputations internes	-781'036.84	-816'300	35'263	-779'756.12	-1'281
Résultat des activités d'exploitation	-448'492.90	1'382'300	-1'830'793	-135'922.56	-312'570
34 Charges financières	405'234.26	382'000	23'234	387'786.75	17'448
44 Revenus financiers	-1'071'372.65	-915'100	-156'273	-914'930.95	-156'442
Résultat provenant de financements	-666'138.39	-533'100	-133'038	-527'144.20	-138'994
Résultat opérationnel	-1'114'631.29	849'200	-1'963'831	-663'066.76	-451'565
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-489'500.00	-488'600	-900	-497'763.50	8'264
Résultat extraordinaire	-489'500.00	-488'600	-900	-497'763.50	8'264
Total du compte de résultats	-1'604'131.29	360'600	-1'964'731	-1'160'830.26	-443'301



Comptes 2022

Comptes d'exploitation condensés Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Fonctionnelle	-1'604'131.29	360'600.00	-1'964'731.29	-1'160'830.26	-443'301.03
Total des Charges	19'202'705.06	19'761'500.00	-558'794.94	19'394'302.69	-191'597.63
Total des Revenus	-20'806'836.35	-19'400'900.00	-1'405'936.35	-20'555'132.95	-251'703.40
0 ADMINISTRATION GENERALE	1'454'520.04	1'572'800.00	-118'279.96	1'462'610.49	-8'090.45
Charges	1'955'402.96	1'997'700.00	-42'297.04	1'983'066.89	-27'663.93
Revenus	-500'882.92	-424'900.00	-75'982.92	-520'456.40	19'573.48
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	438'182.94	468'900.00	-30'717.06	434'386.51	3'796.43
Charges	776'100.42	800'800.00	-24'699.58	743'294.76	32'805.66
Revenus	-337'917.48	-331'900.00	-6'017.48	-308'908.25	-29'009.23
2 FORMATION	5'916'487.50	6'011'400.00	-94'912.50	6'104'150.77	-187'663.27
Charges	6'180'919.50	6'257'400.00	-76'480.50	6'353'358.17	-172'438.67
Revenus	-264'432.00	-246'000.00	-18'432.00	-249'207.40	-15'224.60
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	515'529.76	603'500.00	-87'970.24	383'730.52	131'799.24
Charges	1'047'533.12	1'025'900.00	21'633.12	983'415.59	64'117.53
Revenus	-532'003.36	-422'400.00	-109'603.36	-599'685.07	67'681.71
4 SANTE	185'459.51	205'400.00	-19'940.49	201'331.23	-15'871.72
Charges	185'459.51	205'400.00	-19'940.49	201'331.23	-15'871.72
5 SECURITE SOCIALE	3'146'440.36	3'499'700.00	-353'259.64	3'214'689.67	-68'249.31
Charges	3'148'440.36	3'501'200.00	-352'759.64	3'214'689.67	-66'249.31
Revenus	-2'000.00	-1'500.00	-500.00	0.00	-2'000.00
6 TRANSPORTS	1'381'240.82	1'385'100.00	-3'859.18	1'310'828.32	70'412.50
Charges	1'581'868.27	1'580'000.00	1'868.27	1'503'053.42	78'814.85
Revenus	-200'627.45	-194'900.00	-5'727.45	-192'225.10	-8'402.35
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	535'298.96	577'800.00	-42'501.04	467'009.14	68'289.82
Charges	3'226'057.05	3'254'300.00	-28'242.95	3'324'185.30	-98'128.25
Revenus	-2'690'758.09	-2'676'500.00	-14'258.09	-2'857'176.16	166'418.07
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-70'384.83	35'000.00	-105'384.83	-21'776.65	-48'608.18
Charges	501'941.91	579'800.00	-77'858.09	517'365.11	-15'423.20
Revenus	-572'326.74	-544'800.00	-27'526.74	-539'141.76	-33'184.98
9 FINANCES ET IMPOTS	-15'106'906.35	-13'999'000.00	-1'107'906.35	-14'717'790.26	-389'116.09
Charges	598'981.96	559'000.00	39'981.96	570'542.55	28'439.41
Revenus	-15'705'888.31	-14'558'000.00	-1'147'888.31	-15'288'332.81	-417'555.50



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA condensés Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Fonctionnelle		0.00	5'332'700.00	-5'332'700.00	0.00	0.00
Total des Charges		2'804'464.08	5'620'700.00	-2'816'235.92	2'435'832.70	368'631.38
Total des Revenus		-2'804'464.08	-288'000.00	-2'516'464.08	-2'435'832.70	-368'631.38
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	70'000.00	-70'000.00	0.00	0.00
	Charges	48'527.55	70'000.00	-21'472.45	30'000.00	18'527.55
	Revenus	-48'527.55	0.00	-48'527.55	-30'000.00	-18'527.55
1	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	31'500.00	-31'500.00	0.00	0.00
	Charges	104'139.35	31'500.00	72'639.35	66'894.20	37'245.15
	Revenus	-104'139.35	0.00	-104'139.35	-66'894.20	-37'245.15
2	FORMATION	0.00	24'400.00	-24'400.00	0.00	0.00
	Charges	5'762.20	24'400.00	-18'637.80	20'066.65	-14'304.45
	Revenus	-5'762.20	0.00	-5'762.20	-20'066.65	14'304.45
3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	1'460'800.00	-1'460'800.00	0.00	0.00
	Charges	444'316.45	1'538'800.00	-1'094'483.55	730'845.83	-286'529.38
	Revenus	-444'316.45	-78'000.00	-366'316.45	-730'845.83	286'529.38
4	SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5	SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6	TRANSPORTS	0.00	895'500.00	-895'500.00	0.00	0.00
	Charges	471'752.65	895'500.00	-423'747.35	457'888.75	13'863.90
	Revenus	-471'752.65	0.00	-471'752.65	-457'888.75	-13'863.90
7	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	1'384'500.00	-1'384'500.00	0.00	0.00
	Charges	986'795.67	1'594'500.00	-607'704.33	545'540.03	441'255.64
	Revenus	-986'795.67	-210'000.00	-776'795.67	-545'540.03	-441'255.64
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	1'466'000.00	-1'466'000.00	0.00	0.00
	Charges	743'170.21	1'466'000.00	-722'829.79	584'597.24	158'572.97
	Revenus	-743'170.21	0.00	-743'170.21	-584'597.24	-158'572.97
9	FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



Comptes 2022

Comptes d'investissements PF condensés Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Fonctionnelle	0.00	260'000.00	-260'000.00	0.00	0.00
Total des Charges	132'688.00	260'000.00	-127'312.00	13'635.35	119'052.65
Total des Revenus	-132'688.00	0.00	-132'688.00	-13'635.35	-119'052.65
0 ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 FORMATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRANSPORTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 FINANCES ET IMPOTS	0.00	260'000.00	-260'000.00	0.00	0.00
Charges	132'688.00	260'000.00	-127'312.00	13'635.35	119'052.65
Revenus	-132'688.00	0.00	-132'688.00	-13'635.35	-119'052.65

Tableau des flux de trésorerie

No	Désignation	Comptes 2022	Comptes 2021
1. Activités d'exploitation			
7	Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	1'604'131.29	1'160'830.26
8	+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	2'439'057.50	2'336'900.00
9	Autofinancement	4'043'188.79	3'497'730.26
11	+ Réévaluations emprunt PA et participations PA	10'493.01	0.00
12	+ Réévaluations négatives / - positives des immobilisations PF	5.00	27.00
13	- Augmentation / + diminution des créances	891'053.78	-268'376.41
14	- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	-175.00	617.00
15	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	46'204.69	137'773.30
16	+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-280'844.31	596'080.67
17	+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	5'227.84	-7'798.66
18	+ Augmentation / - diminution des passifs de régulation	-98'420.87	44'775.87
20	+ Attributions / - prélèvements d'engagements pourfonds, préfinancements et divers comptes	-627'398.63	-355'860.68
22	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3'989'334.30	3'644'968.35
2. Activités d'investissement			
24	Dépenses	-2'666'030.43	-2'428'082.70
26	- Immobilisations corporelles	-2'418'544.13	-2'347'849.35
28	- Immobilisations incorporelles	-247'486.30	-80'233.35
32	Recettes	138'433.65	7'750.00
37	- Subventions acquises	138'433.65	7'750.00
41	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-2'527'596.78	-2'420'332.70
42	Découvert de financement	1'461'737.52	1'224'635.65
3. Activités de financement			
45	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	-1'000'000.00
46	+ Augmentation / - diminution des fonds enregistré comme capitaux propres	299'282.55	611'094.10
47	- Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres	43'914.49	99'521.53
49	+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long te..	130'006.00	10'862.35
50	- Réévaluations négatives / + positives des immobilisations PF	5.00	27.00
53	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	125'367.06	-499'262.78
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")			
55	Entrée nette de liquidités	1'358'210.57	694'773.17
56	Sortie nette de liquidités	0.00	0.00
57	Disponibilités au 01.01.	4'237'469.64	3'542'696.47
58	Disponibilités au 31.12.	5'595'680.21	4'237'469.64
59	Variation des disponibilités selon le bilan	1'358'210.57	694'773.17

Annexe 1 - Principes comptables

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été adopté par le Conseil général le 9 novembre 2015. La gestion financière de la Commune suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué depuis l'établissement du budget 2016. La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière de la Commune (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

L'article 57 de la LFinEC n'impose que la présentation, en annexe aux comptes des communes, du bilan et des comptes de résultats condensés des institutions indépendantes ainsi que des autres autorités ou organisme dans lesquelles elles détiennent au moins 20% du capital. Nous présentons donc en annexes les documents susmentionnés relatifs aux syndicats suivants : a) Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux Boudry-Cortailod (STEP), b) Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry (SIPEFMB) et c) Syndicat intercommunal du Cercle scolaire régional des Cerisiers (CSRC).

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes communaux.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil général lors de l'octroi des crédits. Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC.

Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier. Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a la libre disposition. Cette dernière peut utiliser leur rendement ou le produit de leur vente à la couverture de charges financières de la collectivité. Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les immeubles du patrimoine financier ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RFinEC. Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RFinEC. De manière analogue, le détail des dépenses et recettes des placements du patrimoine financier est tenu dans un compte « d'investissements » ad hoc.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Toutes les provisions existantes sont indiquées individuellement dans le tableau des provisions figurant dans l'annexe 3 aux comptes. La justification de la provision et les raisons de son maintien sont expliquées dans cette annexe. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. La Commune n'a pas d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Modes de financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultat qui est en lien avec l'activité prévue ; les impôts généraux ne doivent pas être affectés (art. 48 LFinEC). Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. Les capitaux provenant de dons et legs sont des capitaux cédés à la Commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par le donateur. Les fonds qui n'ont pas de base légale (arrêtés, actes de donations, testaments) ne peuvent pas être maintenus au bilan. Toutes les réserves du capital propre et du capital de tiers sont décrites, en mentionnant leurs bases légales, dans la partie de l'annexe 2 et 5 aux comptes s'y référant. La réserve de politique conjoncturelle a été créée dans le but de compenser des diminutions de recettes fiscales futures des personnes physiques et morales ou de fortes augmentations de charges. Le Conseil communal peut décider, lors de la clôture des comptes, d'un prélèvement ou d'une attribution à la réserve. L'attribution ne peut intervenir que si la réserve ne dépasse pas 5 % des charges brutes du dernier exercice clôturé et si le résultat total du compte de la collectivité demeure excédentaire ou à l'équilibre après l'attribution (art. 16 RCF). La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation du patrimoine financier. Dès lors, l'état des capitaux propres et de tiers est indiqué individuellement dans le tableau des correspondants figurant dans l'annexe 2 et 5 aux comptes. Pour la plupart des capitaux, le règlement en vigueur est mentionné dans cette annexe.

Réserves de réévaluation du patrimoine

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance, etc.;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

La réserve de retraitement du bilan est amortie sur une période de 20 ans, chaque immobilisation du patrimoine administratif voyant sa plus-value réduite de 2.5 % annuellement.

50 % de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est attribuée à d'éventuels futurs ajustements de valeurs de biens du patrimoine financier. Le reste pourrait servir à constituer des réserves ou des provisions « légales » ou sera soldé par virement à la fortune communale.

Annexe 2 - Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2021	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2022	Remarques et bases légales
2900100	Réserve eau	-843'494.70	233'826.37	-609'668.33	Obligation d'autofinancer le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900201	Réserve épuration	-1'164'901.46	-28'822.05	-1'193'723.51	Obligation d'autofinancer le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900301	Réserve déchets ménages	-221'473.13	-24'887.01	-246'360.14	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900401	Réserve déchets entreprises	-39'776.83	1'695.81	-38'081.02	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900700	Réserve port	-375'000.00	-	-375'000.00	Obligation cantonale d'autofinancer le chapitre 34110 "Port" par une taxe causale
2910000	Fonds places de parc	-124'449.75	-30'000.00	-154'449.75	Contributions compensatoires pour la non construction de places de parc, lors de la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment - Règlement d'aménagement communal
2910100	Fonds forestier	-119'957.60	-12'661.55	-132'619.15	Financement de l'encouragement de l'utilisation du bois et l'amélioration d'infrastructures forestières
2910300	Réserve taxes d'équipements	-1'783'657.37	-224'675.19	-2'008'332.56	Financement de nouveaux équipements ou leur assainissement - Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-164'290.25	-42'476.41	-206'766.66	Financement d'assainissements énergétiques des bâtiments communaux
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-164'290.23	-40'467.61	-204'757.84	Financement de mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, selon le règlement communal ad hoc
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-6'900.20	-1'382.94	-8'283.14	Financement de l'entretien des ouvrages issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, selon le règlement communal ad hoc
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-107'905.35	52'381.15	-55'524.20	Prélèvement aux capitaux propres pour le financement de l'investissement relatif à l'installation d'appareils d'activité physique dans les parcs communaux (arrêté du CG 16.12.21)
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	-675'600.00	19'900.00	-655'700.00	Préfinancement de l'assainissement de l'avenue François-Borel - Arrêté du Conseil général du 26.05.2016
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-864'800.00	13'100.00	-851'700.00	Préfinancement de l'assainissement de la rue des Chavannes - Arrêté du Conseil général du 28.09.2017
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	-	-4'869'061.34	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
2950001	Réserve d'amortissement du retraitement du PA	-6'739'340.00	642'019.00	-6'097'321.00	Création suite à la réévaluation du PA. Doit couvrir 20 ans d'amortissements supplémentaires (taux 2,5%) générés par la plus-value réalisée sur les immeubles du PA
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	-	-538'758.71	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
		-18'803'656.92	557'549.57	-18'246'107.35	

Annexe 3 - Tableau des provisions (art. 23 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2021	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2022	Remarques
2050000	Provision à court terme HS + VAC	-44'719.87	-3'268.94	-47'988.81	Activation de la valeur des heures supplémentaires et des jours de vacances non pris en fin d'année par les collaborateurs communaux
2081000	Provisions pour les préventions à long terme du personnel	-28'600.00	-1'958.90	-30'558.90	Activation de la valeur des préventions à long terme des collaborateurs communaux
		-73'319.87	-5'227.84	-78'547.71	

Annexe 4.1 - Tableau des participations

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2021	Valeur au bilan au 31.12.2021	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres au 31.12.2021 100%	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie
14540.01 CADBAR SA	Sté anonyme	Chauffage à distance	45	634'919	600	1'000.00	600'000	8'946'218	7.500%	670'966.4	670'966	36'047
14540.02 EH10 SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	141'541	377'014	1'100'000	1.00	1'100'000	3'348'000	12.867%	430'799.3	430'799	53'785
14540.03 Groupe E SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	1'450	409'786	6'875'000	10.00	68'750'000	1'950'328'000	0.021%	411'341.9	411'342	1'556
14540.04 NeuchEole SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	4'692	225'878	97'636	50.00	4'881'800	4'700'296	0.000%	-	-	-225'878
14540.05 Société de navigation LNM SA	Sté anonyme	Navigation	5'800	4'917	3'400'000	1.00	3'400'000	1'271'120	0.171%	2'168.4	2'168	-2'749
14540.06 SA immob. du Théâtre du passage	Sté anonyme	Théâtre	258	364'113	6'482	1'000.00	6'482'000	9'148'683	3.980%	364'140.7	364'141	28
14540.07 TransN SA	Sté anonyme	Transports publics	21'021'050	265'568	1'552'803'000	0.01	15'528'030	19'706'457	1.354%	266'775.9	266'776	1'208
14540.08 Vadec SA	Sté anonyme	Collecte et traitem. déchets	2'059	209'755	180'000	100.00	18'000'000	18'003'800	1.144%	205'943.5	205'943	-3'812
Total des participations et capital social (145)				2'491'950							2'352'136	-139'814

Réévaluation (-)		Réévaluation (+)	
PATRIMOINE ADMINISTRATIF	Débit bilan	44900.00 / 2100	Crédit bilan
	29500.01		

PATRIMOINE FINANCIER

Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2021	Valeur au bilan au 31.12.2021	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres au 31.12.2021 100%	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie
10700.01 Caves Châtenay-Bouvier SA	Sté anonyme	Cave viticole	4	4'000	700	1'000.00	700'000	700'000	0.571%	4'000.0	4'000	-
10700.02 Cave des Coteaux	Sté coopérative	Cave viticole	399	39'900	1'394	100.00	139'400	139'400	28.623%	39'900.0	39'900	-
10700.11 Skatepark du Littoral	Association	Place de loisirs		2'688							1	-
10700.12 Aéroport de Neuchâtel SA	Sté anonyme	Aéroport	5	3'382	1'297	600.00	778'200	878'646	0.386%	3'387.2	3'387	5
Total des actions et parts sociales (1070)				49'970							47'288	5

Réévaluation (-)		Réévaluation (+)	
PATRIMOINE FINANCIER	Débit bilan	44400.00 / 96100	Crédit bilan
	29600.00		

Total des participations du patrimoine administratif et financier

2'541'920

2'399'424

-139'809

Annexe 4.2 - Tableau des garanties et cautionnements (art. 25 RLFinEC)

Bénéficiaire	Typologie du rapport juridique	Type de cautionnement	Date décompte	Durée	Découvert total
Garantie pour engagement de Prévoyance Personnel communal	Aux termes de l'article 72c de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), la corporation de droit public - en l'espèce la commune - doit s'engager à garantir l'ensemble des engagements de l'institution de prévoyance envers les assurés actifs et retraités dont elle est et a été l'employeur ainsi qu'envers ceux des syndicats intercommunaux et des institutions poursuivant un but d'intérêt public pour sa part dans l'organisme précité.	Garantie	31.12.2022	Durée du découvert	2'845'702
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire de Colombier et Environs (Cescole)	Idem	Garantie	31.12.2022	Durée du découvert	374'683
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire Régional des Cerisiers (CSRC)	Idem	Garantie	31.12.2022	Durée du découvert	4'504'711
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal de la STEP la Saunerie	Idem	Garantie	31.12.2022	Durée du découvert	165'150
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry	Idem	Garantie	31.12.2022	Durée du découvert	88'301

Total : 7'978'547

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2022	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2022
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	-	-	-	-	-	-	-	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Cairaz	434'480.00								434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00								68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'004'052.96	546'353.07	-	-	17'367.70	-	121'800.00	-	3'412'950.76
1401001	Route de Boudry	1.00								1.00
1401002	Route du chemin des Landions	-	203'004.67							203'004.67
1401003	Route de Sachet	-	1'985.54							1'985.54
1401004	Rue des Courtils	1.00								1.00
1401005	Route Polonois / Mont-de-Pitié	1.00								1.00
1401006	Route de la Croix	159'824.30						4'700.00		155'124.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00								1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00								2.00
1401009	Rue des Chavannes	621'997.00						13'100.00		608'897.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	199'806.39						19'300.00		180'506.39
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00						-		1.00
1401012	Avenue François-Borel	921'563.50						19'900.00		901'663.50
1401013	Giratoire Polonois - Pâles	9'158.05						1'700.00		7'458.05
1401014	Chemins piétonniers	21'321.22	76'312.85			17'367.70		1'700.00		78'566.37
1401015	Chemins forestiers	49'326.45						5'600.00		43'726.45
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	11'727.30						2'300.00		9'427.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00								1.00
1401018	Parking gare TransN.Areuse (participation)	1.00								1.00
1401019	Parking chemin des Polonois	1.00								1.00
1401020	Chemin des Landions	6'148.40						100.00		6'048.40
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	415'790.00	112'096.45					8'400.00		519'486.45
1401050	Eclairage public Polonois / Mont-de-Pitié	19'142.20						6'000.00		13'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	11'360.05						1'500.00		9'860.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	145'525.90						10'400.00		135'125.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	155'896.85						10'100.00		145'796.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	87'333.35						8'400.00		78'933.35
1401055	Eclairage public et marquage - Roussette + Baume	168'122.00	8'450.12					8'600.00		167'972.12
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	-	144'503.44							144'503.44
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	-	1'712.43							1'712.43
1402	Aménagement des eaux	1.00	-	-	-	-	-	-	-	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00								1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	12'368'762.60	1'519'498.12	-	-	41'412.18	-	754'000.00	-	13'092'848.54
1403030	Port	2'018'183.35						61'600.00		1'956'583.35
1403031	Aménagement plage et rives	168'672.10	50'259.35					24'300.00		194'631.45
1403035	Terrain de football principal	22'605.65						6'300.00		16'305.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00								1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	4'958.20						3'700.00		1'258.20
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00								1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	83'125.80						2'200.00		80'925.80
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	280'319.85						74'200.00		206'119.85

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2022	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-valeur / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2022
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	12'1885.95						6'400.00		115'485.95
1403103	Conduite eau Les Tilles	13'531.70						3'100.00		10'431.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	309'865.05						24'500.00		285'365.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	9'249.75	185'010.48					2'200.00		192'060.23
1403106	Conduite eau Les Planches	101'620.60						10'600.00		91'020.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	26'942.15						900.00		26'042.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	224'515.30						3'900.00		220'615.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	444'517.42						11'600.00		432'917.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	20'624.90						600.00		20'024.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	54'300.70						1'400.00		52'900.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	497'624.10						7'400.00		490'224.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	110'824.99						2'700.00		108'124.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	198'039.95						4'800.00		193'239.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	467'391.45						6'100.00		461'291.45
1403116	Conduite eau - Roussette et Baume	544'764.04	221.12					6'800.00		538'185.16
1403117	Conduite eau - route de Sachet	-	5'561.90					900.00		5'561.90
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	3'635.65						4'100.00		2'735.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	16'843.30						1.00		12'743.30
1403161	Station de détermination Perreux	1.00								1.00
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	437'195.00				2'945.98		60'600.00		373'649.02
1403201	Conduite (e. c.) Rue de la Fin	48'918.40						6'600.00		42'318.40
1403202	Conduite (e. c.) Rue des Chavannes	89'789.21						1'900.00		87'889.21
1403203	Conduite (e. c.) Rue des Courtils	48'921.44				38'466.20		23'800.00		25'121.44
1403204	Conduite (e. c.) Escaliers du Bugnon	14'319.55						3'500.00		10'819.55
1403205	Conduite (e. c.) Route de la Goutte-d'Or	54'417.98						1'500.00		52'917.98
1403206	Conduite (e. c.) Rue des Coteaux	104'053.00						22'600.00		81'453.00
1403207	Conduite (e. c.) Avenue François-Borel	38'843.15						800.00		38'043.15
1403208	BEP Grassilière	1.00								1.00
1403209	Conduite (e. c.) Roussette + Baume	101'802.82	1'199.68					2'000.00		101'002.50
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	-	303'379.98							303'379.98
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	-	3'126.06							3'126.06
1403250	Conduite (e. c.) Petite-Fin	65'840.45						3'400.00		62'440.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1'467'527.00						124'700.00		1'342'827.00
1403252	Conduite (e. u.) Sur les Rochettes	12'975.50						500.00		12'475.50
1403253	Conduite (e. u.) Place du Temple	24'559.20						800.00		23'759.20
1403254	Conduite (e. u.) Rue des Courtils	78'142.81						8'400.00		69'742.81
1403255	Conduite (e. u.) Rue des Coteaux	66'112.21						5'800.00		60'312.21
1403256	Conduite (e. u.) Rue des Chavannes	142'524.00						3'000.00		139'524.00
1403257	Conduite (e. u.) Chanélez	70'076.65						2'900.00		67'176.65
1403258	Conduite (e. u.) Petit-Cortailod	-	169'475.86							169'475.86
1403259	Conduite (e. u.) ch. des Landions	-	80'740.38							80'740.38
1403260	Conduite (e. u.) route de Sachet	-	3'601.24							3'601.24
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	374'559.13	97'939.37					20'900.00		451'598.50
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	10'697.95						5'600.00		5'097.95
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	16'386.40						8'400.00		7'986.40
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	412'292.13						18'400.00		393'892.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	123'676.70						8'200.00		115'476.70

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2022	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2022
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	96'297.65						14'400.00		81'897.65
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	9'968.40						1'900.00		8'068.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	358'979.62						18'200.00		340'779.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	17'280.70						900.00		16'380.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	529'366.50						18'100.00		511'266.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	28'063.00	418'187.10					1'100.00		445'150.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	23'320.25						900.00		22'420.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	320'634.90						24'100.00		296'534.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	43'870.45	34'050.09					14'500.00		63'420.54
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	324'383.85						11'600.00		312'783.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Graviers	8'449.50						8'300.00		149.50
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	3'962.95						800.00		3'162.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers	134'834.59						4'200.00		130'634.59
1403419	Réseau d'électricité Roussette + Baume	673'459.48						20'400.00		653'059.48
1403420	Réseau d'électricité Ch. Des Draizes		76'109.47							76'109.47
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet		4'370.03							4'370.03
1403480	Armoires et stations électriques	248'214.13	86'266.01					10'000.00		324'480.14
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	26'703'684.36	268'221.05	-	-	- 82'599.75	-	1'437'506.80	-	25'451'798.86
1404001	Salle polyvalente Cort'Agona	7'458'431.65	171'227.35					185'900.00		7'443'759.00
1404002	Hangar TP Courtils 48	609'305.00						12'200.00		597'105.00
1404003	Four Banal	106'399.15						6'400.00		99'999.15
1404005	Abri PC Cure 14	462'908.00						28'900.00		434'008.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'662'602.00						103'900.00		1'558'702.00
1404007	WC publics - Petit-Cortaillod	27'115.00						1'700.00		25'415.00
1404008	Cabane forestière du Bas	52'409.38						3'100.00		49'309.38
1404009	Cabane forestière du Haut	74'600.00						4'400.00		70'200.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'529'567.65						160'400.00		2'369'167.65
1404020	Collège des Cornelles	5'406'475.15	11'788.80					490'300.00		4'927'963.95
1404030	Collège des Noisetiers	1'155'093.40						95'800.00		1'059'293.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	230'470.20	67'123.65					13'400.00		284'193.85
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry	161'133.00						13'500.00		147'633.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	84'700.00						5'000.00		79'700.00
1404044	Abri en ronds Point	48'200.00						3'000.00		45'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	132'620.15						11'900.00		120'720.15
1404046	Capitainerie	19'420.94	3'617.80					600.00		22'438.74
1404050	Temple	1'186'354.05						73'900.00		1'112'454.05
1404060	Pavillon cimetière	138'062.50						8'600.00		129'462.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2	2'157'785.05						69'200.00		2'088'585.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	268'541.00						16'800.00		251'741.00
1404090	Hangar Rochettes 10 (feu + OPC)	143'1'524.35	14'463.45			- 82'599.75		44'806.80		1'318'581.25
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertilière	85'799.80						5'300.00		80'499.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	275'300.21						17'100.00		258'200.21
1404183	Réservoir - Chevallière I	591'866.53						24'400.00		567'466.53
1404184	Réservoir - Chevallière II	347'000.20						37'000.00		310'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	-	-	-	-	-	-	-	1'766'001.40

Annexe 5.1 - Tableau des immobilisations du patrimoine administratif (PA)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2022	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinares	Mises hors service	Situation au 31.12.2022
1405000	Forêts communales	1'766'001.40								1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	210'500.92	59'457.30	-	-	- 52'381.15	-	51'182.55	-	166'394.52
1406001	Equipement informatique Administration	1.00								1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00								1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00								1.00
1406004	Abri bus	20.55						19.55		1.00
1406005	Mobilier urbain	6'577.20	52'381.15			- 52'381.15		3'500.00		3'077.20
1406006	Places de jeux	6'898.20						3'100.00		3'798.20
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	114'001.45						17'500.00		96'501.45
1406008	Equipement informatique collèges	1.00								1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00								1.00
1406010	Matériel-mobilier Temple	10'099.65								4'999.65
1406011	Matériel-mobilier abri STPA	-	7'076.15					5'100.00		7'076.15
1406020	Véhicule Sécurité publique	1.00								1.00
1406021	Véhicules Service des travaux publics	18'193.85						6'000.00		12'193.85
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00								1.00
1406102	Système de détermination La Chevalière	39'937.02						1'200.00		38'737.02
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertillière	1.00								1.00
1406301	Ecopoints	1.00								1.00
1406302	Conteneurs enterrés	14'764.00						14'763.00		1.00
1409	Autres immobilisations corporelles	-	26'248.14	-	-	-	-	-	-	26'248.14
1409401	Compteurs électriques	-	26'248.14							26'248.14
1429	Autres immobilisations incorporelles	164'724.45	247'486.30	-	-	-	-	19'500.00	-	392'710.75
1429001	Plan d'aménagement	131'789.45	176'467.76					13'200.00		295'057.21
1429002	Etude fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	30'000.00	48'527.55					6'000.00		72'527.55
1429003	Plan d'alimentation en eau potable	2'935.00	22'490.99					300.00		25'125.99
1442	Prêts aux communes et aux synd. de communes	-	190'000.00	-	-	-	-	-	-	190'000.00
1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%	-	190'000.00							190'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	80'000.00	-	-	-	- 20'000.00	-	-	-	60'000.00
1444001	FMPA - 19-25 - fr. 120'000 - 0.5%	80'000.00				- 20'000.00				60'000.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'491'950.00	-	-	-	- 225'878.00	86'063.00	-	-	2'352'135.00
1454001	CADBAR - 45 actions	634'919.00					36'047.00			670'966.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	377'014.00					53'785.00			430'799.00
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	409'786.00					1'556.00			411'342.00
1454004	NeuchEole SA - 4'692 actions	225'878.00				- 225'878.00				-
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	4'917.00					2'749.00			2'168.00
1454006	SA Théâtre régional Neuchâtel - 258 actions	364'113.00					28.00			364'141.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	265'568.00					1'208.00			266'776.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	209'755.00					3'812.00			205'943.00

Annexe 5.2 - Tableau des immobilisations du patrimoine financier (PF)

Bilan détaillé		Situation au 01.01.2022	Entrées (+)	Restructuration (transfert de patrimoine)	Transferts internes au patrimoine	Sorties (-)	Revalorisation (moins-value / plus-values)	Amortissements ordinaires	Situation au 31.12.2022
1070	Actions et parts sociales	49'970.00	-	-	-	-	5.00	2'687.00	47'288.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00							4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00							39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	2'688.00						2'687.00	1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'382.00					5.00		3'387.00
1080	Terrains PF	1'446'747.15	22'673.25	-	-	-	-	-	1'469'420.40
1080001	Jardins	94'400.00							94'400.00
1080002	Vignes	515'347.50	22'673.25						538'020.75
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00							265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassillière	13'439.65							13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00							43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00							32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00							107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00							40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00							53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00							141'200.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00							140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'264'131.03	110'014.75	-	-	-	-	-	5'374'145.78
1084010	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	876'000.00							876'000.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	900'000.00	16'323.70						916'323.70
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	831'800.00	1'549.50						833'349.50
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00							278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	108'916.45	92'141.55						201'058.00
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	310'000.00							310'000.00
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	1'959'081.58							1'959'081.58

Annexe 6 - Etat du capital tiers (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2021	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2022	Remarques
2090000	Fonds abris PC	-619'835.00	0.00	-619'835.00	Le financement a été créé dans le but de garantir le remplacement des abris de protection civile non effectué lors d'une construction d'habitation selon l'art. 21 et suivants de l'ordonnance fédérale sur la protection civile
Total		-619'835.00	0.00	-619'835.00	

Contrôle des crédits du PA au 31.12.2022

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2022	Dépenses 2022	Etat au 31.12.2022	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2022
02200 / 52900.04	Etude projet de fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	28.09.2020	50'000.00	30'000.00	16'751.40	46'751.40	3'248.60	1429002	
02200 / 52900.05	Projet de fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	07.04.2022	80'000.00	0.00	31'776.15	31'776.15	48'223.85	1429002	
15000 / 50400.29	Modernisation centrale feu - hangar Rochettes 10	16.12.2021	24'500.00	0.00	14'463.45	14'463.45	10'036.55	1404090	
15000 / 63000.01	Subvention panneaux solaires Rochettes 10	15.09.2014				0.00	0.00	1404090	-82'599.75
16101 / 50400.30	Remplacement lave-vaisselle abri STPA	16.12.2021	7'000.00	0.00	7'076.15	7'076.15	-76.15	1406011	
21700 / 50400.31	Travaux entretien bâtiments scolaires 2022	16.12.2021	24'400.00	0.00	5'762.20	5'762.20	18'637.80	1404020	
32100 / 50400.32	Remplacement des stores de la bibliothèque	16.12.2021	10'000.00	0.00	6'026.60	6'026.60	3'973.40	1404020	
34100 / 50600.10	Installation appareils d'activité physique	16.12.2021	55'000.00	0.00	52'381.15	52'381.15	2'618.85	1406005	
34105 / 50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	23.06.2022	1'540'000.00	0.00	67'123.65	67'123.65	1'472'876.35	1404041	
34110 / 50400.22	Construction capitainerie	12.12.2019	554'000.00	20'120.94	3'617.80	23'738.74	530'261.26	1404046	
34201 / 50300.02	Installation digue plage	16.12.2021	25'500.00	0.00	29'364.15	29'364.15	-3'864.15	1403031	
34201 / 50300.09	Installation arrosage automatique plage	16.12.2021	24'800.00	0.00	20'895.20	20'895.20	3'904.80	1403031	
34202 / 50100.20	Entretien chemin pédestre La Grassilière	16.12.2021	22'000.00	0.00	29'521.10	29'521.10	-7'521.10	1401014	
34202 / 50300.03	Entretien passerelle embouchure Areuse	16.12.2021	57'500.00	0.00	46'791.75	46'791.75	10'708.25	1401014	-17'367.70
34203 / 50400.16	Remplacement chauffage Cort'Agora	22.05.2019	670'000.00	732'476.80	115'385.35	847'862.15	-177'862.15	1404001	
34203 / 50400.28	Divers travaux entretien Cort'Agora	16.12.2021	56'000.00	0.00	55'842.00	55'842.00	158.00	1404001	
61500 / 50100.15	Réfection route Roussette-Baume	24.06.2020	467'900.00	417'890.00	112'096.45	529'986.45	-62'086.45	1401021	
61500 / 50100.18	Mise en conformité arrêts bus	26.10.2021	230'000.00	14'000.00		14'000.00	216'000.00	1401056	
61500 / 50100.19	Signalisation et marquages Roussette-Baume	24.06.2020	19'900.00	0.00	8'450.12	8'450.12	11'449.88	1401055	
61500 / 50100.21	Eclairage public ch. des Landions	16.12.2021	150'000.00	0.00	130'026.19	130'026.19	19'973.81	1401057	
61500 / 50100.22	Réfection route ch. des Landions	16.12.2021	375'000.00	0.00	203'004.67	203'004.67	171'995.33	1401002	
61500 / 50100.23	Signalisation et marquage ch. des Landions	16.12.2021	12'000.00	0.00	14'477.25	14'477.25	-2'477.25	1401057	
61500 / 50100.25	Eclairage public rte de Sachet	15.12.2022	229'400.00	0.00	1'690.86	1'690.86	227'709.14	1401058	
61500 / 50100.26	Aménagement trottoirs rte de Sachet	15.12.2022	269'000.00	0.00	1'985.54	1'985.54	267'014.46	1401003	
61500 / 50100.27	Signalisation et marquage rte de Sachet	15.12.2022	2'400.00	0.00	21.57	21.57	2'378.43	1401058	
71010 / 50200.02	Réfection conduites eau rte de Sachet	15.12.2022	782'700.00	0.00	5'561.90	5'561.90	777'138.10	1403117	
71010 / 50320.08	Réfection conduites eau Roussette-Baume	24.06.2020	658'700.00	547'664.04	221.12	547'885.16	110'814.84	1403116	
71010 / 50320.13	Réfection conduites eau ch. des Landions	16.12.2021	209'000.00	0.00	185'010.48	185'010.48	23'989.52	1403105	
71010 / 52900.03	Plan général d'alimentation - eau potable	22.10.2019	103'500.00	2'935.00	22'490.99	25'425.99	78'074.01	1429003	
72010 / 50320.12	Réseau eaux usées Petit-Cortailod	26.10.2021	294'800.00	0.00	169'475.86	169'475.86	125'324.14	1403258	
72010 / 50320.14	Réseau eaux usées ch. des Landions	16.12.2021	135'000.00	0.00	80'740.38	80'740.38	54'259.62	1403259	
72010 / 50320.17	Réseau eaux usées rte de Sachet	15.12.2022	507'000.00	0.00	3'601.24	3'601.24	503'398.76	1403260	
72030 / 50320.09	Réfection conduites eaux claires Roussette-Baume	24.06.2020	63'500.00	102'102.82	1'199.68	103'302.50	-39'802.50	1403209	
72030 / 50320.11	Collecteur drainage Les Tilles	26.10.2021	31'400.00	41'355.50	-2'945.98	38'409.52	-7'009.52	1403200	
72030 / 50320.15	Réfection conduites eaux claires ch. des Landions	16.12.2021	536'000.00	0.00	303'379.98	303'379.98	232'620.02	1403210	
72030 / 50320.18	Réfection conduites eaux claires rte de Sachet	15.12.2022	440'000.00	0.00	3'126.06	3'126.06	436'873.94	1403211	
72030 / 63100.03	Subvention conduites eaux claires Chavannes	28.09.2017	115'100.00	56'974.91		56'974.91	58'125.09	1403202	-38'466.20

Contrôle des crédits du PA au 31.12.2022 (suite)

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2022	Dépenses 2022	Etat au 31.12.2022	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2022
79000 / 52900.02	Révision plan d'aménagement local (PAL)	05.03.2019	300'000.00	143'288.45	156'711.55	300'000.00	0.00	1429001	
79000 / 52900.06	Formalisation plan d'aménagement local (PAL)	23.06.2022	372'000.00	0.00	19'756.21	19'756.21	352'243.79	1429001	
87110 / 50340.16	Renforcement réseau électr. Fabrique-Poissine	23.06.2022	279'000.00	0.00	34'050.09	34'050.09	244'949.91	1403414	
87110 / 50340.17	Assainissement 4 armoires électriques BT	26.10.2021	101'000.00	0.00	86'266.01	86'266.01	14'733.99	1403480	
87110 / 50340.18	Remplacement compteurs électriques	26.10.2021	166'000.00	0.00	26'248.14	26'248.14	139'751.86	1409401	
87110 / 50340.19	Entretien réseau électrique 2022	16.12.2021	150'000.00	0.00	97'939.37	97'939.37	52'060.63	1403400	
87110 / 50340.20	Renforcement réseau électr. ch. des Landions	16.12.2021	524'000.00	0.00	418'187.10	418'187.10	105'812.90	1403411	
87110 / 50340.21	Renforcement réseau électr. ch. des Draizes	23.06.2022	106'000.00	0.00	76'109.47	76'109.47	29'890.53	1403420	
87110 / 50340.25	Renforcement réseau électr. Rte de Sachet	15.12.2022	614'000.00	0.00	4'370.03	4'370.03	609'629.97	1403421	
	TOTAUX		11'445'000.00	2'108'808.46	2'666'030.43	4'774'838.89	6'670'161.11		-138'433.65

Contrôle des crédits du PF au 31.12.2022

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2022	Dépenses 2022	Etat au 31.12.2022	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2022
963013 / 70000.02	Reconstitution vigne Les Collonges	28.09.2020	30'000.00	4'118.95	22'673.25	26'792.20	3'207.80	1080002	
963008 / 70400.03	Transformation local commercial Carraz	24.06.2020	210'000.00	16'773.45	92'141.55	108'915.00	101'085.00	1084050	
963001 / 70400.04	Rénovation volets Hôtel de Commune	16.12.2021	15'000.00	0.00	16'323.70	16'323.70	-1'323.70	1084020	
963007 / 70400.05	Remise en état tuiles immeuble La Rosière	16.12.2021	15'000.00	0.00	1'549.50	1'549.50	13'450.50	1084030	
	TOTAUX		270'000.00	20'892.40	132'688.00	153'580.40	116'419.60		0.00

Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	23'929'210.96	19'272'711.80
10	Patrimoine financier	6'627'818.48	1'707'252.15
100	Disponibilités et placements à court terme	6'584'747.95	1'656'414.00
101	Créances	18'627.48	25'165.00
104	Actifs de régularisation	24'243.05	25'473.15
107	Placements financiers	200.00	200.00
14	Patrimoine administratif	17'301'392.48	17'565'459.65
140	Immobilisations corporelles du PA	17'301'392.48	17'565'459.65
2	PASSIF	-23'929'210.96	-19'272'711.80
20	Capitaux de tiers	-9'599'326.36	-4'297'057.31
200	Engagements courants	-994'659.61	-540'691.51
204	Passifs de régularisation	-209'366.75	-132'965.80
206	Engagements financiers à long terme	-8'395'300.00	-3'623'400.00
29	Capitaux propres	-14'329'884.60	-14'975'654.49
291	Fonds	-18'337.00	-20'906.89
295	Réserve liée au retraitement	-14'311'547.60	-14'954'747.60

Comptes 2022

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
Charges d'exploitation	20'905'044.30	20'969'639	-64'595	21'319'459.05	-414'415
30 Charges de personnel	16'964'120.60	17'141'509	-177'388	17'443'219.85	-479'099
31 Charges, services et charges d'exploitation	1'874'529.90	1'865'130	9'400	1'752'704.30	121'826
33 Amortissements du patrimoine administratif	992'521.05	999'000	-6'479	1'014'464.90	-21'944
36 Charges de transfert	1'073'872.75	964'000	109'873	1'109'070.00	-35'197
Revenus d'exploitation	-20'266'712.20	-20'417'939	151'227	-20'687'058.25	420'346
42 Taxes	-69'609.65	-28'800	-40'810	-40'540.55	-29'069
43 Revenus divers	-7'173.00	-700	-6'473	-536.00	-6'637
46 Revenus de transfert	-20'189'929.55	-20'388'439	198'509	-20'645'981.70	456'052
Résultat des activités d'exploitation	638'332.10	551'700	86'632	632'400.80	5'931
34 Charges financières	62'503.55	130'400	-67'896	48'717.95	13'786
44 Revenus financiers	-57'635.65	-38'900	-18'736	-37'918.75	-19'717
Résultat provenant de financements	4'867.90	91'500	-86'632	10'799.20	-5'931
Résultat opérationnel	643'200.00	643'200	0	643'200.00	0
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-643'200.00	-643'200	0	-643'200.00	0
Résultat extraordinaire	-643'200.00	-643'200	0	-643'200.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

Comptes 2022

Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	1'136'347.07	1'102'169.58
10	Patrimoine financier	828'091.67	751'984.18
100	Disponibilités et placements à court terme	624'273.29	149'929.21
101	Créances	85'348.38	281'950.62
104	Actifs de régularisation	0.00	190'823.25
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	118'470.00	129'281.10
14	Patrimoine administratif	308'255.40	350'185.40
140	Immobilisations corporelles du PA	308'255.40	350'185.40
2	PASSIF	-1'136'347.07	-1'102'169.58
20	Capitaux de tiers	-1'136'347.07	-1'102'169.58
200	Engagements courants	-379'352.52	-307'547.33
201	Engagements financiers à court terme	-36'000.00	-36'000.00
204	Passifs de régularisation	-64'294.55	-64'272.25
205	Provisions à court terme	-12'700.00	-14'350.00
206	Engagements financiers à long terme	-644'000.00	-680'000.00

Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry

Comptes 2022

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Charges d'exploitation	901'018.66	901'410	-391	876'974.51	24'044
30 Charges de personnel	531'577.05	527'320	4'257	541'037.85	-9'461
31 Charges de biens et services et autres ch..	327'511.61	344'390	-16'878	301'680.66	25'831
33 Amortissements du patrimoine administratif	41'930.00	29'700	12'230	34'256.00	7'674
Revenus d'exploitation	-903'768.66	-901'610	-2'159	-881'974.36	21'794
42 Taxes	-560'843.80	-445'000	-115'844	-474'300.30	86'544
43 Revenus divers	-13'813.10	-18'000	4'187	-3'730.90	10'082
46 Revenus de transfert	-329'111.76	-438'610	109'498	-403'943.16	-74'831
Résultat des activités d'exploitation	-2'750.00	-200	-2'550	-4'999.85	45'838
34 Charges financières	2'750.00	200	2'550	2'310.40	440
44 Revenus financiers	0.00	0	0	0.00	0
Résultat provenant de financements	2'750.00	200	2'550	2'310.40	440
Résultat opérationnel	0.00	0	0	-2'689.45	46'278
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	2'689.45	-2'689
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
Résultat extraordinaire	0.00	0	0	2'689.45	-2'689
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	43'589

Comptes 2022

Bilan condensé		situation au 31.12.2022	situation au 31.12.2021
1	ACTIF	871'130.23	708'334.15
10	Patrimoine financier	166'980.03	-1'768.65
100	Disponibilités et placements à court terme	143'004.33	5'595.80
101	Créances	0.00	-31'501.95
104	Actifs de régularisation	23'975.70	24'137.50
14	Patrimoine administratif	704'150.20	710'102.80
140	Immobilisations corporelles du PA	704'150.20	710'102.80
2	PASSIF	-871'130.23	-708'334.15
20	Capitaux de tiers	-208'505.28	-30'709.20
200	Engagements courants	-17'293.06	-30'491.20
204	Passifs de régularisation	-1'212.22	-218.00
206	Engagements financiers à long terme	-190'000.00	0.00
29	Capitaux propres	-662'624.95	-677'624.95
291	Fonds	-69'724.95	-69'724.95
295	Réserve liée au retraitement	-592'900.00	-607'900.00

Comptes 2022

Compte de résultats	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
Charges d'exploitation	83'431.47	87'500	-4'069	67'835.55	15'596
30 Charges de personnel	120.00	400	-280	150.00	-30
31 Biens, services et charges d'expl.	60'936.47	63'800	-2'864	51'665.55	9'271
33 Amortissements du patrimoine administratif	22'375.00	23'300	-925	16'020.00	6'355
35 Attributions aux fonds et financements spé..	0.00	0	0	0.00	0
36 Charges de transfert	0.00	0	0	0.00	0
37 Subventions redistribuées	0.00	0	0	0.00	0
39 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
Revenus d'exploitation	-39'447.99	-46'500	7'052	-22'698.05	-16'750
40 Revenus fiscaux	0.00	0	0	0.00	0
41 Patentes et concessions	0.00	0	0	0.00	0
42 Taxes	0.00	0	0	0.00	0
43 Revenus divers	0.00	-100	100	0.00	0
45 Prélèv. sur fonds et financem. spéciaux	0.00	0	0	0.00	0
46 Revenus de transfert	-39'447.99	-46'400	6'952	-22'698.05	-16'750
47 Subventions à redistribuer	0.00	0	0	0.00	0
49 Imputations internes	0.00	0	0	0.00	0
Résultat des activités d'exploitation	43'983.48	41'000	2'983	45'137.50	-1'154
34 Charges financières	992.22	0	992	0.00	992
44 Revenus financiers	-29'975.70	-26'000	-3'976	-30'137.50	162
Résultat provenant de financements	-28'983.48	-26'000	-2'983	-30'137.50	1'154
Résultat opérationnel	15'000.00	15'000	0	15'000.00	0
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-15'000.00	-15'000	0	-15'000.00	0
Résultat extraordinaire	-15'000.00	-15'000	0	-15'000.00	0
Total du compte de résultats	0.00	0	0	0.00	0

Indicateurs financiers de 1^{re} priorité (art. 57 RLFineC)

a) Taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, nécessaires pour amortir la dette nette.

$$\frac{\text{Dette nette 1}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{10.86\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 100%	bon
	100% à 150%	suffisant
	> 150%	mauvais

b) Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{131.89\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :
> 100%	haute conjoncture
80% à 100%	cas normal
50%-80%	récession

c) Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{0.58\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	0%-4%	bon
	4% à 9%	suffisant
	> 9%	mauvais

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.

$$\frac{\text{Solde du compte de résultat}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{8.09\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 0%	équilibré/excédentaire
	-2.5% à 0%	déficit modéré
	< -2.5%	déficit exagéré

Indicateurs financiers de 2^e priorité (art. 57 RFinEC)

e) Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

$$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{86.48\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 50%	très bon
	50% à 100%	bon
	100% à 150%	moyen
	150% à 200%	mauvais
	> 200%	critique

f) Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

$$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{14.57\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 10%	effort d'invest. faible
	10% à 20%	effort d'invest. moyen
	20% à 30%	effort d'invest. élevé
	> 40%	effort d'invest. très élevé

g) Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

$$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{12.95\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 5%	charge faible
	5% à 15%	charge acceptable
	> 15%	charge forte

h) Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

$$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidante permanente}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{336.85}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 0 fr.	patrimoine net
	0 fr. à 1'000 fr.	endettement faible
	1'001 fr. à 2'500 fr.	endettement moyen
	2'501 fr. à 5'000 fr.	endettement important
	> 5'000 fr.	endettement très important

i) Taux d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{16.84\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 20%	bon
	10% à 20%	moyen
	< 10%	mauvais

j) Poids des intérêts passifs

Cet indicateur met en relation la part des recettes fiscales directes qui est consacrée au paiement des intérêts passifs. Il montre une des limites de l'endettement public. A titre d'exemple, si le poids des intérêts passifs est de 10%, cela signifie que chaque fois qu'un contribuable (personne physique ou morale) paie 100 francs d'impôt, 10 francs sont utilisés pour payer les intérêts passifs.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{2.87\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 9%	poids des intérêts exagéré
	4% à 9%	poids des intérêts moyen
	< 4%	poids des intérêts faible

Indicateurs financiers

	Désignation	Comptes 2022	Comptes 2021	Comptes 2020	Comptes 2019
90	<i>Taux d'endettement net (%)</i>	10.86	17.69	27.26	34.94
91	<i>Degré d'autofinancement</i>	131.89	127.81	167.63	282.20
92	<i>Part des charges d'intérêts</i>	0.58	0.61	0.63	0.78
93	<i>Degré de couverture des revenus détermina..</i>	8.09	5.93	2.82	33.20
94	<i>Dette brute par rapport aux revenus</i>	86.48	89.11	94.96	66.71
95	<i>Proportion des investissements</i>	14.57	13.38	8.88	6.65
96	<i>Part du service de la dette</i>	12.95	12.58	12.90	8.90
97	<i>Dette nette par habitant en francs</i>	336.85	533.86	781.45	1'014.00
98	<i>Taux d'autofinancement</i>	16.84	15.84	13.51	9.31
99	<i>Poids des intérêts passifs</i>	2.87	2.83	3.14	2.77

100 Disponibilités et placement à court terme

1001000
et suivants Les disponibilités et placements à court terme au 31 décembre s'élèvent à 5'595'680 fr., en augmentation de 1'358'210 fr. par rapport au 1^{er} janvier.

101 Créances

1010000 et
suivants Nous notons une diminution du montant total des débiteurs de 891'053 fr.

1012001 et
suivants Le cumul des soldes des débiteurs impôts diminue de 476'086 fr.



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1	ACTIF	63'260'934.46	66'974'598.48	-66'302'054.10	63'933'478.84
10	Patrimoine financier	15'968'264.77	64'025'944.05	-63'474'810.95	16'519'397.87
100	Disponibilités et placements à court terme	4'237'469.64	23'837'723.94	-22'479'513.37	5'595'680.21
1000	Liquidités	2'031.85	52'674.85	-51'927.80	2'778.90
1000000	Caisse	2'031.85	25'312.85	-24'565.80	2'778.90
1000999	Transfert de caisse	0.00	27'362.00	-27'362.00	0.00
1001	La Poste	166'158.71	1'365'083.08	-1'309'266.62	221'975.17
1001000	CCP 20-1060-6	166'158.71	1'365'083.08	-1'309'266.62	221'975.17
1002	Banque	4'069'279.08	22'360'697.31	-21'059'050.25	5'370'926.14
1002000	BCN U 0015.44.00	360'176.00	1'814'507.44	-1'873'934.09	300'749.35
1002001	BANQUE MIGROS 67.376.789	3'709'103.08	20'546'189.87	-19'185'116.16	5'070'176.79
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	59'268.70	-59'268.70	0.00
1004000	Cartes de débit et de crédit	0.00	59'268.70	-59'268.70	0.00
101	Créances	4'299'220.56	39'496'200.43	-40'387'254.21	3'408'166.78
1010	Créances suite livraisons et prestations en faveur de tiers	2'061'441.86	3'962'204.25	-4'275'398.71	1'748'247.40
1010000	Débiteurs SI & taxes diverses	2'101'057.21	3'962'174.15	-4'309'276.91	1'753'954.45
1010009	Soldes en faveur des débiteurs	-39'615.35	30.10	33'878.20	-5'707.05
1011	Comptes courants avec des tiers	0.00	38'235.25	-38'235.25	0.00
1011002	Impôt anticipé	0.00	38'235.25	-38'235.25	0.00
1012	Créances fiscales	1'906'654.42	28'610'766.23	-29'086'853.09	1'430'567.56
1012001	Compte courant Etat SIPP - différences	0.00	14'627'574.91	-14'627'574.91	0.00
1012100	Débiteurs impôts PP année en cours	1'746'526.32	11'983'293.95	-11'273'925.08	2'455'895.19
1012200	Débiteurs impôts PM année en cours	257'427.81	1'285'678.56	-2'458'920.15	-915'813.78
1012300	Débiteurs impôts à la source	10'491.12	85'977.67	-84'520.95	11'947.84
1012400	Débiteurs impôts PM années précédentes	38'341.54	1'931.07	-396.32	39'876.29
1012600	Débiteurs impôts fonds IPM	-146'132.37	626'310.07	-641'515.68	-161'337.98
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	2'413'451.55	-2'413'136.00	315.55
1013900	Décomptes salaires négatifs	0.00	315.55	0.00	315.55
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	2'413'136.00	-2'413'136.00	0.00
1015	Comptes courants internes	279'158.14	1'200'000.00	-1'245'030.57	234'127.57
1015001	Compte courant GSR-LO - aide sociale	189'537.14	1'200'000.00	-1'245'030.57	144'506.57
1015003	Compte courant Syndicat forêts montagne de Boudry	89'621.00	0.00	0.00	89'621.00
1017	Comptes d'attentes	53'267.90	3'476'833.87	-3'535'193.07	-5'091.30
1017000	Compte d'attente	53'267.90	2'349'220.40	-2'410'210.10	-7'721.80
1017001	Compte d'attente salaires	0.00	16'771.40	-16'771.40	0.00
1017002	Compte d'attente charges salariales CCNC	0.00	333'935.40	-333'935.40	0.00
1017003	Compte d'attente assurances	0.00	38'488.10	-38'488.10	0.00
1017004	Compte d'attente paiements	0.00	76'400.95	-76'400.95	0.00
1017006	Compte d'attente cautions clés STEP	0.00	70'725.70	-70'725.70	0.00
1017009	Compte d'attente charges salariales Accidents+Maladie	0.00	88'935.82	-88'935.82	0.00
1017010	Compte d'attente charges salariales CPCN	0.00	413'432.45	-413'432.45	0.00
1017011	Compte d'attente charges salariales Swisscanto	0.00	71'726.60	-69'096.10	2'630.50
1017013	Compte d'attente Débiteur caisse	0.00	487.30	-487.30	0.00
1017014	Compte d'attente SIAR	0.00	16'709.75	-16'709.75	0.00
1019	Autres créances	-1'301.76	-205'290.72	206'592.48	0.00
1019203	TVA préalable fonctionnement - Port	0.00	-1'424.03	1'424.03	0.00
1019204	TVA préalable investissement - Port	0.00	-7.15	7.15	0.00
1019205	TVA préalable fonctionnement - Eau	0.00	-19'982.81	19'982.81	0.00
1019206	TVA préalable investissement - Eau	0.00	-16'422.92	16'422.92	0.00
1019207	TVA préalable fonctionnement - Epuration	0.00	-28'488.97	28'488.97	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Epuration	0.00	-43'146.54	43'146.54	0.00
1019211	TVA préalable fonctionnement - Déchets	0.00	-39'764.07	39'764.07	0.00
1019213	TVA préalable fonctionnement - Energie	0.00	-131.87	131.87	0.00
1019214	TVA préalable investissement - Energie	-1'301.76	-55'922.36	57'224.12	0.00
104	Actifs de régularisation	669'135.39	555'341.68	-601'546.37	622'930.70
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	669'135.39	555'341.68	-601'546.37	622'930.70
1041000	Actifs transitoires	669'135.39	555'341.68	-601'546.37	622'930.70
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	1'591.00	3'985.00	-3'810.00	1'766.00

108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)

- 1080002 Au débit du compte apparaît le report des investissements 2022 relatifs au renouvellement de la vigne située au lieu-dit Les Collonges.
- 1084020 Au débit du compte figure le report des investissements consentis en 2022 pour la rénovation des volets de l'Hôtel de Commune.
- 1084030 Au débit du compte figure le report des investissements consentis en 2022 pour les travaux de transformations et de rénovations du local commercial du Carraz.
- 1084050 Au débit du compte figure le report des investissements consentis en 2022 pour les travaux de réfection de la toiture de l'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière).

140 Immobilisation corporelles du patrimoine administratif (PA)

- 1401001 et suivants Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1060	Articles de commerce	1'591.00	3'985.00	-3'810.00	1'766.00
1060002	Stock cartes multicourses	381.00	3'810.00	-3'055.00	1'136.00
1060003	Stock carnets Noctambus	210.00	175.00	-175.00	210.00
1060004	Stock verres Commune	880.00	0.00	-460.00	420.00
1060005	Stock drapeaux Cortaillod	120.00	0.00	-120.00	0.00
107	Placements financiers	49'970.00	5.00	-2'687.00	47'288.00
1070	Actions et parts sociales	49'970.00	5.00	-2'687.00	47'288.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00	0.00	0.00	39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	2'688.00	0.00	-2'687.00	1.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'382.00	5.00	0.00	3'387.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'710'878.18	132'688.00	0.00	6'843'566.18
1080	Terrains PF	1'446'747.15	22'673.25	0.00	1'469'420.40
1080001	Jardins	94'400.00	0.00	0.00	94'400.00
1080002	Vignes	515'347.50	22'673.25	0.00	538'020.75
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00	0.00	0.00	265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassillère	13'439.65	0.00	0.00	13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00	0.00	0.00	43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00	0.00	0.00	32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00	0.00	0.00	107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00	0.00	0.00	53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00	0.00	0.00	141'200.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00	0.00	0.00	140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'264'131.03	110'014.75	0.00	5'374'145.78
1084010	Immeuble Petit-Cortaillod 18-19	876'000.00	0.00	0.00	876'000.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	900'000.00	16'323.70	0.00	916'323.70
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	831'800.00	1'549.50	0.00	833'349.50
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00	0.00	0.00	278'333.00
1084050	Local commercial Impasse du Carraz 2	108'916.45	92'141.55	0.00	201'058.00
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	310'000.00	0.00	0.00	310'000.00
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	1'959'081.58	0.00	0.00	1'959'081.58
14	Patrimoine administratif	47'292'669.69	2'948'654.43	-2'827'243.15	47'414'080.97
140	Immobilisations corporelles du PA	44'555'995.24	2'418'544.13	-2'555'304.15	44'419'235.22
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	0.00	0.00	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00	0.00	0.00	434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00	0.00	0.00	68'512.00
1401	Routes / voies de communication	3'004'052.96	548'065.50	-139'167.70	3'412'950.76
1401001	Route de Boudry	1.00	0.00	0.00	1.00
1401002	Route du chemin des Landions	0.00	203'004.67	0.00	203'004.67
1401003	Route de Sachet	0.00	1'985.54	0.00	1'985.54
1401004	Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00	0.00	0.00	1.00
1401006	Route de la Croix	159'824.30	0.00	-4'700.00	155'124.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00	0.00	0.00	1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00	0.00	0.00	2.00
1401009	Rue des Chavannes	621'997.00	0.00	-13'100.00	608'897.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	199'806.39	0.00	-19'300.00	180'506.39
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401012	Avenue François-Borel	921'563.50	0.00	-19'900.00	901'663.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	9'158.05	0.00	-1'700.00	7'458.05
1401014	Chemins piétonniers	21'321.22	76'312.85	-19'067.70	78'566.37
1401015	Chemins forestiers	49'326.45	0.00	-5'600.00	43'726.45
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	11'727.30	0.00	-2'300.00	9'427.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00	0.00	0.00	1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	1.00	0.00	0.00	1.00
1401020	Chemin des Landions	6'148.40	0.00	-100.00	6'048.40
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	415'790.00	112'096.45	-8'400.00	519'486.45
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	19'142.20	0.00	-6'000.00	13'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	11'360.05	0.00	-1'500.00	9'860.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	145'525.90	0.00	-10'400.00	135'125.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	155'896.85	0.00	-10'100.00	145'796.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	87'333.35	0.00	-8'400.00	78'933.35
1401055	Eclairage public et marquage - Ch. Roussette + Baume	168'122.00	8'450.12	-8'600.00	167'972.12
1401057	Eclairage public et marquage Ch. des Landions	0.00	144'503.44	0.00	144'503.44

1401058 et
suivants

Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1401058	Eclairage public et marquage Rte de Sachet	0.00	1'712.43	0.00	1'712.43
1402	Aménagement des eaux	1.00	0.00	0.00	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00	0.00	0.00	1.00
1403	Autres ouvrages de génie civil	12'368'762.60	1'516'552.14	-792'466.20	13'092'848.54
1403030	Port	2'018'183.35	0.00	-61'600.00	1'956'583.35
1403031	Aménagement plage et rives	168'672.10	50'259.35	-24'300.00	194'631.45
1403035	Terrain de football principal	22'605.65	0.00	-6'300.00	16'305.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00	0.00	0.00	1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	4'958.20	0.00	-3'700.00	1'258.20
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00	0.00	0.00	1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	83'125.80	0.00	-2'200.00	80'925.80
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	280'319.85	0.00	-74'200.00	206'119.85
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	121'885.95	0.00	-6'400.00	115'485.95
1403103	Conduite eau les Tilles	13'531.70	0.00	-3'100.00	10'431.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	309'865.05	0.00	-24'500.00	285'365.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	9'249.75	185'010.48	-2'200.00	192'060.23
1403106	Conduite eau Les Planches	101'620.60	0.00	-10'600.00	91'020.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	26'942.15	0.00	-900.00	26'042.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	224'515.30	0.00	-3'900.00	220'615.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	444'517.42	0.00	-11'600.00	432'917.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	20'624.90	0.00	-600.00	20'024.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	54'300.70	0.00	-1'400.00	52'900.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	497'624.10	0.00	-7'400.00	490'224.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	110'824.99	0.00	-2'700.00	108'124.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	198'039.95	0.00	-4'800.00	193'239.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	467'391.45	0.00	-6'100.00	461'291.45
1403116	Conduite eau - Ch. de la Roussette et de la Baume	544'764.04	221.12	-6'800.00	538'185.16
1403117	Conduite eau - route de Sachet	0.00	5'561.90	0.00	5'561.90
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	3'635.65	0.00	-900.00	2'735.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	16'843.30	0.00	-4'100.00	12'743.30
1403161	Station de dégermination Perreux	1.00	0.00	0.00	1.00
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	437'195.00	-2'945.98	-60'600.00	373'649.02
1403201	Conduite (e. c.) Rue de la Fin	48'918.40	0.00	-6'600.00	42'318.40
1403202	Conduite (e. c.) Rue des Chavannes	89'789.21	0.00	-40'366.20	49'423.01
1403203	Conduite (e. c.) Rue des Courtils	48'921.44	0.00	-23'800.00	25'121.44
1403204	Conduite (e. c.) Escaliers du Bugnon	14'319.55	0.00	-3'500.00	10'819.55
1403205	Conduite (e. c.) Route de la Goutte-d'Or	54'417.98	0.00	-1'500.00	52'917.98
1403206	Conduite (e. c.) Rue des Coteaux	104'053.00	0.00	-22'600.00	81'453.00
1403207	Conduite (e. c.) Avenue François-Borel	38'843.15	0.00	-800.00	38'043.15
1403208	BEP Grassilière	1.00	0.00	0.00	1.00
1403209	Conduite (e. c.) Ch. de la Roussette et de la Baume	101'802.82	1'199.68	-2'000.00	101'002.50
1403210	Conduite (e.c.) ch. des Landions	0.00	303'379.98	0.00	303'379.98
1403211	Conduite (e.c.) route de Sachet	0.00	3'126.06	0.00	3'126.06
1403250	Conduite (e. c.) Petite-Fin	65'840.45	0.00	-3'400.00	62'440.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1'467'527.00	0.00	-124'700.00	1'342'827.00
1403252	Conduite (e. u.) Sur les Rochettes	12'975.50	0.00	-500.00	12'475.50
1403253	Conduite (e. u.) Place du Temple	24'559.20	0.00	-800.00	23'759.20
1403254	Conduite (e. u.) Rue des Courtils	78'142.81	0.00	-8'400.00	69'742.81
1403255	Conduite (e. u.) Rue des Coteaux	66'112.21	0.00	-5'800.00	60'312.21
1403256	Conduite (e. u.) Rue des Chavannes	142'524.00	0.00	-3'000.00	139'524.00
1403257	Conduite (e. u.) Chanélaz	70'076.65	0.00	-2'900.00	67'176.65
1403258	Conduite (e.u.) Petit-Cortailod	0.00	169'475.86	0.00	169'475.86
1403259	Conduite (e.u.) ch. des Landions	0.00	80'740.38	0.00	80'740.38
1403260	Conduite (e.u.) route de Sachet	0.00	3'601.24	0.00	3'601.24
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	374'559.13	97'939.37	-20'900.00	451'598.50
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	10'697.95	0.00	-5'600.00	5'097.95
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	16'386.40	0.00	-8'400.00	7'986.40
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	412'292.13	0.00	-18'400.00	393'892.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	123'676.70	0.00	-8'200.00	115'476.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	96'297.65	0.00	-14'400.00	81'897.65
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	9'968.40	0.00	-1'900.00	8'068.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	358'979.62	0.00	-18'200.00	340'779.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	17'280.70	0.00	-900.00	16'380.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	529'366.50	0.00	-18'100.00	511'266.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	28'063.00	418'187.10	-1'100.00	445'150.10
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	23'320.25	0.00	-900.00	22'420.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	320'634.90	0.00	-24'100.00	296'534.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	43'870.45	34'050.09	-14'500.00	63'420.54
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	324'383.85	0.00	-11'600.00	312'783.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Gravières	8'449.50	0.00	-8'300.00	149.50
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	3'962.95	0.00	-800.00	3'162.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers	134'834.59	0.00	-4'200.00	130'634.59
1403419	Réseau d'électricité Ch. de la Roussette et de la Baume	673'459.48	0.00	-20'400.00	653'059.48
1403420	Réseau d'électricité ch. des Draizes	0.00	76'109.47	0.00	76'109.47
1403421	Réseau d'électricité route de Sachet	0.00	4'370.03	0.00	4'370.03

1403480 et suivants Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.

144 Prêts

1442001 Il s'agit du prêt accordé au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortailod, par décision du Conseil général, au taux fixe annuel de 1 % et qui sera intégralement remboursé à l'échéance convenue, à savoir en 2027.

1444001 Il s'agit du prêt accordé à la Fondation en faveur de la construction de logements pour personnes âgées (FMPA), par décision du Conseil général, lequel est remboursé à raison de 20'000 fr. par année.

145 Participations, capital social

1454001 et suivants Au débit du compte, figure l'augmentation de la valeur de capitalisation des sociétés dans lesquelles la Commune a des participations.



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1403480	Armoires et stations électriques	248'214.13	86'266.01	-10'000.00	324'480.14
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	26'703'684.36	268'221.05	-1'520'106.55	25'451'798.86
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora	7'458'431.65	171'227.35	-185'900.00	7'443'759.00
1404002	Hangar TP Courtils 48	609'305.00	0.00	-12'200.00	597'105.00
1404003	Four Banal	106'399.15	0.00	-6'400.00	99'999.15
1404005	Abri PC Cure 14	462'908.00	0.00	-28'900.00	434'008.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'662'602.00	0.00	-103'900.00	1'558'702.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod	27'115.00	0.00	-1'700.00	25'415.00
1404008	Cabane forestière du Bas	52'409.38	0.00	-3'100.00	49'309.38
1404009	Cabane forestière du Haut	74'600.00	0.00	-4'400.00	70'200.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'529'567.65	0.00	-160'400.00	2'369'167.65
1404020	Collège des Corneilles	5'406'475.15	11'788.80	-490'300.00	4'927'963.95
1404030	Collège des Noisetiers	1'155'093.40	0.00	-95'800.00	1'059'293.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	230'470.20	67'123.65	-13'400.00	284'193.85
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry (participation)	161'133.00	0.00	-13'500.00	147'633.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	84'700.00	0.00	-5'000.00	79'700.00
1404044	Abri en rondins Potat	48'200.00	0.00	-3'000.00	45'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	132'620.15	0.00	-11'900.00	120'720.15
1404046	Capitainerie	19'420.94	3'617.80	-600.00	22'438.74
1404050	Temple	1'186'354.05	0.00	-73'900.00	1'112'454.05
1404060	Pavillon cimetièr	138'062.50	0.00	-8'600.00	129'462.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2	2'157'785.05	0.00	-69'200.00	2'088'585.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	268'541.00	0.00	-16'800.00	251'741.00
1404090	Hangar Rochettes 10 (Feu + OPC)	1'431'524.35	14'463.45	-127'406.55	1'318'581.25
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertillière	85'799.80	0.00	-5'300.00	80'499.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	275'300.21	0.00	-17'100.00	258'200.21
1404183	Réservoir - Chevalière I	591'866.53	0.00	-24'400.00	567'466.53
1404184	Réservoir - Chevalière II	347'000.20	0.00	-37'000.00	310'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	210'500.92	59'457.30	-103'563.70	166'394.52
1406001	Equipement informatique Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00	0.00	0.00	1.00
1406004	Abri bus	20.55	0.00	-19.55	1.00
1406005	Mobilier urbain	6'577.20	52'381.15	-55'881.15	3'077.20
1406006	Places de jeux	6'898.20	0.00	-3'100.00	3'798.20
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	114'001.45	0.00	-17'500.00	96'501.45
1406008	Equipement informatique collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406010	Matériel-mobilier Temple	10'099.65	0.00	-5'100.00	4'999.65
1406011	Matériel-mobilier abri STPA	0.00	7'076.15	0.00	7'076.15
1406020	Véhicule Sécurité publique	1.00	0.00	0.00	1.00
1406021	Véhicules Service des travaux publics	18'193.85	0.00	-6'000.00	12'193.85
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00	0.00	0.00	1.00
1406102	Système de dégermination La Chevalière	39'937.02	0.00	-1'200.00	38'737.02
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertillière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406301	Ecopoints	1.00	0.00	0.00	1.00
1406302	Conteneurs enterrés	14'764.00	0.00	-14'763.00	1.00
1409	Autres immobilisations corporelles	0.00	26'248.14	0.00	26'248.14
1409401	Compteurs électriques	0.00	26'248.14	0.00	26'248.14
142	Immobilisations incorporelles	164'724.45	247'486.30	-19'500.00	392'710.75
1429	Autres immobilisations incorporelles	164'724.45	247'486.30	-19'500.00	392'710.75
1429001	Plan d'aménagement	131'789.45	176'467.76	-13'200.00	295'057.21
1429002	Etude fusion Boudry-Cortailod-Milvignes	30'000.00	48'527.55	-6'000.00	72'527.55
1429003	Plan d'alimentation en eau potable	2'935.00	22'490.99	-300.00	25'125.99
144	Prêts	80'000.00	190'000.00	-20'000.00	250'000.00
1442	Prêts aux communes et aux syndicats de communes	0.00	190'000.00	0.00	190'000.00
1442001	STEP Bdy-Ctd - 22-27 - fr. 190'000 - 1%	0.00	190'000.00	0.00	190'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	80'000.00	0.00	-20'000.00	60'000.00
1444001	FMPA - 19-25 - fr.120'000 - 0.5%	80'000.00	0.00	-20'000.00	60'000.00
145	Participations, capital social	2'491'950.00	92'624.00	-232'439.00	2'352'135.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'491'950.00	92'624.00	-232'439.00	2'352'135.00
1454001	CADBAR - 45 actions	634'919.00	36'047.00	0.00	670'966.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	377'014.00	53'785.00	0.00	430'799.00

1454003 et suivants	Au débit du compte, figure l'augmentation de la valeur de capitalisation des sociétés dans lesquelles la Commune a des participations. En application de la LFinEC, nous avons procédé à la réévaluation de la valeur des positions qui affichaient des variations significatives.
1454004	La liquidation de la société NeuchEole SA, dans laquelle la Commune de Cortaillod détenait 4,81 % du capital-actions, a débouché, pour notre Commune, sur une perte de 10'493 fr. sur un montant d'investissement initial de 46'920 fr.

205 Provisions à court terme

2050000	La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de porter au bilan la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises par les collaborateurs au 31 décembre. Pour l'ensemble des services communaux, cette valeur a augmenté de 3'268 fr. par rapport à l'année précédente.
---------	---

206 Engagements financiers à long terme

2063005 et suivants	La dette communale à moyen et long termes n'a pas varié en 2022.
---------------------	--

290 Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

2900100 et suivants	Il s'agit des « réserves » liées aux chapitres autofinancés. On y voit les variations découlant des attributions ou prélèvements comptabilisés en 2022, lesquels correspondent aux excédents de revenus ou de charges desdits chapitres, ainsi qu'aux prélèvements à ces réserves.
---------------------	--



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	409'786.00	1'556.00	0.00	411'342.00
1454004	NeuchEole SA - 4'692 actions	225'878.00	0.00	-225'878.00	0.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	4'917.00	0.00	-2'749.00	2'168.00
1454006	SA immobil. du Théâtre régional de Neuchâtel - 258 actions	364'113.00	28.00	0.00	364'141.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	265'568.00	1'208.00	0.00	266'776.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	209'755.00	0.00	-3'812.00	205'943.00
2	PASSIF	-63'260'934.46	12'882'103.48	-13'554'647.86	-63'933'478.84
20	Capitaux de tiers	-18'475'264.10	10'756'342.09	-10'382'304.75	-18'101'226.76
200	Engagements courants	-2'403'627.63	10'363'924.37	-10'083'080.06	-2'122'783.32
2000	Engagements courants (livraisons et prestations de tiers)	-2'318'663.65	10'196'403.69	-9'953'236.38	-2'075'496.34
2000000	Engagements courants (livraisons et de prestations de tiers)	-2'318'663.65	10'196'403.69	-9'953'236.38	-2'075'496.34
2001	Comptes courants avec des tiers	-3'149.40	38'128.70	-38'196.35	-3'217.05
2001004	Charges d'immeubles PF 01.07.21 - 30.06.22	-3'149.40	25'535.75	-22'386.35	0.00
2001005	Charges d'immeubles PF 01.07.22 - 30.06.23	0.00	12'592.95	-15'810.00	-3'217.05
2002	Impôts	-78'849.58	129'391.98	-91'597.33	-41'054.93
2002200	Compte d'attente TVA	-78'849.58	129'783.62	-91'988.97	-41'054.93
2002201	TVA due fonctionnement – Déchets	0.00	-402.08	402.08	0.00
2002203	TVA due fonctionnement – Energie	0.00	10.66	-10.66	0.00
2002205	TVA due fonctionnement – Epuration	0.00	-0.01	0.01	0.00
2002207	TVA due fonctionnement – Eaux (2.5 %)	0.00	-0.21	0.21	0.00
2006	Dépôts et cautions	-2'965.00	0.00	-50.00	-3'015.00
2006000	Dépôt de garantie clés diverses	-2'965.00	0.00	-50.00	-3'015.00
204	Passifs de régularisation	-378'481.60	389'376.62	-290'955.75	-280'060.73
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-238'651.60	249'387.98	-151'126.01	-140'389.63
2041000	Passifs transitoires	-238'651.60	249'387.98	-151'126.01	-140'389.63
2044	Charges financières/revenus financiers	-139'830.00	139'988.90	-139'830.00	-139'671.10
2044000	Charges financières/revenus financiers	-139'830.00	139'988.90	-139'830.00	-139'671.10
2049	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	-0.26	0.26	0.00
2049000	Autres passifs de régularisation, compte de résultats	0.00	-0.26	0.26	0.00
205	Provisions à court terme	-44'719.87	0.00	-3'268.94	-47'988.81
2050	Provisions à court terme (prestations suppl. du personnel)	-44'719.87	0.00	-3'268.94	-47'988.81
2050000	Provisions à court terme HS + VAC	-44'719.87	0.00	-3'268.94	-47'988.81
206	Engagements financiers à long terme	-15'000'000.00	0.00	0.00	-15'000'000.00
2063	Emprunts	-15'000'000.00	0.00	0.00	-15'000'000.00
2063005	BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063006	BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063007	Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063008	Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063009	SUVA 15-27 - 3,0 Mio - 0.420%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063010	SUVA 19-31 - 2 Mio - 0,270%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063011	BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
208	Provisions à long terme	-28'600.00	3'041.10	-5'000.00	-30'558.90
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-28'600.00	3'041.10	-5'000.00	-30'558.90
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-28'600.00	3'041.10	-5'000.00	-30'558.90
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090000	Taxes d'exemption pour locaux de protection civile (abris PC)	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-44'785'670.36	2'125'761.39	-3'172'343.11	-45'832'252.08
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'644'646.12	235'522.18	-53'709.06	-2'462'833.00
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-2'644'646.12	235'522.18	-53'709.06	-2'462'833.00
2900100	Financement spécial - eau	-843'494.70	233'826.37	0.00	-609'668.33
2900201	Financement spécial - épuration	-1'164'901.46	0.00	-28'822.05	-1'193'723.51
2900301	Financement spécial - déchets ménages	-221'473.13	0.00	-24'887.01	-246'360.14

2900700 La modification du règlement du port adoptée le 24 juin 2021 par le Conseil général a introduit un plafonnement du montant de la réserve « Financement spécial – port » à 375'000 fr.

291 Fonds

2910100 Le Conseil communal a décidé de procéder à un versement volontaire au Fonds forestier de réserve pour un montant de 12'661 fr., selon l'accord de prestation 2020-2024, correspondant à des subventions reçues de la Confédération.

2910600 et
2910601

Le produit de la redevance à vocation énergétique est réparti à parts égales entre le « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) », destiné à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, et le « fonds communal à vocation énergétique », destiné à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables.

2911000 Conformément à la décision du Conseil général, un montant de 52'381 fr. a été prélevé sur ce legs afin d'amortir l'investissement consenti pour l'installation d'engins de remise en forme dans l'espace public.

293 Préfinancements

2930001 Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de l'avenue François-Borel.

2930002 Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de la rue des Chavannes.

295 Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif

2950001 Le montant figurant au débit du compte est le total du prélèvement à la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif (PA), lequel neutralise l'effet du retraitement du PA effectué en 2018.

299 Excédent/découvert du bilan

2990000 L'excédent de revenus de l'exercice 2022 s'élève à 1'604'131 fr.

2999000 La fortune nette s'élève à 25'982'013 fr. Si l'on ajoute à celle-ci le montant de l'excédent de revenus de l'exercice 2022, l'excédent du bilan s'élève à 27'586'144 fr. au 31 décembre.



Comptes 2022

Bilan détaillé		situation au 01.01.2022	Débit	Crédit	situation au 31.12.2022
2900401	Financement spécial - déchets entreprises	-39'776.83	1'695.81	0.00	-38'081.02
2900700	Financement spécial - port	-375'000.00	0.00	0.00	-375'000.00
291	Fonds	-2'471'450.75	54'389.95	-353'672.50	-2'770'733.30
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-2'363'545.40	2'008.80	-353'672.50	-2'715'209.10
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement	-124'449.75	0.00	-30'000.00	-154'449.75
2910100	Fonds forestier	-119'957.60	0.00	-12'661.55	-132'619.15
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)	-1'783'657.37	0.00	-224'675.19	-2'008'332.56
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-164'290.25	0.00	-42'476.41	-206'766.66
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-164'290.23	2'008.80	-42'476.41	-204'757.84
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-6'900.20	0.00	-1'382.94	-8'283.14
2911	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-107'905.35	52'381.15	0.00	-55'524.20
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-107'905.35	52'381.15	0.00	-55'524.20
293	Préfinancements	-1'540'400.00	33'000.00	0.00	-1'507'400.00
2930	Préfinancements	-1'540'400.00	33'000.00	0.00	-1'507'400.00
2930001	Préfinancement avenue François-Borel	-675'600.00	19'900.00	0.00	-655'700.00
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-864'800.00	13'100.00	0.00	-851'700.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-6'739'340.00	642'019.00	0.00	-6'097'321.00
2950	Réserves liées au retraitement	-6'739'340.00	642'019.00	0.00	-6'097'321.00
2950001	Réserve d'amortissements du retraitement du PA	-6'739'340.00	642'019.00	0.00	-6'097'321.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-25'982'013.44	1'160'830.26	-2'764'961.55	-27'586'144.73
2990	Résultat annuel	-1'160'830.26	1'160'830.26	-1'604'131.29	-1'604'131.29
2990000	Résultat annuel	-1'160'830.26	1'160'830.26	-1'604'131.29	-1'604'131.29
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-24'821'183.18	0.00	-1'160'830.26	-25'982'013.44
2999000	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	-24'821'183.18	0.00	-1'160'830.26	-25'982'013.44

01100 Conseil général

- 30000.00 Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
- 31020.02 Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux conseillers généraux) nécessitent la publication d'avis officiels.
- 31320.00 Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par notre fiduciaire.

01200 Conseil communal

- 30000.02 et suivants Chaque conseiller communal touche un salaire mensuel fixe de 1'200 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales non incluses dans le salaire mensuel fixe est rétribué au prix de 50 fr. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03.
- 31020.00 Dans ce compte figure, entre autres, le coût de publication d'avis officiels en relation avec les activités du Conseil communal.
- 31051.00 Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de mises à la retraite, de naissances, de mariages et décès au sein du personnel sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage.
- 31530.00 Il s'agit des charges de maintenance informatique du Conseil communal (téléphonie, accès au réseau, ordinateurs, imprimante et licences).
- 31990.00 Le Conseil communal octroie généralement durant l'année quelques dons ou soutiens financiers.
- 43090.00 Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-dessus).

02100 Service financier

Pas de commentaires.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE		1'454'520.04	1'572'800	-118'280	1'462'610.49	-8'090
	Charges	1'955'402.96	1'997'700	-42'297	1'983'066.89	-27'664
	Revenus	-500'882.92	-424'900	-75'983	-520'456.40	19'573
01	Législatif et exécutif	206'141.58	225'800	-19'658	208'745.31	-2'604
	Charges	212'049.98	230'800	-18'750	215'137.31	-3'087
	Revenus	-5'908.40	-5'000	-908	-6'392.00	484
01100	Conseil général	23'069.15	25'700	-2'631	35'509.60	-12'440
30	Charges de personnel	10'435.00	12'000	-1'565	12'615.00	-2'180
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	10'435.00	12'000	-1'565	12'615.00	-2'180
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	9'634.15	10'700	-1'066	19'894.60	-10'260
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0	3'350.15	-3'350
31020.02	Publications et annonces	2'418.25	3'000	-582	3'210.00	-792
31100.02	Machines de bureau	0.00	0	0	447.00	-447
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	0.00	0	0	4'846.50	-4'847
31320.00	Honoraires de conseillers externes	7'215.90	7'200	16	7'108.20	108
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	932.75	-933
39	Imputations internes	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
01200	Conseil communal	183'072.43	200'100	-17'028	173'235.71	9'837
30	Charges de personnel	136'362.75	142'700	-6'337	133'855.70	2'507
30000.02	Honoraires du Conseil communal	72'000.00	72'000	0	72'000.00	0
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	56'825.00	57'000	-175	53'025.00	3'800
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	4'900.95	8'400	-3'499	5'860.65	-960
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	283.90	300	-16	275.55	8
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	1'676.40	2'700	-1'024	1'920.00	-244
30591.00	Fonds de formation professionnelle	69.90	200	-130	80.00	-10
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	143.65	300	-156	164.40	-21
30593.00	Fonds formation apprentis	462.95	800	-337	530.10	-67
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	52'318.08	62'100	-9'782	45'472.01	6'846
31020.00	Imprimés, publications	0.00	300	-300	0.00	0
31020.02	Publications et annonces	263.65	1'100	-836	0.00	264
31051.00	Frais de réceptions	24'923.53	30'000	-5'076	22'555.36	2'368
31130.00	Matériel informatique	5'090.55	8'000	-2'909	0.00	5'091
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	120.00	0	120	0.00	120
31300.03	Téléphones	162.00	200	-38	162.00	0
31340.01	Assurances choses et RC	304.40	400	-96	302.20	2
31340.02	Primes d'assurances véhicules	268.90	300	-31	317.25	-48
31530.00	Entretien du matériel informatique	17'185.05	16'800	385	18'128.80	-944
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'000.00	2'000	-1'000	1'006.40	-6
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-5'908.40	-5'000	-908	-6'392.00	484
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-5'908.40	-5'000	-908	-6'392.00	484
02	Services généraux	1'248'378.46	1'347'000	-98'622	1'253'865.18	-5'487
	Charges	1'743'352.98	1'766'900	-23'547	1'767'929.58	-24'577
	Revenus	-494'974.52	-419'900	-75'075	-514'064.40	19'090
02100	Service financier	64'561.66	196'000	-131'438	154'613.87	-90'052
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	193'856.03	243'600	-49'744	256'597.27	-62'741
31000.00	Matériel de bureau	275.65	500	-224	173.20	102

31300.02	En septembre 2021, un nouveau compte-courant a été ouvert auprès de la Banque Migros SA. L'ancien compte-courant auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise n'est conservé que pour le paiement des salaires.
31300.04	En plus des frais de poursuites découlant des facturations effectuées par la Commune, ceux liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte (11'345 fr.).
31331.00	Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt, lesquels s'élèvent à 20 fr. par contribuable, tant pour les personnes physiques que morales.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
31811.01	On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs, remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent (remises d'impôts).
31990.00	On trouve dans cette rubrique les frais facturés par SIX Paynet pour les transactions payées au guichet par cartes de crédits ou débits directs, ainsi que les frais facturés par PostFinance pour la gestion de nos « e-factures ».
36500.00	La liquidation de la société NeuchEole SA, dans laquelle la Commune de Cortaillod détenait 4,81 % du capital-actions, a débouché, pour notre Commune, sur une perte de 10'493 fr. sur un montant d'investissement initial de 46'920 fr.
42100.00	On trouve dans ce compte le produit de la facturation au Syndicat intercommunal de la STEP Boudry-Cortaillod du travail administratif effectué par l'Administration communale pour son compte.
42900.01	Nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens (ADB) accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau nous reverse le 75% des créances récupérées. L'Office de perception a également pu procéder à des récupérations sur ADB de créances fiscales (21'225 fr.).
44900.00	La Commune possède des participations dans des sociétés anonymes de droit public. Chaque année, nous devons procéder à la réévaluation de la valeur comptable de ces participations. En 2022, deux positions ont augmenté de façon significative, à savoir Cadbar SA (36'047 fr.) et Eli10 SA (53'785 fr.).

02200 Administration (général)

30100.00	Durant l'exercice écoulé, l'Administration a compté 5,6 équivalents plein temps et 2,4 apprentis.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au 31 décembre. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 2'101 fr.
30900.00	Cette rubrique comporte les frais liés à la formation de nos apprentis (matériel scolaire, inscription aux examens), la cotisation de 350 fr. en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE), ainsi qu'un forfait de 300 fr. par apprenti employé de commerce, pour les frais d'organisation des cours interentreprises organisés par l'ORF-NE.
31000.00	Les achats de papier et de diverses fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés à ceux de tous les outils de travail et du matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
31020.00	Les fournitures de papier à lettre, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique, ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux (voir compte 49300.00).
31020.02	Ici figure le coût des annonces officielles faites par la Commune dans les journaux (informations, mises au concours, etc.) ainsi que le coût d'impression des tous-ménages.
31130.00	Dans le cadre du budget, deux ordinateurs et un écran ont dû être remplacés (3'334 fr.).
31180.00	La migration du site Internet de la Commune sur une nouvelle plateforme nous a coûté 7'539 fr. Cette dépense avait été budgétée en 2021, mais la mise en production du nouveau site n'est finalement intervenue qu'en 2022.
31300.01	Depuis 2022, les tarifs des courriers « A » et « B » ont augmenté de 10 % et la location de la case postale de la Commune nous est désormais facturée 140 fr. par année.
31300.13	Cette rubrique comporte les charges découlant de la convention intercommunale relative à l'archivage.
31332.01	On trouve dans ce compte le coût de la redevance annuelle payée au Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN) pour notre connexion informatique au Nœud Cantonal.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.02 Machines de bureau	543.00	1'000	-457	543.00	0
31130.00 Matériel informatique	0.00	1'000	-1'000	2'047.35	-2'047
31300.01 Frais postaux	1'108.18	3'000	-1'892	1'939.88	-832
31300.02 Frais bancaires	1'149.95	400	750	632.40	518
31300.03 Téléphones	545.95	500	46	554.40	-8
31300.04 Frais de poursuites	21'132.86	20'000	1'133	21'771.13	-638
31300.14 Frais d'actes notariés	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
31331.00 Frais de participation au Bordereau Unique	66'620.00	65'200	1'420	65'520.00	1'100
31370.03 Redevances Radio-TV	645.00	700	-55	645.00	0
31530.00 Entretien du matériel informatique	9'704.00	10'300	-596	10'207.00	-503
31811.01 ADB, remises et non-valeur PP	90'364.03	133'000	-42'636	151'904.38	-61'540
31811.03 ADB, remises et non-valeur ISIS	768.55	3'400	-2'631	9.63	759
31990.00 Autres charges d'exploitation	998.86	600	399	649.90	349
36 Charges de transfert	10'493.01	0	10'493	0.00	10'493
36500.00 Réévaluations, participations PA	10'493.01	0	10'493	0.00	10'493
42 Taxes	-46'189.15	-47'500	1'311	-53'618.30	7'429
42100.00 Emoluments administratifs	-4'000.00	-4'000	0	-4'000.00	0
42600.01 Remboursements frais de poursuites	-15'943.45	-17'000	1'057	-18'242.88	2'299
42600.03 Frais de rappels	-3'905.78	-1'500	-2'406	-2'151.28	-1'755
42900.01 Récupérations ADB	-22'339.92	-25'000	2'660	-29'224.14	6'884
43 Revenus divers	-974.23	-100	-874	-5.10	-969
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-974.23	-100	-874	-5.10	-969
44 Revenus financiers	-92'624.00	0	-92'624	-48'360.00	-44'264
44900.00 Réévaluations PA	-92'624.00	0	-92'624	-48'360.00	-44'264
02200 Administration (général)	777'632.59	758'400	19'233	702'249.78	75'383
30 Charges de personnel	862'430.81	856'800	5'631	849'632.68	12'798
30100.00 Salaires du personnel	687'486.35	673'800	13'686	675'630.95	11'855
30108.00 Variation provision HS + VAC	2'101.16	0	2'101	-8'828.62	10'930
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'119.45	3'900	219	3'888.00	231
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	850.00	400	450	1'550.00	-700
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	44'230.15	43'700	530	43'830.35	400
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	94'808.20	92'600	2'208	103'711.95	-8'904
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'767.05	1'500	267	1'652.40	115
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	-72.40	0	-72	-1'075.95	1'004
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	14'156.15	14'200	-44	14'026.30	130
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	14'848.40	16'200	-1'352	14'678.10	170
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	-9'136.65	0	-9'137	-6'818.55	-2'318
30591.00 Fonds de formation professionnelle	586.40	600	-14	580.90	6
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'214.00	1'300	-86	1'202.20	12
30593.00 Fonds formation apprentis	3'909.80	3'900	10	3'873.70	36
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	1'563.75	4'700	-3'136	1'094.70	469
30910.00 Recrutement du personnel	0.00	0	0	570.25	-570
30990.00 Autres charges du personnel	-1.00	0	-1	66.00	-67
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	101'230.38	97'000	4'230	88'805.15	12'425
31000.00 Matériel de bureau	5'187.45	5'000	187	5'651.65	-464
31020.00 Imprimés, publications	7'175.70	2'500	4'676	3'539.50	3'636
31020.01 Photocopies	4'438.65	5'000	-561	6'342.80	-1'904
31020.02 Publications et annonces	2'129.25	1'400	729	0.00	2'129
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	490.00	500	-10	475.00	15
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	2'000	-2'000	3'289.15	-3'289
31100.02 Machines de bureau	303.75	500	-196	1'703.65	-1'400
31130.00 Matériel informatique	3'497.15	4'000	-503	2'802.35	695
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	7'908.50	3'100	4'809	3'514.75	4'394
31300.03 Téléphones	1'345.20	2'000	-655	1'700.10	-355
31300.05 Cotisations	1'957.35	1'900	57	1'815.90	141
31300.12 Ports et affranchissements	16'567.37	17'600	-1'033	12'129.20	4'438
31300.13 Archiviste intercommunal	9'681.50	10'500	-819	9'545.40	136
31300.80 Contrats de maintenance	340.30	400	-60	314.50	26
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	8'611.00	8'700	-89	8'598.00	13
31340.01 Assurances choses et RC	1'621.30	1'700	-79	1'628.90	-8

31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
46110.01	L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
46110.03	L'indemnité de l'Etat versée à la Commune pour les notifications de commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites se trouve, depuis l'exercice 2022, dans le chapitre 11100 (Sécurité communale), considérant que le travail qui en découle est confié à l'assistant de sécurité publique.
46311.00	Le « contrat-formation » est une nouvelle mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis employés de commerce, les entreprises perçoivent un montant annuel de 3'000 fr. par apprenti, plus 1'300 fr. en cas de filière de maturité professionnelle intégrée.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 34110 – Port ; • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées. <p>En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation de l'Administration communale aux travaux de gérance de ces immeubles La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 79000 (Aménagement du territoire) pour la participation du Service technique auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).</p>
49300.00	Dans cette rubrique, figurent diverses fournitures « facturées » à d'autres services communaux.
49300.02	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).
02900	Immeubles administratifs
30100.00	Durant l'exercice écoulé, le Service de conciergerie a compté 4 équivalents plein temps et un apprenti.
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 1'791 fr.
30900.00	Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
31200.01	Les frais d'éclairage et de chauffage du Centre administratif sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Le Centre administratif est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203).
31200.02	Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment administratif ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 1'795 fr., directement déduits de la facture d'électricité d'Eli10 SA. La recette figure dans le compte 42500.00 du présent chapitre.
31300.80	Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31340.02 Primes d'assurances véhicules	268.90	400	-131	317.20	-48
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	894.60	900	-5	894.60	0
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	300	-300	236.40	-236
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	0.00	200	-200	0.00	0
31530.00 Entretien du matériel informatique	27'399.21	26'100	1'299	23'465.00	3'934
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	1'052.75	1'600	-547	516.40	536
31920.01 Droits d'auteurs	317.75	400	-82	317.75	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	42.70	300	-257	6.95	36
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'000.00	0	6'000	0.00	6'000
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	6'000.00	0	6'000	0.00	6'000
42 Taxes	-6'185.00	-9'000	2'815	-9'421.50	3'237
42100.00 Emoluments administratifs	-6'185.00	-9'000	2'815	-9'421.50	3'237
43 Revenus divers	-15.60	0	-16	-18.05	2
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-15.60	0	-16	-18.05	2
46 Revenus de transfert	-9'853.00	-9'900	47	-50'848.50	40'996
46110.01 Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'853.00	-3'900	47	-3'851.50	-2
46110.03 Dédommag. pour notification de poursuites	0.00	0	0	-39'697.00	39'697
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-6'000.00	-6'000	0	-7'300.00	1'300
49 Imputations internes	-175'975.00	-176'500	525	-175'900.00	-75
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-103'050.00	-103'900	850	-103'300.00	250
49300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-13'500.00	-13'500	0	-13'500.00	0
49300.02 Imput. déchets	-59'425.00	-59'100	-325	-59'100.00	-325
02900 Immeubles administratifs	406'184.21	392'600	13'584	397'001.53	9'183
30 Charges de personnel	442'368.10	448'600	-6'232	453'059.21	-10'691
30100.00 Salaires du personnel	350'477.15	343'300	7'177	390'360.30	-39'883
30108.00 Variation provision HS + VAC	-1'791.80	0	-1'792	2'394.71	-4'187
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-3'420.00	0	-3'420	-3'109.60	-310
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'780.00	4'900	-1'120	4'860.00	-1'080
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	2'350.00	5'000	-2'650	1'250.00	1'100
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	22'739.20	22'600	139	25'259.35	-2'520
30509.00 Rmbt cotis. patron. AVS,AI,APG,AC, frais adm.	-218.90	0	-219	-199.00	-20
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	43'021.20	43'100	-79	46'946.60	-3'925
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	7'545.40	4'700	2'845	9'681.40	-2'136
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-2'900.30	2'900
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'245.10	7'300	-55	8'048.65	-804
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	6'606.95	8'600	-1'993	7'608.25	-1'001
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	0.00	0	0	-44'471.45	44'471
30591.00 Fonds de formation professionnelle	300.15	300	0	333.30	-33
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	620.85	700	-79	690.10	-69
30593.00 Fonds formation apprentis	2'000.85	2'000	1	2'222.30	-221
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	811.60	6'100	-5'288	1'221.65	-410
30910.00 Recrutement du personnel	200.00	0	200	2'016.05	-1'816
30990.00 Autres charges du personnel	100.35	0	100	846.90	-747
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	48'366.85	42'500	5'867	40'869.17	7'498
31000.00 Matériel de bureau	0.00	0	0	3.45	-3
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	282.35	500	-218	19.55	263
31010.01 Produits de nettoyages	1'826.15	2'000	-174	1'367.50	459
31010.02 Carburants	814.40	900	-86	622.75	192
31020.02 Publications et annonces	0.00	500	-500	263.65	-264
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	240.35	500	-260	1'776.05	-1'536
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	500	-500	161.10	-161
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	2'742.40	2'800	-58	2'405.10	337
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	446.35	0	446	0.00	446
31200.01 Chauffage	12'982.95	5'000	7'983	6'346.50	6'636
31200.02 Electricité	1'966.99	2'000	-33	2'046.80	-80
31200.03 Eau	1'365.40	1'300	65	1'057.90	308
31200.04 Déchets	382.95	500	-117	384.95	-2
31300.00 Prestations de services de tiers	1'038.69	1'000	39	1'067.87	-29
31300.03 Téléphones	406.60	700	-293	721.75	-315
31300.80 Contrats de maintenance	9'195.20	9'200	-5	9'501.00	-306

- 31510.00 Ce compte englobe, entre autres dépenses, le coût des services d'entretien du véhicule du Service de conciergerie.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 39400.00 Les intérêts de la dette communale sont répartis dans les chapitres concernés proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous nous sommes acquittés en 2022 s'élève à 207'800 fr., dont 4,53 % sont imputés dans ce chapitre.
- 42406.24 Les principales recettes figurant dans ce compte proviennent des redevances communales pour l'usage du domaine public facturées aux consommateurs d'électricité par l'intermédiaire des fournisseurs actifs dans notre Commune, à savoir Eli10 SA et Groupe E SA. Les autres recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage de bateaux à terre et de diverses utilisations du domaine public comme les terrasses des établissements publics ou des chantiers privés, par exemple.
- Principales recettes 2022
- | | |
|--|-------------|
| Surfaces occupées par des travaux (privés) | 3'051 fr. |
| Hivernage bateaux | 5'150 fr. |
| Redevance utilisation du sol (électricité) | 142'731 fr. |
| Terrasses | 7'831 fr. |
- 42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
- 43090.00 On trouve dans ce compte la recette du « forfait annuel de conciergerie » pour l'entretien de l'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 (2'880 fr.).
- 46311.00 Le « contrat-formation » est une nouvelle mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31340.01 Assurances choses et RC	825.85	900	-74	941.50	-116
31340.02 Primes d'assurances véhicules	1'289.60	1'000	290	903.85	386
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	2'127.85	2'300	-172	1'947.35	181
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	1'338.60	1'500	-161	1'284.35	54
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	40.00	500	-460	425.75	-386
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	5'245.95	4'500	746	3'773.80	1'472
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	500	-500	375.40	-375
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'082.85	1'400	-317	1'795.25	-712
31530.00 Entretien du matériel informatique	2'569.07	1'700	869	1'676.00	893
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	116.80	500	-383	0.00	117
31990.00 Autres charges d'exploitation	39.50	300	-261	0.00	40
33 Amortissements du patrimoine administratif	69'200.00	69'200	0	69'200.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	69'200.00	69'200	0	69'200.00	0
39 Imputations internes	9'407.80	9'200	208	9'766.10	-358
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	9'407.80	9'200	208	9'766.10	-358
42 Taxes	-155'278.54	-169'000	13'721	-159'866.65	4'588
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-153'482.75	-168'000	14'517	-157'648.80	4'166
42500.00 Ventes	-1'795.79	-1'000	-796	-1'329.35	-466
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-888.50	889
43 Revenus divers	-2'880.00	-2'900	20	-11'026.30	8'146
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'880.00	-2'900	20	-11'026.30	8'146
46 Revenus de transfert	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0

11100 Sécurité communale

- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 972 fr.
- 31020.02 Nous comptabilisons principalement dans cette rubrique les frais de publication des éventuels arrêtés de circulation pris par le Conseil communal.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité (par exemple lors de la célébration de la Fête nationale). Du fait de l'absence prolongée de l'assistant de sécurité publique, nous avons confié à une société de surveillance privée la tâche de notifier les commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites. Pour le mois de décembre 2022, la somme qui nous a été facturée pour cette tâche s'élève à 2'627 fr.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs (3'235 fr.). Le coût de la maintenance du logiciel InfoPol s'est élevé à 161 fr.
- 36120.00 Du fait de l'absence prolongée de l'assistant de sécurité publique, nous avons confié à ses homologues de Boudry diverses tâches, telles que la remise d'actes judiciaires, le contrôle du parcage et celui des chantiers. Pour la période du 19 octobre au 21 décembre 2022, la somme qui nous a été facturée pour cette tâche s'élève à 3'735 fr.
- 42600.00 On trouve dans cette rubrique la rémunération versée par le Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) pour les retraits de plaques effectués par l'assistant de sécurité publique (2'200 fr.).
- 42700.00 On trouve dans cette rubrique le produit des amendes qui font l'objet d'une dénonciation de notre part au Service de la justice (bureau de créances judiciaires), qui se charge de recouvrer pour notre compte le produit des amendes, puis nous en rétrocède le 75 %.

14000 Questions juridiques

- 31320.00 Il s'agit des honoraires du juriste conseil à qui des mandats sont ponctuellement confiés. Il est toutefois difficile d'estimer à l'avance le nombre de dossier que nous devons lui soumettre. Les honoraires pour les conseils juridiques en matière de police des constructions sont comptabilisés dans le chapitre « 79000 – Aménagement du territoire ».



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE		438'182.94	468'900	-30'717	434'386.51	3'796
Charges		776'100.42	800'800	-24'700	743'294.76	32'806
Revenus		-337'917.48	-331'900	-6'017	-308'908.25	-29'009
11	Sécurité publique	85'892.72	72'300	13'593	85'127.16	766
Charges		147'362.72	144'400	2'963	123'932.16	23'431
Revenus		-61'470.00	-72'100	10'630	-38'805.00	-22'665
11100	Sécurité communale	85'892.72	72'300	13'593	85'127.16	766
30	Charges de personnel	123'074.21	129'400	-6'326	111'245.41	11'829
30100.00	Salaires du personnel	98'594.95	99'800	-1'205	98'056.15	539
30108.00	Variation provision HS + VAC	-972.89	0	-973	-907.19	-66
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	1'200.00	3'100	-1'900	2'100.00	-900
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	6'532.20	6'700	-168	5'721.15	811
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	13'041.00	13'300	-259	14'415.00	-1'374
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	217.90	300	-82	190.80	27
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	-436.40	0	-436	-13'099.75	12'663
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'081.15	2'100	-19	1'823.00	258
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	1'977.05	2'500	-523	1'731.90	245
30591.00	Fonds de formation professionnelle	86.05	100	-14	75.70	10
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	178.40	200	-22	156.05	22
30593.00	Fonds formation apprentis	574.80	600	-25	503.35	71
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	0.00	700	-700	0.00	0
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	479.25	-479
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'971.91	13'700	5'272	11'786.75	7'185
31000.00	Matériel de bureau	0.00	100	-100	24.40	-24
31010.02	Carburants	977.15	700	277	869.00	108
31020.02	Publications et annonces	2'720.85	1'400	1'321	1'440.95	1'280
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	984.00	2'200	-1'216	0.00	984
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	86.80	1'000	-913	1'011.45	-925
31130.00	Matériel informatique	70.00	0	70	0.00	70
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	842.55	0	843	38.75	804
31300.03	Téléphones	649.40	1'200	-551	802.45	-153
31300.10	Frais de société surveillance	4'673.15	1'500	3'173	1'615.50	3'058
31340.01	Assurances choses et RC	232.40	300	-68	236.40	-4
31340.02	Primes d'assurances véhicules	964.45	1'000	-36	964.45	0
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	543.00	600	-57	549.00	-6
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'952.80	0	1'953	720.85	1'232
31530.00	Entretien du matériel informatique	4'275.36	3'600	675	3'513.55	762
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	0.00	100	-100	0.00	0
36	Charges de transfert	5'016.60	1'000	4'017	600.00	4'417
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	5'016.60	1'000	4'017	600.00	4'417
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
42	Taxes	-26'755.00	-42'100	15'345	-38'805.00	12'050
42100.00	Emoluments administratifs	-50.00	-100	50	-100.00	50
42600.00	Remboursements de tiers	-2'200.00	-2'000	-200	-1'400.00	-800
42700.00	Part sur amendes de police	-24'505.00	-40'000	15'495	-37'305.00	12'800
46	Revenus de transfert	-34'715.00	-30'000	-4'715	0.00	-34'715
46110.03	Dédommag. pour notification de poursuites	-34'715.00	-30'000	-4'715	0.00	-34'715
14	Questions juridiques	13'993.40	19'300	-5'307	12'985.35	1'008
Charges		63'821.00	63'600	221	57'479.35	6'342
Revenus		-49'827.60	-44'300	-5'528	-44'494.00	-5'334
14000	Questions juridiques	6'486.00	3'600	2'886	2'640.60	3'845
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'486.00	3'600	2'886	2'640.60	3'845
31320.00	Honoraires de conseillers externes	3'769.50	1'000	2'770	0.00	3'770

31340.00	Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.
14001	Police des habitants
31051.00	Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.
36010.02	Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments que nous devons verser à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments sont facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-dessous.
36110.14	Le 65% des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identités est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.
42100.05	Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-dessus), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants.
42100.06	Voir commentaire du compte 36110.14 ci-dessus.
14060	Etat civil régional
36120.01	Depuis 2022, le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry est réparti à raison de 90 % sur la base du nombre d'habitants et de 10 % sur la base du nombre de ressortissants de chaque commune. Précédemment, cette répartition était basée sur un montant forfaitaire par commune équivalent à 10 % du coût brut et le solde, soit 90 %, réparti au prorata du nombre d'habitants.
15000	Service du feu
31300.80	L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).
36120.03	Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 « Service du feu » représente 3,00 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
44390.00	On trouve ici le produit de la refacturation des charges au locataire (gaz, électricité et eau).
44700.00	On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du feu du chemin des Rochettes 10.
16100	Stand de tir
	Pas de commentaires.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31340.00	Primes d'assurances	2'716.50	2'600	117	2'640.60	76
14001	Police des Habitants	-17'048.05	-15'500	-1'548	-17'258.25	210
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'214.35	2'800	-1'586	125.00	1'089
31051.00	Frais de réceptions	1'214.35	2'800	-1'586	0.00	1'214
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	125.00	-125
36	Charges de transfert	31'565.20	26'000	5'565	27'110.75	4'454
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	23'021.90	18'000	5'022	18'181.05	4'841
36110.14	Redevance Office de la population	8'543.30	8'000	543	8'929.70	-386
42	Taxes	-49'827.60	-44'300	-5'528	-44'494.00	-5'334
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-1'500.00	-1'500	0	-600.00	-900
42100.05	Emoluments Police des habitants	-35'092.60	-32'000	-3'093	-29'964.00	-5'129
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-13'235.00	-10'800	-2'435	-13'930.00	695
14060	Etat civil régional	24'555.45	31'200	-6'645	27'603.00	-3'048
36	Charges de transfert	24'555.45	31'200	-6'645	27'603.00	-3'048
36120.01	Emoluments état civil de district	24'555.45	31'200	-6'645	27'603.00	-3'048
15	Service du feu	188'112.20	223'000	-34'888	177'576.25	10'536
	Charges	327'994.60	354'600	-26'605	322'781.70	5'213
	Revenus	-139'882.40	-131'600	-8'282	-145'205.45	5'323
15000	Service du feu	188'112.20	223'000	-34'888	177'576.25	10'536
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	23'518.85	40'900	-17'381	29'132.40	-5'614
31130.00	Matériel informatique	0.00	1'400	-1'400	0.00	0
31200.01	Chauffage	10'154.65	10'000	155	11'229.40	-1'075
31200.02	Electricité	6'182.05	4'500	1'682	6'141.85	40
31200.03	Eau	1'861.35	2'300	-439	2'249.95	-389
31300.80	Contrats de maintenance	2'652.10	3'700	-1'048	3'659.35	-1'007
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'398.75	2'100	-701	1'261.45	137
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'030.85	1'400	-369	1'027.90	3
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	239.10	15'500	-15'261	3'562.50	-3'323
33	Amortissements du patrimoine administratif	44'806.80	45'000	-193	45'600.00	-793
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	44'806.80	45'000	-193	45'600.00	-793
36	Charges de transfert	253'427.50	262'600	-9'173	241'864.95	11'563
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	253'427.50	262'600	-9'173	241'864.95	11'563
39	Imputations internes	6'241.45	6'100	141	6'184.35	57
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'241.45	6'100	141	6'184.35	57
42	Taxes	-11'269.30	-11'000	-269	-9'320.75	-1'949
42500.00	Ventes	-11'269.30	-11'000	-269	-9'320.75	-1'949
44	Revenus financiers	-128'613.10	-120'600	-8'013	-127'621.20	-992
44390.00	Remboursement de charges	-20'613.10	-12'600	-8'013	-19'621.20	-992
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000.00	-108'000	0	-108'000.00	0
48	Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-8'263.50	8'264
48620.01	SISPVLN - part à la liquidation du solde bancaire	0.00	0	0	-8'263.50	8'264
16	Défense	150'184.62	154'300	-4'115	158'697.75	-8'513
	Charges	236'922.10	238'200	-1'278	239'101.55	-2'179
	Revenus	-86'737.48	-83'900	-2'837	-80'403.80	-6'334
16100	Stand de tir	8'260.00	8'000	260	7'000.00	1'260

31690.00	Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.
36360.00	Il s'agit de la subvention versée à la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod.
16101	Défense nationale militaire / abri STPA
31200.01 et suivants	Les coûts de chauffage et d'éclairage du cantonnement sont directement liés au taux d'occupation des locaux (voir rubrique 44700.00 ci-dessous), ainsi qu'aux conditions climatiques de l'année écoulée.
31440.00	Nous avons fait l'acquisition du matériel nécessaire pour sécuriser les « saut-de-loups » de l'abri STPA (139 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 52'000 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 « Défense nationale / abri militaire » représente 3,49 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
43090.00	Il s'agit du remboursement par la Confédération de frais de réparation du système de ventilation de l'abri comptabilisés sur l'exercice 2021.
44700.00	Il est toujours difficile de prévoir le nombre de demandes de locations qui nous seront adressées durant l'année, d'où la différence entre le budget et les comptes. En 2022, nous avons enregistré une occupation d'une trentaine de vendangeurs, durant 13 nuits.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
16200	Protection civile
36110.00	Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les Communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. Cette contribution s'élève à 13 fr. 50 par habitant.
16201	Poste sanitaire (Cure 14)
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 14'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 « Poste sanitaire » représente 0,97 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
36 Charges de transfert	1'260.00	1'000	260	0.00	1'260
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	1'260.00	1'000	260	0.00	1'260
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	57'097.42	61'600	-4'503	65'183.75	-8'086
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	12'017.95	14'400	-2'382	13'209.85	-1'192
31010.01 Produits de nettoyages	960.00	1'000	-40	119.70	840
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	300	-300	0.00	0
31200.01 Chauffage	1'213.10	2'300	-1'087	1'784.65	-572
31200.02 Electricité	2'962.10	2'400	562	1'833.85	1'128
31200.03 Eau	1'920.45	2'800	-880	1'797.00	123
31200.04 Déchets	312.95	400	-87	298.95	14
31300.03 Téléphones	303.40	300	3	306.20	-3
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	1'656.60	1'700	-43	1'500.70	156
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	734.05	700	34	730.60	3
31370.01 Taxes de séjours	864.00	1'000	-136	1'350.00	-486
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	139.50	1'000	-861	3'488.20	-3'349
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	951.80	500	452	0.00	952
33 Amortissements du patrimoine administratif	103'900.00	103'900	0	103'900.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	103'900.00	103'900	0	103'900.00	0
39 Imputations internes	7'248.95	7'300	-51	7'746.70	-498
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	7'248.95	7'300	-51	7'746.70	-498
43 Revenus divers	-3'488.20	0	-3'488	0.00	-3'488
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-3'488.20	0	-3'488	0.00	-3'488
44 Revenus financiers	-10'581.28	-12'000	1'419	-7'672.80	-2'908
44391.00 Autres remboursements de tiers	-222.00	0	-222	-87.00	-135
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-10'359.28	-12'000	1'641	-7'585.80	-2'773
48 Revenus extraordinaires	-52'000.00	-52'000	0	-52'000.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000.00	-52'000	0	-52'000.00	0
16200 Protection civile	63'490.50	63'500	-10	66'078.00	-2'588
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	334.00	-334
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	0	0	334.00	-334
36 Charges de transfert	63'490.50	63'500	-10	65'744.00	-2'254
36110.00 Dédommag. aux cantons et aux concordats	63'490.50	63'500	-10	65'744.00	-2'254
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	16'458.75	16'700	-241	16'509.15	-50
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'640.45	3'900	-260	3'552.40	88
31200.02 Electricité	2'820.60	2'600	221	2'535.75	285
31200.03 Eau	167.60	200	-32	169.50	-2
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	461.15	500	-39	417.75	43
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	175.10	200	-25	174.30	1
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	16.00	400	-384	255.10	-239
33 Amortissements du patrimoine administratif	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
39 Imputations internes	2'018.30	2'000	18	2'156.75	-138
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	2'018.30	2'000	18	2'156.75	-138
44 Revenus financiers	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
48 Revenus extraordinaires	-14'500.00	-14'500	0	-14'500.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500.00	-14'500	0	-14'500.00	0

16202 Poste de commandement (Coteaux 3)

Pas de commentaires.

16203 Poste d'attente (Draizes 23)

44700.00 Le Poste d'attente est occasionnellement loué par des associations locales ou des particuliers. En 2022, nous avons enregistré une occupation d'une vingtaine de vendangeurs, durant 13 nuits.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
16202	Poste de commandement (Coteaux 3)	1'584.00	2'400	-816	2'300.00	-716
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'332.00	2'400	-68	2'300.00	32
31200.01	Chauffage	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	32.00	100	-68	0.00	32
44	Revenus financiers	-748.00	0	-748	0.00	-748
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-748.00	0	-748	0.00	-748
16203	Poste d'attente (Draizes 23)	3'293.95	2'100	1'194	1'626.85	1'667
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'113.95	3'900	1'214	4'257.85	856
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	100	-100	0.00	0
31010.01	Produits de nettoyages	29.75	200	-170	0.00	30
31200.02	Electricité	1'128.15	500	628	599.55	529
31200.03	Eau	1'342.65	800	543	874.60	468
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	951.75	1'000	-48	869.95	82
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	885.95	900	-14	881.75	4
31370.01	Taxes de séjours	598.00	100	498	1'032.00	-434
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	177.70	300	-122	0.00	178
44	Revenus financiers	-1'820.00	-1'800	-20	-2'631.00	811
44391.00	Autres remboursements de tiers	-26.00	0	-26	-41.00	15
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'794.00	-1'800	6	-2'590.00	796

21110	Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
21200	Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
21300	Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)
31300.21	La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).
31610.00	La Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.
21700	Bâtiments scolaires
31110.00	Figure principalement dans ce compte l'achat urgent d'un aspirateur à eau pour les collèges (554 fr.).
31200.01	Les installations de chauffage du collège du Coq d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-dessous.
31300.80	On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » des collèges, du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).
31440.00	Les principaux travaux suivants ont été entrepris dans les collèges : <ul style="list-style-type: none"> • Collège des Noisetiers : remplacement de plinthes dans diverses salles (1'639 fr.) ; • Collège des Corneilles : remplacement de la pompe de circulation sanitaire (1'292 fr.) ; • Collège du Coq d'Or : remplacement d'un store à moteur électrique dans la salle d'info (1'712 fr.) ; • Collège du Coq d'Or : réparations sur divers stores à lamelles (1'220 fr.) ; • Collège des Corneilles : remise en service de la citerne à mazout de 40'000 litres (3'640 fr.). <p>Un sinistre dégâts d'eau par infiltrations dans les douches nous a coûté 12'829 fr. Ce sinistre a été remboursé par notre assureur bâtiments à hauteur de 12'037 fr. (voir compte 42600.00 ci-dessous)</p>
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 217'900 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 « Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2 » représente 19,07 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
FORMATION		5'916'487.50	6'011'400	-94'913	6'104'150.77	-187'663
	Charges	6'180'919.50	6'257'400	-76'481	6'353'358.17	-172'439
	Revenus	-264'432.00	-246'000	-18'432	-249'207.40	-15'225
21	Scolarité obligatoire	5'844'619.56	5'929'300	-84'680	6'020'622.73	-176'003
	Charges	6'109'051.56	6'175'300	-66'248	6'269'830.13	-160'779
	Revenus	-264'432.00	-246'000	-18'432	-249'207.40	-15'225
21110	Cycle 1	1'066'664.90	1'102'800	-36'135	1'183'257.67	-116'593
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'602.60	1'000	603	532.80	1'070
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'276.80	1'000	277	532.80	744
31990.00	Autres charges d'exploitation	325.80	0	326	0.00	326
36	Charges de transfert	1'065'062.30	1'101'800	-36'738	1'182'724.87	-117'663
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'065'062.30	1'101'800	-36'738	1'182'724.87	-117'663
21200	Cycle 2	1'674'641.08	1'660'800	13'841	1'661'590.65	13'050
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'734.80	1'700	35	1'843.20	-108
31300.21	Orthophonie, logopédie	1'734.80	1'100	635	1'843.20	-108
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	600	-600	0.00	0
36	Charges de transfert	1'672'906.28	1'659'100	13'806	1'659'747.45	13'159
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'672'906.28	1'659'100	13'806	1'659'747.45	13'159
21300	Cycle 3	2'344'654.08	2'415'000	-70'346	2'430'341.71	-85'688
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'027.00	3'500	-473	561.60	2'465
31300.21	Orthophonie, logopédie	432.00	500	-68	561.60	-130
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	2'475.00	3'000	-525	0.00	2'475
31990.00	Autres charges d'exploitation	120.00	0	120	0.00	120
36	Charges de transfert	2'341'627.08	2'411'500	-69'873	2'429'780.11	-88'153
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'341'627.08	2'411'500	-69'873	2'429'780.11	-88'153
21700	Bâtiments scolaires	726'004.25	717'900	8'104	712'157.55	13'847
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	204'298.85	177'900	26'399	173'820.30	30'479
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	422.00	100	322	0.00	422
31010.01	Produits de nettoyages	11'439.00	12'500	-1'061	12'627.15	-1'188
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	283.55	-284
31100.01	Mobilier de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	1'022.00	500	522	1'584.40	-562
31110.03	Equipements sportifs	4'377.30	6'000	-1'623	0.00	4'377
31200.01	Chauffage	103'369.55	83'000	20'370	85'222.65	18'147
31200.02	Electricité	10'651.15	11'000	-349	12'708.40	-2'057
31200.03	Eau	6'604.30	9'000	-2'396	7'561.95	-958
31200.04	Déchets	2'149.15	2'100	49	1'920.40	229
31300.80	Contrats de maintenance	15'815.60	14'000	1'816	14'737.25	1'078
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	9'573.00	9'700	-127	8'712.40	861
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	7'179.70	6'900	280	7'149.70	30
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	28'622.60	19'700	8'923	19'400.90	9'222
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	1'747.75	1'500	248	1'153.80	594
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	1'307.15	200	1'107	757.75	549
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	200	-200	0.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	18.60	500	-481	0.00	19
33	Amortissements du patrimoine administratif	746'500.00	745'300	1'200	744'500.00	2'000
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	746'500.00	745'300	1'200	744'500.00	2'000
39	Imputations internes	39'637.40	40'700	-1'063	43'044.65	-3'407
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	39'637.40	40'700	-1'063	43'044.65	-3'407

42500.00	Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du collège des Corneilles ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 8'976 fr.
42600.00	On trouve principalement dans ce compte les remboursements de notre assurance « bâtiment », ainsi que les remboursements de personnes privées suite à des dégâts dans les collèges.
44700.00	L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée au chœur mixte l'Echo du Vignoble et à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières indépendantes à domicile nous rapporte annuellement 2'400 fr.
44790.00	Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile (Po Cdmt).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

21921 Patrouilleurs scolaires

30100.00	Quatre patrouilleurs se partagent les trois sites surveillés, à savoir bas de la rue de la Fin, carrefour Courtils-Pièces-Chaperons-Cure et collège du Coq d'Or.
----------	--

22000 Ecoles spéciales

36140.00	Durant l'année scolaire 2021-2022, quatre élèves de Cortailod ont suivi les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel. Depuis la rentrée scolaire 2022-2023, il n'y a plus qu'un seul élève.
----------	---

23000 Formation professionnelle initiale

Pas de commentaires.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
42	Taxes	-21'413.75	-8'000	-13'414	-11'908.70	-9'505
42500.00	Ventes	-8'976.70	-8'000	-977	-7'520.10	-1'457
42600.00	Remboursements de tiers	-12'437.05	0	-12'437	-4'388.60	-8'048
44	Revenus financiers	-25'118.25	-20'100	-5'018	-19'398.70	-5'720
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-5'120.00	-5'000	-120	-4'754.15	-366
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-19'998.25	-15'100	-4'898	-14'644.55	-5'354
48	Revenus extraordinaires	-217'900.00	-217'900	0	-217'900.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900.00	-217'900	0	-217'900.00	0
21921	Patrouilleurs scolaires	32'655.25	32'800	-145	33'275.15	-620
30	Charges de personnel	32'488.80	32'700	-211	32'133.10	356
30100.00	Salaires du personnel	29'805.50	30'500	-695	29'087.20	718
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'417.90	1'000	418	1'354.95	63
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	631.25	500	131	773.40	-142
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	451.80	400	52	431.60	20
30591.00	Fonds de formation professionnelle	18.70	100	-81	17.75	1
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	38.80	100	-61	37.10	2
30593.00	Fonds formation apprentis	124.85	100	25	119.20	6
30910.00	Recrutement du personnel	0.00	0	0	311.90	-312
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	166.45	100	66	1'142.05	-976
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	0.00	0	0	1'071.75	-1'072
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	96.00	0	96	0.00	96
31340.01	Assurances choses et RC	70.45	100	-30	70.30	0
22	Ecoles spéciales	11'250.00	16'100	-4'850	22'500.00	-11'250
	Charges	11'250.00	16'100	-4'850	22'500.00	-11'250
22000	Ecoles spéciales	11'250.00	16'100	-4'850	22'500.00	-11'250
36	Charges de transfert	11'250.00	16'100	-4'850	22'500.00	-11'250
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	11'250.00	16'100	-4'850	22'500.00	-11'250
23	Formation professionnelle initiale	60'617.94	66'000	-5'382	61'028.04	-410
	Charges	60'617.94	66'000	-5'382	61'028.04	-410
23000	Formation professionnelle initiale	60'617.94	66'000	-5'382	61'028.04	-410
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	0.00	0
31300.21	Orthophonie, logopédie	0.00	200	-200	0.00	0
36	Charges de transfert	60'617.94	65'800	-5'182	61'028.04	-410
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	0.00	1'700	-1'700	0.00	0
36370.01	Bourses d'études	60'617.94	64'100	-3'482	61'028.04	-410

31100 Musées et arts plastiques

36350.00 La cotisation annuelle que nous avons versé à l'Association de la Maison de la Nature Neuchâteloise s'élève à 150 fr.

36350.01 La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.

32100 Bibliothèque

30100.00 La bibliothèque publique, située dans le collège des Corneilles, occupe une personne à temps partiel.

31990.00 Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.

36340.00 La participation annuelle de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus est passée de de 7 fr. 50 à 7 fr. par habitant. De plus, la cotisation de 700 fr. que nous payions en plus car nous possédons une bibliothèque faisant office de succursale du Bibliobus a été supprimée dès 2022, ce qui explique la diminution de charge par rapport à l'année précédente. L'intégration de la commune de Val-de-Ruz et le maintien de la subvention cantonale ont été les conditions sine qua non de ces deux décisions de l'Association du Bibliobus.

36350.00 Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.

32200 Concerts et théâtre

31300.00 Lors de l'établissement du budget 2022, nous escomptions devoir supporter le coût de 100 « Pass'Jeune » du Théâtre du Passage, qui nous auraient été facturés 10 fr. pièce. Au final, une seule facture de 10 fr. nous a été envoyée.

31300.80 On trouve ici le coût du contrat de maintenance de la toiture du bâtiment des Coteaux 23.

33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 8'400 fr., est neutralisé par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

36120.06 Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		515'529.76	603'500	-87'970	383'730.52	131'799
Charges		1'047'533.12	1'025'900	21'633	983'415.59	64'118
Revenus		-532'003.36	-422'400	-109'603	-599'685.07	67'682
31	Héritage culturel	2'266.35	2'500	-234	2'263.20	3
Charges		2'266.35	2'500	-234	2'263.20	3
31100	Musées et arts plastiques	2'266.35	2'500	-234	2'263.20	3
36	Charges de transfert	2'266.35	2'500	-234	2'263.20	3
36350.00	Subventions aux entreprises privées	150.00	300	-150	150.00	0
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'116.35	2'200	-84	2'113.20	3
32	Culture, autres	156'650.58	180'100	-23'449	158'668.63	-2'018
Charges		166'353.58	189'800	-23'446	168'288.63	-1'935
Revenus		-9'703.00	-9'700	-3	-9'620.00	-83
32100	Bibliothèques	53'939.65	60'000	-6'060	56'792.05	-2'852
30	Charges de personnel	18'999.60	20'700	-1'700	19'082.85	-83
30100.00	Salaires du personnel	16'884.25	17'800	-916	16'990.50	-106
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	1'112.70	1'500	-387	1'119.85	-7
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	37.15	100	-63	37.40	0
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	354.60	400	-45	356.80	-2
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	467.90	500	-32	434.30	34
30591.00	Fonds de formation professionnelle	14.65	100	-85	14.85	0
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	30.40	100	-70	30.60	0
30593.00	Fonds formation apprentis	97.95	200	-102	98.55	-1
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'669.05	2'800	-1'131	1'289.20	380
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	300	-300	0.00	0
31020.02	Publications et annonces	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	107.00	100	7	44.85	62
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	24.00	0	24	0.00	24
31200.01	Chauffage	800.00	800	0	800.00	0
31200.02	Electricité	400.00	400	0	400.00	0
31300.03	Téléphones	165.00	100	65	3.30	162
31340.01	Assurances choses et RC	39.90	100	-60	41.05	-1
31990.00	Autres charges d'exploitation	133.15	0	133	0.00	133
36	Charges de transfert	33'271.00	36'500	-3'229	36'420.00	-3'149
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	32'921.00	36'000	-3'079	35'920.00	-2'999
36350.00	Subventions aux entreprises privées	350.00	500	-150	500.00	-150
32200	Concerts et théâtre (général)	95'458.88	104'700	-9'241	98'016.58	-2'558
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'109.95	8'900	-3'790	14'881.55	-9'772
31020.02	Publications et annonces	149.95	0	150	0.00	150
31200.01	Chauffage	2'729.85	3'000	-270	2'929.25	-199
31200.02	Electricité	1'582.90	1'100	483	1'277.15	306
31200.03	Eau	117.60	200	-82	617.05	-499
31300.00	Prestations de services de tiers	10.00	1'000	-990	0.00	10
31300.80	Contrats de maintenance	133.15	200	-67	131.55	2
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	313.00	300	13	287.80	25
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	73.50	100	-27	73.10	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	3'000	-3'000	9'565.65	-9'566
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
36	Charges de transfert	81'978.08	87'400	-5'422	74'683.73	7'294
36120.06	Syndicat du théâtre neuchâtelois	76'358.08	76'400	-42	70'933.73	5'424
36350.00	Subventions aux entreprises privées	1'000.00	5'000	-4'000	0.00	1'000
36350.02	Subvention à la fanfare	0.00	1'300	-1'300	1'250.00	-1'250

39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 « Concerts et théâtre » représente 0,56 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Un vigneron loue un petit hangar au rez du bâtiment de la rue des Coteaux 23, au prix de 100 fr. par mois, pour y entreposer du matériel.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
32900	Culture et promotion
36360.00	En plus de dons ou subventions accordés ponctuellement, cette rubrique comporte la participation communale aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.), l'installation d'une sonorisation professionnelle à cette occasion (750 fr.) et notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes.
36370.00	On trouve dans cette rubrique les dons accordés par la Commune à l'Ecole professionnelle commerciale (CPLN-EPC) et à l'Ecole des arts et métiers (CPLN) pour participer au financement des prix scolaires remis aux élèves ayant obtenu les meilleures moyennes. En outre, la Commune apporte ponctuellement un soutien financier lors de l'édition d'ouvrages littéraires ayant un rapport avec le village de Cortaillod.
34100	Sports (général)
	Suite à l'acquisition par la Commune du bâtiment du terrain de sports de la Rive, un nouveau chapitre comptable a été créé pour enregistrer toutes les opérations liées à ce bâtiment et aux infrastructures qui se trouvent sur ce site. Le présent chapitre ne comporte désormais que les dépenses générales et les subventions versées aux associations locales sportives.
31400.00	Le montant figurant dans ce compte est composé essentiellement des charges d'entretien annuel du terrain de football par une entreprise spécialisée et de l'entretien des pompes d'arrosage (18'013 fr.).
33020.00	Conformément à l'arrêté du Conseil général, l'investissement relatif à l'installation d'engins de remise en forme dans l'espace public est entièrement amorti par un prélèvement au un prélèvement à la réserve « Legs et fondations sans personnalité juridique ». Ce prélèvement apparaît dans le compte 45110.00 ci-après.
36360.01	Les sportifs et les clubs carcoies qui se sont distingués par leurs performances au cours de l'année écoulée sont récompensés par la remise d'un prix.
36360.03 et suivants	Les subventions allouées aux sociétés sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
36350.03 Subvention au chœur mixte	0.00	2'000	-2'000	2'000.00	-2'000
36350.04 Subvention à la Lanterne Magique	0.00	500	-500	0.00	0
36350.05 Subvention à la Claque	0.00	500	-500	500.00	-500
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'700	-1'700	0.00	0
36360.10 Subvention à la fanfare	1'250.00	0	1'250	0.00	1'250
36360.11 Subvention au chœur mixte	2'000.00	0	2'000	0.00	2'000
36360.12 Subvention à la Lanterne Magique	870.00	0	870	0.00	870
36360.13 Subvention à La Claque	500.00	0	500	0.00	500
39 Imputations internes	1'170.85	1'200	-29	1'251.30	-80
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'170.85	1'200	-29	1'251.30	-80
44 Revenus financiers	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200.00	-1'200	0	-1'200.00	0
48 Revenus extraordinaires	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
32900 Culture et promotion	7'252.05	15'400	-8'148	3'860.00	3'392
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	310.05	5'000	-4'690	450.00	-140
31020.02 Publications et annonces	310.05	0	310	0.00	310
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	5'000	-5'000	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	450.00	-450
36 Charges de transfert	7'045.00	10'500	-3'455	3'430.00	3'615
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	6'245.00	8'500	-2'255	2'630.00	3'615
36370.00 Subventions aux personnes physiques	800.00	2'000	-1'200	800.00	0
42 Taxes	-103.00	-100	-3	-20.00	-83
42500.04 Vente de livres	-103.00	-100	-3	-20.00	-83
34 Sports et loisirs	281'450.08	342'900	-61'450	141'373.39	140'077
Charges	767'350.44	719'200	48'150	695'038.46	72'312
Revenus	-485'900.36	-376'300	-109'600	-553'665.07	67'765
34100 Sports (général)	63'683.35	99'200	-35'517	106'458.55	-42'775
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	20'525.90	26'000	-5'474	35'298.70	-14'773
31400.00 Entretien de terrains	19'628.90	25'000	-5'371	34'870.75	-15'242
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	500	-500	188.15	-188
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	897.00	500	397	239.80	657
33 Amortissements du patrimoine administratif	52'381.15	21'200	31'181	22'600.00	29'781
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	0.00	11'200	-11'200	12'600.00	-12'600
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	0.00	10'000	-10'000	10'000.00	-10'000
33020.00 Amort. non planifiés, prélevés sur des fonds	52'381.15	0	52'381	0.00	52'381
36 Charges de transfert	43'157.45	50'900	-7'743	47'718.10	-4'561
36120.07 Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	23'677.45	25'100	-1'423	26'669.10	-2'992
36360.01 Mérites sportifs	2'630.00	6'000	-3'370	4'829.00	-2'199
36360.02 La Suisse bouge	0.00	500	-500	0.00	0
36360.03 Subvention FC Cortaillod	4'450.00	4'500	-50	4'040.00	410
36360.04 Subvention CEP	3'950.00	3'700	250	4'600.00	-650
36360.05 Subvention Judo Club	5'300.00	6'700	-1'400	5'350.00	-50
36360.07 Subvention Tennis de table	2'070.00	2'700	-630	1'670.00	400
36360.09 Subvention Badminton Club	580.00	700	-120	560.00	20
36370.00 Subventions aux personnes physiques	500.00	1'000	-500	0.00	500
39 Imputations internes	0.00	1'100	-1'100	1'141.75	-1'142
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	1'100	-1'100	1'141.75	-1'142
44 Revenus financiers	0.00	0	0	-300.00	300
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0.00	0	0	-300.00	300
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-52'381.15	0	-52'381	0.00	-52'381

45110.00 Il s'agit du prélèvement à la réserve « Legs et fondations sans personnalité juridique » destiné à neutraliser l'amortissement de l'investissement relatif à l'installation d'engins de remise en forme dans l'espace public (compte 33020.00 ci-avant).

34105 Centre sportif La Rive

Suite à l'acquisition par la Commune du bâtiment du terrain de sports de la Rive, un nouveau chapitre comptable a été créé pour enregistrer toutes les opérations liées à ce bâtiment et aux infrastructures qui se trouvent sur ce site.

31300.14 Il s'agit des frais d'acquisition du bâtiment du terrain de sports de la Rive.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34105 « Sports, activités générales » représente 0,54 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34110 Port

31430.01 Le dragage du port et le faucardage des algues nous a coûté 6'600 fr., la révision du laveur à haute pression 1'161 fr., le remplacement de la conduite et la remise aux normes de la prise visiteur d'un ponton 1'490 fr.

31610.00 L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).

31690.00 On trouve dans cette rubrique le coût de la redevance annuelle (300 fr. HT) facturée par l'Etat de Neuchâtel pour la bouée située à l'entrée du port, à laquelle s'accrochent les voiliers pour monter ou descendre leurs voiles.

31990.00 On comptabilise ici le coût de la taxe annuelle du SCAN concernant le bateau utilisé par le Service des travaux publics pour l'entretien du port (39 fr.).

35100.00 Par décision du Conseil général du 24 juin 2021, le montant de la réserve « Financement spécial – port » ne peut désormais excéder 375'000 fr. Ce plafond étant déjà atteint, aucun versement n'est effectué à cette réserve.

39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 "Port".

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 « Port » représente 3,49 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34200 Loisirs (général)

31010.00 Le Conseil général a décidé de prévoir un budget de 6'000 fr. pour soutenir les organisateurs de manifestations souhaitant essayer la solution des verres et de vaisselle réutilisables, afin de leur octroyer un financement partiel des frais occasionnés par cette gestion. A ce jour, aucun organisateur de manifestation n'a fait appel à ce soutien.

31010.02 Les frais d'essence du minibus communal sont comptabilisés dans ce chapitre.

31090.00 On trouve dans ce compte les dépenses relatives à la location de la tente officielle et du matériel de sonorisation de cette dernière lors de la Fête de la vendange. Les frais de la balade gourmande organisée à fin août 2022 figurent également dans ce compte.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
45110.00 Prélèvements sur les fonds du capital propre	-52'381.15	0	-52'381	0.00	-52'381
34105 Centre sportif La Rive	28'975.10	0	28'975	0.00	28'975
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'450.05	0	4'450	0.00	4'450
31300.14 Frais d'actes notariés	3'730.00	0	3'730	0.00	3'730
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	597.35	0	597	0.00	597
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	122.70	0	123	0.00	123
33 Amortissements du patrimoine administratif	23'400.00	0	23'400	0.00	23'400
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	10'000.00	0	10'000	0.00	10'000
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	13'400.00	0	13'400	0.00	13'400
39 Imputations internes	1'125.05	0	1'125	0.00	1'125
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'125.05	0	1'125	0.00	1'125
34110 Port	-80'952.35	-77'100	-3'852	-238'920.31	157'968
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	26'545.51	31'300	-4'754	30'437.71	-3'892
31000.00 Matériel de bureau	0.00	100	-100	0.00	0
31020.00 Imprimés, publications	0.00	200	-200	146.38	-146
31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	0	0	41.60	-42
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	1'830.50	1'500	331	1'139.82	691
31200.01 Chauffage	559.80	500	60	626.78	-67
31200.02 Electricité	6'586.45	5'300	1'286	7'004.64	-418
31200.03 Eau	527.07	900	-373	563.15	-36
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31300.03 Téléphones	88.49	200	-112	118.41	-30
31340.01 Assurances choses et RC	2'079.00	2'100	-21	2'079.00	0
31340.02 Primes d'assurances véhicules	188.10	200	-12	169.30	19
31430.01 Entretien du port	8'924.00	11'500	-2'576	12'804.41	-3'880
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	323.10	400	-77	300.00	23
31810.00 Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	0.93	-1
31990.00 Autres charges d'exploitation	39.00	1'500	-1'461	43.29	-4
33 Amortissements du patrimoine administratif	62'200.00	62'400	-200	62'400.00	-200
33003.03 Amort. planifiés port	61'600.00	61'800	-200	61'800.00	-200
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	600.00	600	0	600.00	0
39 Imputations internes	78'348.95	78'400	-51	78'261.35	88
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	68'900.00	69'700	-800	69'200.00	-300
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200.00	2'200	0	2'200.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	7'248.95	6'500	749	6'861.35	388
42 Taxes	-248'046.81	-249'200	1'153	-249'823.43	1'777
42401.40 Taxe d'électricité (compteur)	-941.52	-900	-42	-874.67	-67
42401.50 Taxe d'amarrage	-221'760.74	-218'000	-3'761	-218'716.81	-3'044
42401.51 Taxe d'hivernage	-11'300.40	-14'600	3'300	-12'356.55	1'056
42401.55 Taxe d'utilisation de la grue	-6'003.20	-7'100	1'097	-6'878.34	875
42401.56 Taxe visiteurs	-6'740.95	-6'600	-141	-8'089.11	1'348
42401.57 Taxe d'enregistrement	-1'300.00	-2'000	700	-1'200.00	-100
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'707.95	1'708
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	-160'195.94	160'196
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	0	-160'195.94	160'196
34200 Loisirs (général)	40'503.30	45'400	-4'897	36'242.75	4'261
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	17'243.55	21'600	-4'356	11'747.95	5'496
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	6'000	-6'000	0.00	0
31010.02 Carburants	75.75	100	-24	14.45	61
31020.02 Publications et annonces	0.00	400	-400	0.00	0
31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises	4'143.25	1'500	2'643	1'086.00	3'057
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	3'362.10	3'100	262	2'867.80	494

31340.04	On trouve dans ce compte la prime de l'ECAP concernant la cabane du Potat.
31690.00	Nous maintenons la location de deux cabines de W.-C. qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse et de la cabane du Potat, d'une cabine sur la place de jeux du chemin des Draizes ainsi que de deux cabines pour la Fête nationale. Ce montant couvre non seulement la location, mais aussi le nettoyage et l'entretien. On trouve aussi dans ce compte le coût de la redevance annuelle facturée par l'Etat pour la bouée à laquelle on amarre le radeau sur lequel est installé le feu de la Fête nationale (60 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 1'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
36320.00	Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
36360.08	La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximale de 50 ct. par habitant et par année.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 « Loisirs (général) » représente 0,10 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
43090.00	On trouve dans ce compte le revenu des locations du minibus communal.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.

34201 Plage

31110.00	Nous avons fait l'acquisition de deux bancs en acier et bois pour la place de jeux de la plage (1'624 fr.).
31420.08	En 2022, en marge du crédit d'investissement visant à réaménager la plage (compte 50300.02), nous avons dû procéder au réaménagement des escaliers d'accès de la plage (3'086 fr.).
31610.00	Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant de la location est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.
31690.00	L'Etat de Neuchâtel nous a facturé une redevance annuelle de 60 fr. pour le radeau. Une autre facture de 100 fr. nous a été envoyée par l'Etat pour l'utilisation des grèves du lac.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34201 « Plage et rives » représente 0,35 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34202 Parcs publics et chemins pédestres

31400.01	Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village et de la location d'une nacelle pour la taille des grands arbres.
31400.02	Figurent dans ce compte le coût de l'entretien ou le remplacement d'éléments de jeux existants ainsi que le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 « Parcs publics et chemins pédestres » représente 0,06 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34203 Salle polyvalente

Pas de commentaires.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31200.02 Electricité	275.00	200	75	96.95	178
31200.04 Déchets	864.00	1'000	-136	0.00	864
31340.01 Assurances choses et RC	219.00	300	-81	219.00	0
31340.02 Primes d'assurances véhicules	1'066.85	1'000	67	1'066.85	0
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	83.25	100	-17	78.70	5
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	22.60	100	-77	22.45	0
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	604.00	700	-96	610.00	-6
31400.00 Entretien de terrains	0.00	500	-500	316.65	-317
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'100	-1'100	1'347.65	-1'348
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	770.25	800	-30	342.65	428
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	5'757.50	4'700	1'058	3'678.80	2'079
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'687.00	5'800	-113	5'800.00	-113
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	2'687.00	5'800	-3'113	5'800.00	-3'113
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	3'000.00	0	3'000	0.00	3'000
36 Charges de transfert	20'075.05	20'200	-125	20'823.00	-748
36320.00 Subv. aux communes et syndicats intercomm.	1'923.55	2'000	-76	1'975.00	-51
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	15'800.00	15'800	0	16'500.00	-700
36360.08 Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'351.50	2'400	-49	2'348.00	4
39 Imputations internes	210.15	200	10	224.55	-14
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	210.15	200	10	224.55	-14
43 Revenus divers	-1'212.45	-900	-312	-852.75	-360
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-1'212.45	-900	-312	-852.75	-360
48 Revenus extraordinaires	-1'500.00	-1'500	0	-1'500.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500.00	-1'500	0	-1'500.00	0
34201 Plage	38'000.77	35'100	2'901	35'654.85	2'346
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	12'965.37	10'000	2'965	10'508.60	2'457
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	1'706.75	2'000	-293	919.75	787
31200.02 Electricité	62.12	300	-238	17.05	45
31420.08 Entretien de la plage	5'636.50	2'000	3'637	4'011.80	1'625
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	160.00	100	60	160.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	200	-200	0.00	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'300.00	24'300	0	24'300.00	0
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	24'300.00	0	24'300	0.00	24'300
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	0.00	24'300	-24'300	24'300.00	-24'300
39 Imputations internes	735.40	800	-65	846.25	-111
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	735.40	800	-65	846.25	-111
34202 Parcs publics et chemins pédestres	18'673.61	19'600	-926	24'669.60	-5'996
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	15'450.56	18'500	-3'049	21'424.80	-5'974
31400.01 Entretien des places vertes	13'502.76	12'500	1'003	12'518.35	984
31400.02 Entretien des places de jeux	1'447.80	4'200	-2'752	3'381.05	-1'933
31410.00 Entretien des routes / voies de communication	0.00	1'000	-1'000	5'369.20	-5'369
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	500.00	800	-300	156.20	344
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'100.00	1'000	2'100	3'100.00	0
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	0.00	1'000	-1'000	3'100.00	-3'100
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'100.00	0	3'100	0.00	3'100
39 Imputations internes	123.05	100	23	144.80	-22
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	123.05	100	23	144.80	-22
34203 Salle polyvalente	169'224.90	217'100	-47'875	184'116.30	-14'891
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	107'419.00	101'800	5'619	99'374.00	8'045
31000.00 Matériel de bureau	799.20	200	599	0.00	799

31010.01	On trouve dans ce compte les achats de produits de nettoyages, papiers W.-C., serviettes et sacs poubelles.
31100.00	Comme chaque année nous avons renouvelé une partie de la vaisselle (1'734 fr.) et des verres à vin (289 fr.).
31110.03	Le remplacement d'une partie du matériel et des engins de sport de Cort'Agora intervient chaque année, du fait de son vieillissement. En 2022, nous avons principalement dû remplacer 6 paires de cordes des anneaux balançants (3'780 fr.).
31200.01 et 31200.02	La nouvelle installation de production de chaleur permet de réduire considérablement la consommation de gaz. Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-dessous).
31300.80	La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées. Depuis le 1 ^{er} juillet 2017, l'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la police neuchâteloise (620 fr.).
31440.00	Les principales dépenses figurant dans ce compte, hormis l'entretien courant, sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Révision de l'ascenseur (1'582 fr.) ; • Remplacement des deux pompes d'eau chaude sanitaire pour la cuisine et les douches (1'867 fr.) ; • Mise en stock et appoint de glycol sur la pompe à chaleur (2'154 fr.) ; • Remplacement de deux mélangeurs dans les douches du vestiaire 5 (3'906 fr.) ;
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 70'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 « Salle polyvalente » représente 15,89 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42500.00	Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injecté dans le réseau.
44720.00	Les revenus des locations de la salle polyvalente figurent dans cette rubrique.
44790.02 et 44790.04	Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-dessus.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

34204 Immeuble Courtils 35A (Four banal)

31010.00	On trouve dans cette rubrique, entre autres, le coût d'achat de bois de feu pour le four.
31300.80	On trouve ici le coût du contrat d'entretien de la toiture du Four banal. Le contrôle se fait tous les deux ans.
31440.00	Les travaux d'entretien courant suivants ont été effectués : Installation d'un « groupe de sécurité » entre le chauffe-eau et l'évier (985 fr.), réparation d'une alaise en chêne pour la table au Four banal (419 fr.) et remise en état du compteur électrique (1'350 fr.).
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'800 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34204 « Four banal » représente 0,22 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44700.00	Le Four banal est fréquemment loué à des particuliers pour des fêtes privées.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	311.95	500	-188	389.75	-78
31010.01 Produits de nettoyages	5'529.20	7'000	-1'471	3'311.30	2'218
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	3'367.35	3'000	367	429.65	2'938
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	1'079.20	1'000	79	761.05	318
31110.03 Equipements sportifs	3'780.25	4'900	-1'120	5'309.75	-1'530
31200.01 Chauffage	6'427.50	22'500	-16'073	23'305.80	-16'878
31200.02 Electricité	28'065.60	9'000	19'066	13'231.00	14'835
31200.03 Eau	4'200.70	3'100	1'101	3'303.10	898
31200.04 Déchets	408.95	500	-91	953.80	-545
31300.03 Téléphones	1'668.00	1'700	-32	1'668.00	0
31300.80 Contrats de maintenance	20'840.17	21'000	-160	18'322.50	2'518
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	5'393.40	5'500	-107	4'929.60	464
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	2'550.85	2'500	51	2'539.35	12
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	21'085.03	13'900	7'185	18'258.05	2'827
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	614.10	3'500	-2'886	1'389.65	-776
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'204.65	1'500	-295	1'271.65	-67
31990.00 Autres charges d'exploitation	92.90	500	-407	0.00	93
33 Amortissements du patrimoine administratif	203'400.00	202'700	700	180'300.00	23'100
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	185'900.00	185'700	200	162'800.00	23'100
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	17'500.00	17'000	500	17'500.00	0
39 Imputations internes	33'715.85	32'500	1'216	31'596.85	2'119
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	700.00	700	0	700.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	33'015.85	31'800	1'216	30'896.85	2'119
42 Taxes	-17'050.45	0	-17'050	-3'753.95	-13'297
42500.00 Ventes	-17'050.45	0	-17'050	0.00	-17'050
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-3'753.95	3'754
44 Revenus financiers	-87'859.50	-49'500	-38'360	-53'000.60	-34'859
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-70'285.00	-41'000	-29'285	-40'875.05	-29'410
44790.00 Autres produits des biens-fonds PA	-352.40	-300	-52	-1'822.80	1'470
44790.01 Récupération taxe déchets	-372.30	-300	-72	-383.10	11
44790.02 Récupération électricité	-1'867.75	-1'500	-368	-1'498.00	-370
44790.03 Récupération matériel	-786.00	-300	-486	-290.50	-496
44790.04 Remboursement chauffage Admin. + STPA	-14'196.05	-6'100	-8'096	-8'131.15	-6'065
48 Revenus extraordinaires	-70'400.00	-70'400	0	-70'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400.00	-70'400	0	-70'400.00	0
34204 Immeuble Courtils 35A (Four banal)	3'341.40	3'600	-259	-6'848.35	10'190
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'927.50	1'500	2'428	971.20	2'956
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	276.90	200	77	0.00	277
31200.02 Electricité	263.30	400	-137	176.25	87
31300.80 Contrats de maintenance	193.15	200	-7	221.55	-28
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	104.70	100	5	96.30	8
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	0.00	100	-100	48.75	-49
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	3'089.45	500	2'589	428.35	2'661
33 Amortissements du patrimoine administratif	6'400.00	6'400	0	5'600.00	800
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	6'400.00	5'600	800	5'600.00	800
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	0.00	800	-800	0.00	0
39 Imputations internes	463.90	500	-36	418.85	45
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	463.90	500	-36	418.85	45
43 Revenus divers	0.00	0	0	-9'438.40	9'438
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-9'438.40	9'438
44 Revenus financiers	-4'650.00	-2'000	-2'650	-1'600.00	-3'050
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-4'650.00	-2'000	-2'650	-1'600.00	-3'050
48 Revenus extraordinaires	-2'800.00	-2'800	0	-2'800.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800.00	-2'800	0	-2'800.00	0

35000 Paroisse protestante

- 31200.01 Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq d'Or. La contrepartie de ce montant se trouve sous la rubrique 31200.01 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).
- 31300.00 On trouve dans ce compte notre participation au traitement de l'organiste de la Paroisse.
- 31300.80 On trouve dans cette rubrique les frais découlant du contrat d'entretien de l'orgue du Temple, de celui de l'humidificateur et de celui du contrôle de la toiture et du clocher.
- 33004.00 L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 36'400 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 « Paroisse protestante » représente 2,51 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.

35010 Paroisse catholique

- 36360.00 La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortailod s'élève à 3 fr. par habitant.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
35 Eglises et affaires religieuses	75'162.75	78'000	-2'837	81'425.30	-6'263
Charges	111'562.75	114'400	-2'837	117'825.30	-6'263
Revenus	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
35000 Paroisse protestante	61'053.75	63'700	-2'646	67'337.30	-6'284
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	13'237.20	13'100	137	19'144.00	-5'907
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01 Chauffage	5'002.00	4'000	1'002	3'334.30	1'668
31200.02 Electricité	1'514.80	1'100	415	1'404.55	110
31300.00 Prestations de services de tiers	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
31300.80 Contrats de maintenance	2'972.90	1'800	1'173	3'240.40	-268
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	1'159.20	1'200	-41	1'050.15	109
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	404.45	400	4	402.50	2
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	683.85	1'900	-1'216	8'212.10	-7'528
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	500	-500	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	200	-200	0.00	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	79'000.00	79'000	0	79'000.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	73'900.00	73'900	0	73'900.00	0
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	5'100.00	5'100	0	5'100.00	0
36 Charges de transfert	0.00	2'700	-2'700	0.00	0
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	2'700	-2'700	0.00	0
39 Imputations internes	5'216.55	5'300	-83	5'593.30	-377
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	5'216.55	5'300	-83	5'593.30	-377
48 Revenus extraordinaires	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400.00	-36'400	0	-36'400.00	0
35010 Paroisse catholique	14'109.00	14'300	-191	14'088.00	21
36 Charges de transfert	14'109.00	14'300	-191	14'088.00	21
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	14'109.00	14'300	-191	14'088.00	21

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

36120.00 La part des communes à l'excédent de charges mutualisé du service des ambulances est de 35 fr. par habitant. Depuis 2020, par souci de conformité avec les règles de la LFinEC stipulant qu'une dépense soit comptabilisée dans l'exercice comptable qui la concerne, on trouve dans ce compte non seulement l'avance payée pour l'année 2022 (164'605 fr.), mais également le solde en notre faveur pour ce même exercice (9'307 fr.).

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2022	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'693.08
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.50	25'866.50
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	423.28
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.11	9'923.34
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.10	5'173.30
		9.16	43'079.50

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous sont présentées chaque année.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les communes doivent assumer elles-mêmes le contrôle de l'eau potable qu'elles distribuent ou doivent confier cette tâche à une entreprise spécialisée. Le laboratoire chargé de ce mandat pour notre Commune nous a facturé la somme de 9'920 fr. pour le suivi analytique des eaux du réseau et des adductions en 2022, ainsi que la somme de 10'250 fr. pour l'année 2020, qui avait été oubliée.

31300.35 Dans ce compte figure notre cotisation (75 fr.) à l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), ainsi que celle (750 fr.) concernant la participation aux cours de perfectionnement de notre mycologie locale.

49000 Santé publique, autres

31110.00 En 2022, nous avons fait l'acquisition de deux défibrillateurs qui ont été installés l'un au port et l'autre à la rue des Coteaux, sur la place du collège (5'828 fr.).



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
SANTE		185'459.51	205'400	-19'940	201'331.23	-15'872
Charges		185'459.51	205'400	-19'940	201'331.23	-15'872
42	Soins ambulatoires	158'191.08	192'800	-34'609	176'201.58	-18'011
Charges		158'191.08	192'800	-34'609	176'201.58	-18'011
42100	Soins ambulatoires	1'200.00	1'000	200	500.00	700
36	Charges de transfert	1'200.00	1'000	200	500.00	700
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'200.00	1'000	200	500.00	700
42200	Services de sauvetage	156'991.08	191'800	-34'809	175'701.58	-18'711
36	Charges de transfert	156'991.08	191'800	-34'809	175'701.58	-18'711
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	155'298.00	190'000	-34'702	174'011.02	-18'713
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	1'693.08	1'800	-107	1'690.56	3
43	Prévention de la santé	20'995.00	6'400	14'595	24'785.00	-3'790
Charges		20'995.00	6'400	14'595	24'785.00	-3'790
43310	Service dentaire scolaire	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	0.00	500	-500	0.00	0
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	500	-500	0.00	0
43400	Contrôle des denrées alimentaires	20'995.00	5'900	15'095	24'785.00	-3'790
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	20'995.00	5'900	15'095	24'785.00	-3'790
31300.30	Contrôle de l'eau potable	20'170.00	5'000	15'170	23'960.00	-3'790
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	825.00	900	-75	825.00	0
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	6'273.43	6'200	73	344.65	5'929
Charges		6'273.43	6'200	73	344.65	5'929
49000	Santé publique, autres	6'273.43	6'200	73	344.65	5'929
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'273.43	6'200	73	344.65	5'929
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	6'273.43	5'700	573	344.65	5'929
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0

Synthèse des informations reçues du Canton en relation avec le boucllement provisoire de la facture sociale 2022 :

Globalement, les résultats sont nettement inférieurs aux prévisions budgétaires. En comparaison avec les résultats 2021, le boucllement provisoire 2022, à l'échelon du canton, présente une diminution des charges nettes de 6,3 millions de francs, soit environ 3,1%. Différentes hausses de charges pressenties lors de l'établissement du budget 2022, telles que l'évolution des primes d'assurance-maladie, la croissance démographique chez les bénéficiaires de « prestations complémentaires AVS/AI », les effets de la pandémie pour les bénéficiaires des catégories « aide sociale » et « subsides ordinaires » ne se sont finalement pas réalisées. De plus, dans le domaine de l'aide sociale, on note une baisse notable du nombre de dossiers suivis, qui s'explique principalement par un taux de chômage très bas et une situation économique favorable. Même dans le domaine de l'asile, les charges sont moins élevées que prévues. Cette baisse générale des dépenses liées aux prestations sociales délivrées dans le canton est une bonne nouvelle pour les comptes 2022. Cependant, le contexte inflationniste, ainsi que la guerre en Ukraine, nous obligent à rester vigilants pour les prochains exercices.

51200 Réductions de primes (LAMal)

Pas de commentaires.

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 50 fr. pour une personne seule, 100 fr. pour un couple et 50 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

36370.00 On trouve dans ce compte notre participation aux frais relatifs à la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortaillod (ADC), la Paroisse réformée et la Paroisse catholique, qui versent chacune un montant forfaitaire de 500 fr. (voir rubrique 42600.00 ci-dessous). Le coût d'organisation du Noël des aînés est également comptabilisé dans ce compte (2'336 fr.)

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-dessus.

53400 Appartements pour personnes âgées

Pas de commentaires.

54100 Allocations familiales

Pas de commentaires.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes actifs dans ce domaine.

54440 Animation de jeunesse

36360.00 A l'instar de la Commune de la Grande Béroche, celle de Cortaillod accorde un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. En outre, la Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
SECURITE SOCIALE		3'146'440.36	3'499'700	-353'260	3'214'689.67	-68'249
	Charges	3'148'440.36	3'501'200	-352'760	3'214'689.67	-66'249
	Revenus	-2'000.00	-1'500	-500	0.00	-2'000
51	Maladie et accident	683'903.46	816'300	-132'397	699'339.63	-15'436
	Charges	683'903.46	816'300	-132'397	699'339.63	-15'436
51200	Réductions de primes	683'903.46	816'300	-132'397	699'339.63	-15'436
36	Charges de transfert	683'903.46	816'300	-132'397	699'339.63	-15'436
36110.02	Subsides LAMal	683'903.46	816'300	-132'397	699'339.63	-15'436
53	Vieillesse et survivants	16'827.90	19'500	-2'672	12'704.00	4'124
	Charges	18'827.90	21'000	-2'172	12'704.00	6'124
	Revenus	-2'000.00	-1'500	-500	0.00	-2'000
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	11'550.00	11'400	150	10'600.00	950
36	Charges de transfert	11'550.00	11'400	150	10'600.00	950
36370.00	Subventions aux personnes physiques	11'550.00	11'400	150	10'600.00	950
53330	Prestations aux retraités	5'277.90	8'100	-2'822	2'104.00	3'174
36	Charges de transfert	7'277.90	9'600	-2'322	2'104.00	5'174
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'600	-1'600	2'104.00	-2'104
36370.00	Subventions aux personnes physiques	7'277.90	8'000	-722	0.00	7'278
42	Taxes	-2'000.00	-1'500	-500	0.00	-2'000
42600.00	Remboursements de tiers	-2'000.00	-1'500	-500	0.00	-2'000
53400	Appartements pour personnes âgées	0.00	0	0	0.00	0
54	Famille et jeunesse	856'171.39	867'900	-11'729	832'943.71	23'228
	Charges	856'171.39	867'900	-11'729	832'943.71	23'228
54100	Allocations familiales	51'611.03	63'500	-11'889	57'067.05	-5'456
36	Charges de transfert	51'611.03	63'500	-11'889	57'067.05	-5'456
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	51'611.03	63'500	-11'889	57'067.05	-5'456
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	6'230.63	11'300	-5'069	6'154.49	76
36	Charges de transfert	6'230.63	11'300	-5'069	6'154.49	76
36110.15	Avances de contributions d'entretien	6'230.63	11'300	-5'069	6'154.49	76
54400	Protection de la jeunesse (général)	850.00	600	250	800.00	50
36	Charges de transfert	850.00	600	250	800.00	50
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	850.00	600	250	800.00	50
54440	Animation de jeunesse	25'200.00	27'500	-2'300	27'000.00	-1'800
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	500	-500	0.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	25'200.00	27'000	-1'800	27'000.00	-1'800
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	25'200.00	27'000	-1'800	27'000.00	-1'800

54510 Crèches et garderies

36370.00 La Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues par l'Etat. Il est toujours difficile d'estimer à l'avance le nombre de demandes de subsides qui nous seront présentées d'une année à l'autre.

55200 Part communale aux mesures d'insertion

Pas de commentaires.

56000 Construction de logements sociaux

36110.00 Il s'agit de notre part aux charges financières des bâtiments à loyers modérés (Pièces-Chaperon 3 et 5).

57200 Aide matérielle légale

Pas de commentaires.

57900 Assistance, autres

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57960 Guichets sociaux régionaux

36120.00 La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.

59300 Actions d'entraide à l'étranger

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
54510	Crèches et garderies	772'279.73	765'000	7'280	741'922.17	30'358
36	Charges de transfert	772'279.73	765'000	7'280	741'922.17	30'358
36370.00	Subventions aux personnes physiques	772'279.73	765'000	7'280	741'922.17	30'358
55	Chômage	149'956.50	172'500	-22'544	132'941.19	17'015
	Charges	149'956.50	172'500	-22'544	132'941.19	17'015
55200	Part communale aux mesures d'insertion	149'956.50	172'500	-22'544	132'941.19	17'015
36	Charges de transfert	149'956.50	172'500	-22'544	132'941.19	17'015
36110.03	Part sur financement LACI	52'517.14	55'000	-2'483	51'529.20	988
36110.17	Intégration socio-professionnelle	97'439.36	116'500	-19'061	81'411.99	16'027
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
56	Construction de logements sociaux	0.00	0	0	1'875.00	-1'875
	Charges	0.00	0	0	1'875.00	-1'875
56000	Construction de logements sociaux	0.00	0	0	1'875.00	-1'875
36	Charges de transfert	0.00	0	0	1'875.00	-1'875
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	0.00	0	0	1'875.00	-1'875
57	Aide sociale et domaine de l'asile	1'438'231.11	1'622'500	-184'269	1'534'386.14	-96'155
	Charges	1'438'231.11	1'622'500	-184'269	1'534'386.14	-96'155
57200	Aide matérielle légale	1'027'041.98	1'245'400	-218'358	1'140'301.29	-113'259
36	Charges de transfert	1'027'041.98	1'245'400	-218'358	1'140'301.29	-113'259
36110.06	Aide sociale	1'009'683.94	1'226'100	-216'416	1'124'208.80	-114'525
36110.18	Lutte contre la fraude (charge nette)	17'358.04	18'300	-942	16'092.49	1'266
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
57900	Assistance, autres	51'843.83	50'300	1'544	51'235.30	609
36	Charges de transfert	51'843.83	50'300	1'544	51'235.30	609
36110.10	Social privé	51'493.83	48'700	2'794	50'235.30	1'259
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	350.00	1'600	-1'250	1'000.00	-650
57960	Guichets sociaux régionaux	359'345.30	326'800	32'545	342'849.55	16'496
36	Charges de transfert	359'345.30	326'800	32'545	342'849.55	16'496
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	359'345.30	326'800	32'545	342'849.55	16'496
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	1'350.00	1'000	350	500.00	850
	Charges	1'350.00	1'000	350	500.00	850
59300	Actions d'entraide à l'étranger	1'350.00	1'000	350	500.00	850
36	Charges de transfert	1'350.00	1'000	350	500.00	850
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'350.00	1'000	350	500.00	850

61500 Routes communales

- 30100.00 Le Service des travaux publics compte 6 équivalents plein temps et 1 apprenti, auxquels il faut ajouter un poste temporaire à plein temps durant 6 mois en 2022.
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 5'247 fr. 75.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
- 30910.00 Suite à la démission d'un collaborateur du Service des travaux publics, la mise au concours d'un poste d'agent d'exploitation a été publiée dans la presse locale.
- 31010.00 Cette rubrique comporte les achats de sachets pour déjections canines et de sacs pour les poubelles de diverses contenances.
- 31010.02 Cette dépense concerne les achats de carburants et lubrifiants destinés à toutes les machines et véhicules motorisés du Service des travaux publics.
- 31010.03 On trouve ici l'achat de sel de déneigement, de sable et gravier à béton, de sacs de ciment et de piquets à neige.
- 31110.00 En plus de divers outils, vis et autre matériel pour l'entretien courant, les principales dépenses ont été l'acquisition d'une broyeuse d'occasion (5'500 fr.), d'une saleuse pour un des tracteurs (6'492 fr.), d'un sécateur électrique (1'500 fr.) et de diverses pièces pour une tronçonneuse (1'340 fr.).
- 31110.02 Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants, de panneaux de signalisation routière et le coût des marquages routiers. Une partie des achats découle parfois des dégâts causés par des tiers au mobilier public et engendre une facturation des frais effectifs (voir compte 43090.00, ci-dessous).
- 31200.04 Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers du Service des travaux publics aux Courtils 48.
- 31200.05 Il s'agit de la consommation d'électricité de l'éclairage public.
- 31300.00 En cas de fortes chutes de neige, nous faisons appel à un tiers externe pour le déblaiement des routes et chemins piétonniers.
- 31410.00 En plus du balayage des routes, comme chaque année, nous avons procédé à des travaux de pontage de fissures, de gravillonnage de routes et de réfection de capes de vannes, de regards et de grilles. Un montant non budgété de 12'479 fr. a été dépensé pour la réfection de la place devant la salle polyvalente. En outre, parmi les dépenses importantes, on note la création d'un trottoir franchissable à l'intersection entre la route de Chenaux et la Goutte-d'Or (16'598 fr.) et la réparation de l'affaissement d'un trottoir à la route de l'Areuse (2'854 fr.).
- 31411.00 La redevance due à « NeuchâtelRoule » pour l'exploitation d'une station et de dix vélos à Cortailod s'élève à 5'385 fr. par an.
- 31430.15 Il s'agit des coûts d'entretien de l'éclairage public. En 2022, dans le cadre des mesures d'économies d'énergie préconisées par le Conseil d'Etat, le Conseil communal a mandaté l'entreprise Eli10 SA pour mener une étude visant à éteindre l'éclairage public la nuit. Les achats du matériel nécessaire à cette réalisation ont coûté 4'751 fr.
- 31440.00 Nous avons dû remplacer une vitre à l'abri-bus des Jordils (814 fr.) et une à celui de Cort'Agora (1'201 fr.)
- 31500.00 Il s'agit de l'entretien courant des différentes machines et du matériel se trouvant dans les locaux occupés par le Service des travaux publics.
- 31510.00 Hormis les réparations, l'achat de pneus et les entretiens courants des différents véhicules, les dépenses suivantes ont été comptabilisées dans cette rubrique :
- Remplacement de la courroie d'alternateur du tracteur John Deer (2'095 fr.)
 - Remplacement des 4 tuyaux hydrauliques de ventilation de la balayeuse 1'165 fr. ;
 - Réparation de l'élévateur « Retract Linde » (4'583 fr.) ;
 - Travaux de carrosserie sur le véhicule « Renault Kangoo » (5'385 fr.).
- 31610.00 Nous comptabilisons ici le coût de la location d'une occupation partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38, dans lequel est entreposée une partie du matériel du Service des travaux publics (4'500 fr.), et de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation (2'400 fr.).



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
TRANSPORTS		1'381'240.82	1'385'100	-3'859	1'310'828.32	70'413
Charges		1'581'868.27	1'580'000	1'868	1'503'053.42	78'815
Revenus		-200'627.45	-194'900	-5'727	-192'225.10	-8'402
61	Circulation routière	968'143.22	935'100	33'043	891'666.18	76'477
Charges		1'165'261.87	1'130'000	35'262	1'083'891.28	81'371
Revenus		-197'118.65	-194'900	-2'219	-192'225.10	-4'894
61500	Routes communales	978'541.52	943'800	34'742	903'488.91	75'053
30	Charges de personnel	688'279.70	689'500	-1'220	683'611.68	4'668
30100.00	Salaires du personnel	568'580.65	536'200	32'381	533'103.55	35'477
30108.00	Variation provision HS + VAC	-5'247.75	0	-5'248	4'199.93	-9'448
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'240.00	3'300	-60	3'240.00	0
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	4'000.00	3'900	100	3'440.00	560
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	34'230.40	34'000	230	34'638.75	-408
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	72'079.35	69'800	2'279	76'101.60	-4'022
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	11'432.15	7'300	4'132	15'048.10	-3'616
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-72.40	72
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	10'906.50	11'300	-394	11'037.40	-131
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	10'361.00	13'100	-2'739	10'484.85	-124
30550.02	Indemnités de l'assurance maladie	-28'130.55	0	-28'131	-15'823.50	-12'307
30591.00	Fonds de formation professionnelle	451.60	500	-48	457.60	-6
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	934.65	1'000	-65	946.30	-12
30593.00	Fonds formation apprentis	3'012.25	3'100	-88	3'048.00	-36
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	460.00	6'000	-5'540	2'556.25	-2'096
30910.00	Recrutement du personnel	1'969.45	0	1'969	0.00	1'969
30990.00	Autres charges du personnel	0.00	0	0	1'205.25	-1'205
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	289'547.67	248'400	41'148	226'223.33	63'324
31000.00	Matériel de bureau	146.20	300	-154	226.45	-80
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	5'296.20	5'500	-204	5'100.75	195
31010.02	Carburants	19'465.30	12'500	6'965	11'884.60	7'581
31010.03	Produits pour mesures hivernales	2'791.30	5'000	-2'209	3'597.20	-806
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	418.00	400	18	405.00	13
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	600	-600	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	23'563.50	23'100	464	12'137.84	11'426
31110.02	Signalisation routière	19'974.24	27'000	-7'026	18'982.40	992
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	4'429.48	4'700	-271	4'959.70	-530
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	180.00	0	180	0.00	180
31200.01	Chauffage	4'563.10	3'300	1'263	3'747.45	816
31200.02	Electricité	2'012.10	1'800	212	1'681.40	331
31200.03	Eau	1'358.65	1'100	259	1'183.20	175
31200.04	Déchets	11'010.80	9'500	1'511	12'174.80	-1'164
31200.05	Eclairage public	19'759.05	20'200	-441	19'178.90	580
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	1'500	-1'500	861.60	-862
31300.03	Téléphones	540.70	800	-259	773.30	-233
31300.80	Contrats de maintenance	805.70	800	6	667.55	138
31340.01	Assurances choses et RC	2'268.70	2'200	69	2'214.00	55
31340.02	Primes d'assurances véhicules	7'651.60	7'700	-48	7'651.60	0
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	637.95	700	-62	587.45	51
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	496.50	500	-4	494.15	2
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'426.45	4'500	-74	4'426.45	0
31400.01	Entretien des places vertes	86.15	0	86	0.00	86
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	87'551.25	70'000	17'551	47'767.15	39'784
31411.00	Entretien mobilier urbain	5'385.00	5'400	-15	5'385.00	0
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	20'024.00	6'500	13'524	16'163.65	3'860
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	2'440.59	700	1'741	8'355.90	-5'915
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	4'654.95	3'500	1'155	4'549.04	106
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	27'029.11	18'500	8'529	22'308.80	4'720
31530.00	Entretien du matériel informatique	2'949.90	1'700	1'250	1'676.00	1'274
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	6'900.00	6'900	0	6'900.00	0
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	85.00	500	-415	182.00	-97
31990.00	Autres charges d'exploitation	646.20	1'000	-354	0.00	646
33	Amortissements du patrimoine administratif	135'600.00	142'200	-6'600	130'100.00	5'500
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	68'900.00	68'700	200	62'600.00	6'300

33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 10'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 « Routes communales » représente 7,46 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
43090.00	On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
46010.01	La loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 permet aux communes de se voir attribuer 3 % de la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux, soit pour Cortaillod la somme de 16'355 fr. en 2022.
46110.00	L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour une mesure de compensation écologique pour l'entretien d'une haie au lieu-dit Courbes-Rayes (1'265 fr.).
46311.00	Le « contrat-formation » est une nouvelle mesure qui vise à encourager la formation d'apprentis sous la forme d'un soutien financier versé en fin d'année scolaire aux entreprises formatrices. Pour les apprentis agents d'exploitation, les entreprises perçoivent un montant annuel de 5'000 fr. par apprenti.
48930.00	Les préfinancements constitués pour la réfection de l'avenue François-Borel, d'une part, et pour celle de la rue des Chavannes, d'autre part (comptes du bilan 2930001 et 2930008), servent à neutraliser l'amortissement de ces investissements.
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 34110 – Port ; • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées ; • 73010 – Gestion des déchets ménages.

61550 Placés de stationnement

31510.00	On trouve ici le coût d'entretien du parcomètre du Petit-Cortaillod (223 fr.), ainsi que celui de l'abonnement téléphonique de 7 fr. 40 par mois en relation avec la carte SIM intégrée, permettant d'envoyer une alarme par e-mail en cas de problème technique de cet appareil (caisse pleine, bourrage papier pour l'édition des tickets, etc.).
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61550 « Placés de stationnement » représente 0,02 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42406.20	On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les placés de parc du Centre commercial « Littoral-Centre » (16'684 fr.) et le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes pour des camions et remorques), à savoir 2'400 fr. Deux placés de parc sur le parking du Carraz sont loués 50 fr. chacune par les locataires de l'appartement situé à l'Impasse du Carraz 1 (1'200 fr.).

61900 Routes, autres

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2022	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'693.08
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.50	25'866.50
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	423.28
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.11	9'923.34
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.10	5'173.30
		9.16	43'079.50

62300 Subvention trafic régional

31300.00	On trouve ici le coût des courses spéciales des bus de transN à l'occasion de la Fête de la vendange de Cortaillod.
36140.00	Le système de financement du trafic local et le trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des Communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les Communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les Communes moins bien loties.
36370.00	Il s'agit de la dépense découlant de l'application de l'arrêté du Conseil général instituant l'octroi de subsides en faveur des habitants utilisant les transports publics, sous certaines conditions.

Voir également commentaires à la page suivante



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
33003.01 Amort. planifiés éclairage public	45'000.00	49'700	-4'700	40'400.00	4'600
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	12'200.00	12'400	-200	12'400.00	-200
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'500.00	5'400	-1'900	3'500.00	0
33006.01 Amort. planifiés véhicules	6'000.00	6'000	0	11'200.00	-5'200
39 Imputations internes	17'003.20	17'400	-397	15'892.65	1'111
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	15'503.20	15'900	-397	14'392.65	1'111
42 Taxes	-3'173.69	-1'600	-1'574	-1'920.42	-1'253
42100.07 Autorisations de circuler	-1'959.69	-1'600	-360	-1'920.42	-39
42600.00 Remboursements de tiers	-1'214.00	0	-1'214	0.00	-1'214
43 Revenus divers	-6'495.36	-10'000	3'505	-8'030.33	1'535
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-6'495.36	-10'000	3'505	-8'030.33	1'535
46 Revenus de transfert	-22'620.00	-22'200	-420	-22'288.00	-332
46010.01 Quote-part à la taxe LTVRB	-16'355.00	-16'100	-255	-16'023.00	-332
46110.00 Dédommag. des cantons et des concordats	-1'265.00	-1'100	-165	-1'265.00	0
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-5'000.00	-5'000	0	-5'000.00	0
48 Revenus extraordinaires	-43'600.00	-42'700	-900	-43'600.00	0
48930.00 Prélèv. sur préfinancements capital propre	-33'000.00	-32'100	-900	-33'000.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600.00	-10'600	0	-10'600.00	0
49 Imputations internes	-76'000.00	-77'200	1'200	-76'500.00	500
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-76'000.00	-77'200	1'200	-76'500.00	500
61550 Places de stationnement	-36'264.80	-36'400	135	-37'040.25	775
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'613.65	2'400	4'214	484.60	6'129
31300.00 Prestations de services de tiers	100.00	0	100	100.00	0
31430.05 Entretien des parkings	6'136.90	1'000	5'137	0.00	6'137
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	376.75	1'400	-1'023	384.60	-8
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
33003.02 Amort. planifiés parkings	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
39 Imputations internes	51.15	100	-49	61.50	-10
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	51.15	100	-49	61.50	-10
42 Taxes	-45'229.60	-41'200	-4'030	-39'886.35	-5'343
42406.20 Locations places de parc	-20'284.00	-20'200	-84	-20'133.00	-151
42406.21 Revenus horodateurs	-24'945.60	-21'000	-3'946	-19'753.35	-5'192
61900 Routes, autres	25'866.50	27'700	-1'834	25'217.52	649
36 Charges de transfert	25'866.50	27'700	-1'834	25'217.52	649
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	25'866.50	27'700	-1'834	25'217.52	649
62 Transports publics	413'973.20	448'500	-34'527	417'084.14	-3'111
Charges	415'982.00	448'500	-32'518	417'084.14	-1'102
Revenus	-2'008.80	0	-2'009	0.00	-2'009
62300 Subvention trafic régional	406'174.87	442'000	-35'825	410'340.20	-4'165
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'636.07	3'000	-364	0.00	2'636
31300.00 Prestations de services de tiers	2'636.07	3'000	-364	0.00	2'636
36 Charges de transfert	405'547.60	439'000	-33'452	410'340.20	-4'793
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	379'892.65	418'000	-38'107	395'026.20	-15'134
36370.00 Subventions aux personnes physiques	23'646.15	21'000	2'646	15'314.00	8'332
36370.02 Subv. abo. Onde Verte période hivernale	2'008.80	0	2'009	0.00	2'009
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-2'008.80	0	-2'009	0.00	-2'009

Suite des commentaires de la page précédente

36370.02 En réponse à la motion « Accélérons la transition énergétique », acceptée par le Conseil général le 23 juin 2022, le Conseil communal a mis en place une subvention accordée sur les abonnements des transports publics « Onde verte » pendant la période hivernale. Quiconque domicilié à Cortaillod et disposant d'un abonnement mensuel ou annuel de transports publics valable pendant les mois de novembre à février, a droit à une subvention équivalente à 25% du prix de l'abonnement mensuel pour les zones 10 et 11. Il est prévu de reconduire cette mesure jusqu'en 2025. Cette dépense est neutralisée par un prélèvement au « Fonds à vocation énergétique (compte n°2910601 du bilan).

45110.00 Voir commentaire du compte 36370.02, ci-dessus.

62310 Noctambus

36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3).

62900 Transports publics, autres

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2022	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'693.08
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.50	25'866.50
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	423.28
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.11	9'923.34
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.10	5'173.30
		9.16	43'079.50

63100 Navigation

42500.05 En 2021, le Conseil communal a décidé d'accorder un don de 2'000 fr. à la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM) à l'occasion du 150^e anniversaire de cette dernière. En guise de remerciements, la LNM a offert 150 cartes journalières à la Commune, en 2022. Celles-ci ont été vendues à la population au prix de 10 fr. l'unité.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
45110.00 Prélèvements sur les fonds du capital propre	-2'008.80	0	-2'009	0.00	-2'009
62310 Noctambus	7'375.05	6'000	1'375	6'321.30	1'054
36 Charges de transfert	7'375.05	6'000	1'375	6'321.30	1'054
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	7'375.05	6'000	1'375	6'321.30	1'054
62900 Transports publics, autres	423.28	500	-77	422.64	1
36 Charges de transfert	423.28	500	-77	422.64	1
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	423.28	500	-77	422.64	1
63 Transports, autres	-875.60	1'500	-2'376	2'078.00	-2'954
Charges	624.40	1'500	-876	2'078.00	-1'454
Revenus	-1'500.00	0	-1'500	0.00	-1'500
63100 Navigation	-875.60	1'500	-2'376	2'078.00	-2'954
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	624.40	1'500	-876	78.00	546
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	500	-500	63.00	-63
31430.02 Entretien du débarcadère	624.40	1'000	-376	15.00	609
36 Charges de transfert	0.00	0	0	2'000.00	-2'000
36350.00 Subventions aux entreprises privées	0.00	0	0	2'000.00	-2'000
42 Taxes	-1'500.00	0	-1'500	0.00	-1'500
42500.05 Vente cartes journalières LNM	-1'500.00	0	-1'500	0.00	-1'500

71010 Approvisionnement en eau

30100.00 et suivants	Il s'agit des charges salariales des releveurs de compteurs d'eau.
31200.02	Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
31200.03	En raison de la pollution du puits de captage de La Tertillière en octobre 2022, le réseau a été alimenté par de l'eau achetée à Boudry.
31300.03	Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques louées pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
31300.63	La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'eau.
31420.01	Il s'agit du coût des travaux d'entretien courant sur le réseau.
31420.02	Dans ce compte figure le coût des travaux d'entretien des réservoirs et du système de gestion de ceux-ci. Nous relevons les dépenses suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Réfection ponctuelle du réservoir de La Chevalière II effectuée en 2021 (12'160 fr.) ;• Entretien annuel du système de gestion (6'221 fr.) ;• Remplacement d'un débitmètre à la station de pompage de La Tertillière (5'207 fr.) ;• Contrôle des pompes (4'357 fr.) ;• Maintenance des lampes UV (3'092 fr.) ;• Remplacement du moteur d'une pompe (7'359 fr.) ;• Acompte versé à un mandataire (7'000 fr.) ;• Travaux de fontainier 2022 (3'600 fr.).
31990.00	Il s'agit essentiellement des achats de l'eau minérale distribuée à la population en raison de la pollution du puits de captage de La Tertillière (29'665 fr.).
33002.00 et 33003.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 28'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).
36120.11	Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
37010.01	Il s'agit de la redevance cantonale de 70 centimes par m ³ d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
39100.00	Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 71010 « Approvisionnement en eau ».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 « Approvisionnement en eau » représente 8,27 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRI TOIRE		535'298.96	577'800	-42'501	467'009.14	68'290
	Charges	3'226'057.05	3'254'300	-28'243	3'324'185.30	-98'128
	Revenus	-2'690'758.09	-2'676'500	-14'258	-2'857'176.16	166'418
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	928'556.98	850'100	78'457	780'569.16	147'988
	Revenus	-928'556.98	-850'100	-78'457	-780'569.16	-147'988
71010	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	3'272.10	3'400	-128	3'234.05	38
30100.00	Salaires du personnel	3'021.25	2'800	221	2'878.35	143
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	129.15	300	-171	189.70	-61
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	64.00	100	-36	81.20	-17
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	41.15	100	-59	60.45	-19
30591.00	Fonds de formation professionnelle	1.70	0	2	2.50	-1
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	3.50	0	4	5.15	-2
30593.00	Fonds formation apprentis	11.35	100	-89	16.70	-5
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	309'808.08	226'400	83'408	178'791.96	131'016
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	200	-200	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	689.55	0	690	0.00	690
31020.01	Photocopies	0.00	2'500	-2'500	0.00	0
31020.02	Publications et annonces	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31110.01	Achat de compteurs	17'716.02	20'000	-2'284	16'278.92	1'437
31200.02	Electricité	56'855.80	62'000	-5'144	56'382.97	473
31200.03	Eau	93'600.00	0	93'600	0.00	93'600
31300.00	Prestations de services de tiers	1'378.41	0	1'378	0.00	1'378
31300.03	Téléphones	3'579.58	3'500	80	3'591.73	-12
31300.05	Cotisations	1'778.83	2'100	-321	1'778.83	0
31300.07	Frais de facturation	107.42	200	-93	233.85	-126
31300.63	Informatisation du réseau	10'883.06	6'000	4'883	2'923.62	7'959
31300.80	Contrats de maintenance	11'151.82	16'200	-5'048	8'303.54	2'848
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
31340.01	Assurances choses et RC	2'972.90	3'100	-127	2'955.25	18
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'401.00	1'400	1	1'269.20	132
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	712.55	700	13	709.15	3
31420.01	Entretien du réseau d'eau	23'280.19	75'000	-51'720	50'656.64	-27'376
31420.02	Entretien des réservoirs	50'481.84	22'300	28'182	28'140.48	22'341
31420.04	Entretien des fontaines	294.99	1'500	-1'205	0.00	295
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	958.11	1'500	-542	475.67	482
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	388.85	1'000	-611	0.00	389
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	0.00	200	-200	0.00	0
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	2'000	-2'000	600.00	-600
31810.00	Pertes sur créances effectives	8.90	0	9	3'563.60	-3'555
31990.00	Autres charges d'exploitation	31'568.26	0	31'568	928.51	30'640
33	Amortissements du patrimoine administratif	257'500.00	249'900	7'600	251'400.00	6'100
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	172'200.00	170'900	1'300	166'400.00	5'800
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	83'800.00	77'800	6'000	83'800.00	0
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	1'200.00	1'200	0	1'200.00	0
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	300.00	0	300	0.00	300
36	Charges de transfert	23'236.50	10'000	13'237	11'033.15	12'203
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	23'236.50	10'000	13'237	11'033.15	12'203
37	Subventions à redistribuer	192'049.20	210'000	-17'951	191'753.80	295
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	192'049.20	210'000	-17'951	191'753.80	295
39	Imputations internes	142'691.10	150'400	-7'709	144'356.20	-1'665
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	122'000.00	129'400	-7'400	124'200.00	-2'200
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'500.00	3'500	0	3'500.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	17'191.10	17'500	-309	16'656.20	535
42	Taxes	-474'055.86	-516'600	42'544	-506'442.58	32'387

42401.01 et

42401.02 Pour plus de clarté, le produit de la taxe de base et celui de la taxe sur la consommation sont dissociés.

Le prix du m³ d'eau consommé est de 90 centimes et la taxe de base annuelle est fixée à 97 fr. par compteur ; cette dernière est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-

45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », soit 233'826 fr. 37 est prélevé à la réserve ad hoc.

47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-dessus.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir comptes 33002.00 et 33003.00 ci-dessus.

72010 Traitement des eaux usées

31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique.

31420.03 L'entretien des installations de pompage (La Tertillière, Domaine et Areuse), effectué par le personnel de la STEP de La Saunerie, est facturé directement au Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod. Ne subsistent dans ce compte que l'électricité de la STAP de la Poissine, ainsi que la vidange et le nettoyage des STAP (La Poissine, Port et Planches).

35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 72010 « Traitement des eaux usées », soit 28'822 fr. 05 est versé à la réserve ad hoc.

36120.08 et

36120.09 Les charges nettes de fonctionnement du syndicat de la STEP Boudry-Cortailod et du syndicat de la STEP de la Saunerie sont réparties entre les Communes membres au prorata du nombre d'habitants.

39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 160'725 fr. 84, est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 « Traitement des eaux usées » représente 1,46 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42401.10 De 2016 à 2021 le montant de la taxe d'épuration était de 3 fr. 50 par mètre cube d'eau consommée. Depuis 2022, il est de 2 fr. 80.

72030 Traitement des eaux claires

31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux claires.

31430.20 Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations transportant les eaux claires.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts	
42401.01	Taxe de base eau (compteur)	-245'899.59	-245'000	-900	-245'697.83	-202
42401.02	Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-225'671.89	-265'000	39'328	-256'294.42	30'623
42401.03	Taxe eau des vignes	0.00	-2'300	2'300	-2'295.78	2'296
42401.04	Taxe eau de chantiers	-1'187.78	-2'000	812	-303.95	-884
42401.05	Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-789.00	-800	11	-765.00	-24
42600.00	Remboursements de tiers	-507.60	-1'500	992	-1'085.60	578
43	Revenus divers	0.00	0	0	-300.00	300
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-300.00	300
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-233'826.37	-94'900	-138'926	-50'544.68	-183'282
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-233'826.37	-94'900	-138'926	-50'544.68	-183'282
47	Subventions à redistribuer	-192'074.75	-210'000	17'925	-194'681.90	2'607
47010.01	Redevance cantonale sur l'eau potable	-192'074.75	-210'000	17'925	-194'681.90	2'607
48	Revenus extraordinaires	-28'600.00	-28'600	0	-28'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600.00	-28'600	0	-28'600.00	0
72	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	934'193.99	991'700	-57'506	1'135'883.07	-201'689
	Revenus	-934'193.99	-991'700	57'506	-1'135'883.07	201'689
72010	Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	49'418.26	51'500	-2'082	52'707.84	-3'290
31020.02	Publications et annonces	29.71	0	30	0.00	30
31300.00	Prestations de services de tiers	787.51	0	788	0.00	788
31300.07	Frais de facturation	305.85	600	-294	673.82	-368
31300.63	Informatisation du réseau	2'329.20	3'000	-671	2'514.15	-185
31300.80	Contrats de maintenance	4'166.37	3'500	666	4'264.84	-98
31340.01	Assurances choses et RC	283.20	300	-17	283.20	0
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	29.55	100	-70	29.40	0
31420.03	Entretien des stations de pompage	1'704.55	4'000	-2'295	1'012.58	692
31430.20	Entretien des canaux, égoûts	39'782.32	38'000	1'782	43'329.85	-3'548
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	2'000	-2'000	600.00	-600
33	Amortissements du patrimoine administratif	146'100.00	146'000	100	146'100.00	0
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	146'100.00	146'000	100	146'100.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	28'822.05	5'900	22'922	237'020.53	-208'198
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	28'822.05	5'900	22'922	237'020.53	-208'198
36	Charges de transfert	331'963.00	367'300	-35'337	332'432.56	-470
36120.08	Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	16'530.82	19'900	-3'369	9'693.60	6'837
36120.09	Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	315'432.18	347'400	-31'968	322'738.96	-7'307
39	Imputations internes	217'164.84	241'300	-24'135	213'209.22	3'956
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	51'400.00	54'200	-2'800	52'100.00	-700
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
39300.01	Imput. internes eaux claires	160'725.84	179'700	-18'974	154'412.92	6'313
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'039.00	5'400	-2'361	4'696.30	-1'657
42	Taxes	-773'468.15	-812'000	38'532	-981'470.15	208'002
42401.10	Taxe d'épuration	-773'468.15	-812'000	38'532	-981'470.15	208'002
72030	Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'447.94	24'200	-18'752	1'879.72	3'568
31300.00	Prestations de services de tiers	787.51	0	788	0.00	788
31300.63	Informatisation du réseau	1'376.69	1'200	177	416.67	960
31430.20	Entretien des canaux, égoûts	3'283.74	20'000	-16'716	863.05	2'421
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	3'000	-3'000	600.00	-600
33	Amortissements du patrimoine administratif	126'700.00	124'600	2'100	123'400.00	3'300
33003.06	Amort. planifiés canalisations, égouts	126'700.00	124'600	2'100	123'400.00	3'300

39100.00	Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 « Traitement des eaux claires » représente 2,11 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
49300.01	Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 160'725 fr. 84, est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

73010 Gestion des déchets ménages

Depuis 2020, le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 20 %, par décision du Conseil général. Il était auparavant de 30 %.

31300.40	Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 24 fr. par habitant et par année.
31300.47	Selon la convention passée entre Vadec SA et les communes partenaires de la déchetterie régionale de la Croix, notre participation aux frais d'exploitation de cette dernière est basée sur un coût par habitant. Pour 2022, celui-ci s'est élevé à 32 fr. (HT).
31370.00	Pour respecter le principe d'échéance, nous avons comptabilisé dans cette rubrique le montant estimé pour la réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP) concernant l'exercice 2022 (7'506 fr. 35).
31510.00	Le coût du nettoyage et de la désinfection, deux fois par année, de 54 conteneurs enterrés s'est élevé à 18'266 fr. Celui des 52 containers en plastique pour les déchets végétaux nous a coûté 3'584 fr.
31690.00	Nous comptabilisons dans ce compte le coût de la location auprès de Vadec SA de containers « aériens » de type « Grunderco » installés dans les écopoints.
35100.00	Compte tenu du financement par l'impôt d'un montant de 100'369 fr., l'excédent de revenus du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » s'élève à 24'887 fr. 01 pour 2021. Celui-ci est versé à la réserve ad hoc.
36140.00	On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets « spéciaux » des ménages.
39100.00	Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
39300.00	Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Administration (général) »). En contrepartie, il n'y a plus d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
42401.20	En 2022, la taxe de déchets due par les personnes physiques est restée fixée à 88 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
42600.10	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
42600.11	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du papier et du carton.
42600.12	Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage de l'aluminium.
42600.18	Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes s'est finalement élevée à 165 fr./tonne en 2022 et les Communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEva livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19. En 2022, Vadec SA nous a également fait une rétrocession extraordinaire de 4'754 fr. sur les années 2020-2021.
49300.00 et suivants	Il s'agit de l'imputation de certaines charges du chapitre « Déchets ménages » dans le chapitre « Déchets entreprises ».

73030 Gestion des déchets entreprises

Pas de commentaires.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
39	Imputations internes	28'577.90	30'900	-2'322	29'133.20	-555
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	24'200.00	26'700	-2'500	24'900.00	-700
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'377.90	4'200	178	4'233.20	145
49	Imputations internes	-160'725.84	-179'700	18'974	-154'412.92	-6'313
49300.01	Imput. interne eaux usées	-160'725.84	-179'700	18'974	-154'412.92	-6'313
73	Gestion des déchets	100'369.00	103'600	-3'231	103'690.00	-3'321
	Charges	691'768.32	708'000	-16'232	692'138.73	-370
	Revenus	-591'399.32	-604'400	13'001	-588'448.73	-2'951
73010	Gestion des déchets ménages	100'369.00	103'600	-3'231	103'690.00	-3'321
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	447'799.89	449'600	-1'800	450'392.88	-2'593
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	1'500	-1'500	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	0.00	300	-300	27.86	-28
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	9'099.16	9'700	-601	5'694.94	3'404
31300.05	Cotisations	300.00	400	-100	300.00	0
31300.07	Frais de facturation	294.01	500	-206	0.00	294
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	118'292.39	112'800	5'492	116'658.04	1'634
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	97'439.35	95'000	2'439	100'692.99	-3'254
31300.43	Récupération du papier	25'413.05	30'000	-4'587	25'059.99	353
31300.44	Recyclage et collecte du verre	5'775.10	7'000	-1'225	5'880.06	-105
31300.45	Récupération de la ferraille	1'435.09	1'500	-65	1'435.16	0
31300.47	Déchetterie de la Croix	150'496.01	151'900	-1'404	150'272.01	224
31370.00	Impôts et taxes	7'506.35	6'000	1'506	7'174.82	332
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	21'074.89	24'200	-3'125	29'234.02	-8'159
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	3'983.70	4'800	-816	4'411.85	-428
31810.00	Pertes sur créances effectives	6'681.50	3'000	3'682	3'446.87	3'235
31990.00	Autres charges d'exploitation	9.29	1'000	-991	104.27	-95
33	Amortissements du patrimoine administratif	14'763.00	30'300	-15'537	30'300.00	-15'537
33003.07	Amort. planifiés conteneurs enterrés	14'763.00	30'300	-15'537	30'300.00	-15'537
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	24'887.01	13'700	11'187	9'858.05	15'029
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	24'887.01	13'700	11'187	9'858.05	15'029
36	Charges de transfert	3'312.67	4'000	-687	3'609.85	-297
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	3'312.67	4'000	-687	3'609.85	-297
39	Imputations internes	77'950.00	78'400	-450	77'975.00	-25
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	22'800.00	23'700	-900	23'100.00	-300
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	55'150.00	54'700	450	54'875.00	275
42	Taxes	-439'957.57	-441'800	1'842	-440'001.78	44
42401.20	Taxe déchets ménages	-338'804.88	-338'000	-805	-337'435.03	-1'370
42600.10	Récupération du verre	-8'059.62	-8'800	740	-8'712.33	653
42600.11	Vente du papier	-5'174.83	-5'000	-175	-6'670.42	1'496
42600.12	Vente de la ferraille	-361.24	0	-361	0.00	-361
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-87'557.00	-90'000	2'443	-87'184.00	-373
49	Imputations internes	-28'386.00	-30'600	2'214	-28'444.00	58
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-7'325.00	-7'100	-225	-6'872.00	-453
49300.02	Imput. déchets	-347.00	0	-347	-325.00	-22
49500.00	Imput. internes pour amortissements planifiés et..	-683.00	-1'500	817	-1'371.00	688
49900.00	Autres imput. internes	-20'031.00	-22'000	1'969	-19'876.00	-155
73030	Gestion des déchets entreprises	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	90'394.75	97'000	-6'605	87'333.95	3'061
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	54'647.96	57'000	-2'352	52'163.97	2'484
31300.46	Incinération déchets au poids	35'746.79	40'000	-4'253	35'169.98	577
39	Imputations internes	32'661.00	35'000	-2'339	32'669.00	-8
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	7'325.00	7'100	225	6'872.00	453

- 39300.00 et suivants Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.
- 42401.21 La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Pour 2022, celle-ci s'est élevée à :
a) forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
b) forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
c) forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
d) forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).
- 42401.22 En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21, ci-dessus), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.
- 42600.19 Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises », soit 1'695 fr. 81, est prélevé à la réserve ad hoc.

74100 Corrections de cours d'eau

- 31420.06 Nous avons procédé en 2022 au curage d'une portion du cours d'eau « La Roussette ».

75000 Protection des espèces et du paysage

- 36110.00 On trouve dans ce compte notre participation à la qualité du paysage, prévue par la législation fédérale pour la préservation, la promotion et le développement des paysages cultivés diversifiés, fixée en fonction du domicile fiscal des agriculteurs bénéficiaires.

76100 Protection de l'air et du climat

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2022	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'693.08
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.50	25'866.50
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	423.28
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.11	9'923.34
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.10	5'173.30
		9.16	43'079.50

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

		Comptes 2022	
Chapitres	Comptes	Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'693.08
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.50	25'866.50
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	423.28
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.11	9'923.34
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.10	5'173.30
		9.16	43'079.50

77100 Cimetières, crématoires

- 31300.00 Lors du décès d'un habitant de Cortaillod, la commune prend en charge les frais de transports du corps, effectué par une entreprise de pompes funèbres ; il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'622.00	4'400	222	4'550.00	72
39500.00	Imput. internes amort. planifiés et non planifiés	683.00	1'500	-817	1'371.00	-688
39900.00	Autres imput. internes	20'031.00	22'000	-1'969	19'876.00	155
42	Taxes	-121'359.94	-120'500	-860	-117'982.78	-3'377
42401.21	Taxe de base entreprises	-36'701.90	-37'000	298	-37'105.33	403
42401.22	Taxe déchets entreprises au poids	-80'410.44	-79'000	-1'410	-76'745.95	-3'664
42600.19	Rétrocession Vadec entreprises	-4'247.60	-4'500	252	-4'131.50	-116
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-1'695.81	-11'500	9'804	-2'020.17	324
45100.00	Prélèvements sur les financements spéciaux	-1'695.81	-11'500	9'804	-2'020.17	324
74	Aménagements	428.65	1'000	-571	498.45	-70
	Charges	428.65	1'000	-571	498.45	-70
74100	Corrections de cours d'eau	428.65	1'000	-571	498.45	-70
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	428.65	1'000	-571	498.45	-70
31420.06	Entretien cours d'eau et berges	70.00	500	-430	498.45	-428
31420.07	Entretien des rives du lac	358.65	500	-141	0.00	359
75	Protection des espèces et du paysage	689.75	2'400	-1'710	1'076.25	-387
	Charges	689.75	2'400	-1'710	1'076.25	-387
75000	Protection des espèces et du paysage	689.75	2'400	-1'710	1'076.25	-387
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	1'000	-1'000	211.20	-211
31020.02	Publications et annonces	0.00	0	0	211.20	-211
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
36	Charges de transfert	689.75	1'400	-710	865.05	-175
36110.00	Dédommag. aux cantons et aux concordats	689.75	900	-210	865.05	-175
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	500	-500	0.00	0
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	15'096.64	16'300	-1'203	14'745.43	351
	Charges	15'096.64	16'300	-1'203	14'745.43	351
76100	Protection de l'air et du climat	9'923.34	10'700	-777	9'673.76	250
36	Charges de transfert	9'923.34	10'700	-777	9'673.76	250
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	9'923.34	10'700	-777	9'673.76	250
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	5'173.30	5'600	-427	5'071.67	102
36	Charges de transfert	5'173.30	5'600	-427	5'071.67	102
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	5'173.30	5'600	-427	5'071.67	102
77	Protection de l'environnement, autres	23'627.14	27'300	-3'673	35'737.95	-12'111
	Charges	36'217.79	38'700	-2'482	48'567.95	-12'350
	Revenus	-12'590.65	-11'400	-1'191	-12'830.00	239
77100	Cimetières, crématoires	6'272.50	8'000	-1'728	6'688.90	-416
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'088.10	5'100	-2'012	5'101.55	-2'013
31200.02	Electricité	366.60	500	-133	254.90	112
31200.04	Déchets	0.00	700	-700	544.55	-545
31300.00	Prestations de services de tiers	403.85	200	204	753.90	-350
31300.03	Téléphones	0.00	0	0	0.80	-1
31300.80	Contrats de maintenance	674.95	700	-25	730.60	-56
31340.01	Assurances choses et RC	144.10	200	-56	144.10	0

33003.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 4'300 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).		
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 « Cimetières, crématoires » représente 0,46 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).		
42400.04	Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant :	<u>Interne</u>	<u>Externe</u>
	Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps	60.-	100.-
	Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées	20.-	40.-
	Utilisation de l'installation de climatisation	30.-	40.-
42400.05	L'émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.		
42400.06	Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d'une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d'un corps dans une tombe nouvelle, d'un défunt qui n'était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu'il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants :		
	a) inhumation dans une tombe nouvelle	600 fr.	
	b) dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle	400 fr.	
	c) dépôt d'une urne dans une tombe existante	300 fr.	
	d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme	300 fr.	
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33003.00 ci-dessus.		

77910 Toilettes publiques

31010.00	Il s'agit de l'achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de W-C, etc.		
31440.00	On trouve ici le coût d'entretien des toilettes publiques. De plus, deux robinets ont été remplacés en 2022 (1'408 fr.).		
33004.00	L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 2'600 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).		
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 « Toilettes publiques » représente 0,34 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).		
42600.00	Figurent dans ce compte les indemnités versées par nos assureurs en cas de sinistres.		
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.		

79000 Aménagement du territoire (général)

30100.00	Durant l'exercice écoulé, la dotation du Service technique était de 3,7 équivalents plein temps. Depuis 2020, une collaboratrice a temporairement augmenté son taux d'occupation de 10%, en raison de l'incapacité de travail d'un collaborateur pour cause de maladie.		
30108.00	La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 9'180 fr. 22.		
30910.00	L'incapacité de travail d'un collaborateur a nécessité l'engagement d'un autre collaborateur pour un poste de durée indéterminée.		



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	160.80	200	-39	147.90	13
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	63.50	100	-37	63.20	0
31430.04 Entretien du cimetière	1'274.30	2'000	-726	1'831.30	-557
31430.06 Entretien du pavillon	0.00	500	-500	630.30	-630
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'800.00	10'700	100	10'800.00	0
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	10'800.00	10'700	100	10'800.00	0
39 Imputations internes	964.40	1'000	-36	1'017.35	-53
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	964.40	1'000	-36	1'017.35	-53
42 Taxes	-4'280.00	-4'500	220	-5'930.00	1'650
42400.04 Location du pavillon	-980.00	-1'000	20	-530.00	-450
42400.05 Location du columbarium	-2'100.00	-2'500	400	-3'500.00	1'400
42400.06 Particip. famille pour défunt externe	-1'200.00	-1'000	-200	-1'900.00	700
48 Revenus extraordinaires	-4'300.00	-4'300	0	-4'300.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300.00	-4'300	0	-4'300.00	0
77910 Toilettes publiques	17'354.64	19'300	-1'945	29'049.05	-11'694
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'049.29	7'700	-651	13'592.35	-6'543
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	2'944.34	2'500	444	2'285.05	659
31200.02 Electricité	2'187.70	2'500	-312	3'125.65	-938
31200.03 Eau	253.40	500	-247	247.40	6
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	97.10	100	-3	89.15	8
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	91.40	100	-9	90.90	1
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	1'475.35	2'000	-525	7'754.20	-6'279
33 Amortissements du patrimoine administratif	13'619.55	13'500	120	17'300.00	-3'680
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	13'600.00	13'500	100	13'500.00	100
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	19.55	0	20	3'800.00	-3'780
39 Imputations internes	696.45	700	-4	756.70	-60
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	696.45	700	-4	756.70	-60
42 Taxes	-1'410.65	0	-1'411	0.00	-1'411
42600.00 Remboursements de tiers	-1'410.65	0	-1'411	0.00	-1'411
48 Revenus extraordinaires	-2'600.00	-2'600	0	-2'600.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600.00	-2'600	0	-2'600.00	0
79 Aménagement du territoire	395'087.78	427'200	-32'112	311'261.06	83'827
Charges	619'104.93	646'100	-26'995	650'706.26	-31'601
Revenus	-224'017.15	-218'900	-5'117	-339'445.20	115'428
79000 Aménagement du territoire (général)	363'812.83	395'600	-31'787	280'032.66	83'780
30 Charges de personnel	433'395.02	480'200	-46'805	447'830.61	-14'436
30100.00 Salaires du personnel	374'176.95	368'700	5'477	358'587.90	15'589
30108.00 Variation provision HS + VAC	9'180.22	0	9'180	-9'457.49	18'638
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'995.00	6'500	-1'505	4'860.00	135
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	250.00	0	250	400.00	-150
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	22'353.20	30'200	-7'847	23'361.50	-1'008
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	47'527.20	49'800	-2'273	54'369.00	-6'842
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	746.20	900	-154	779.90	-34
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	0.00	0	0	-3'670.75	3'671
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'122.45	7'800	-678	7'444.00	-322
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	7'915.55	9'200	-1'284	8'154.90	-239
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	-45'109.50	0	-45'110	0.00	-45'110
30591.00 Fonds de formation professionnelle	295.20	400	-105	308.50	-13
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	610.55	700	-89	637.80	-27
30593.00 Fonds formation apprentis	1'966.90	2'200	-233	2'055.35	-88
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	3'800	-3'800	0.00	0
30910.00 Recrutement du personnel	1'365.10	0	1'365	0.00	1'365

31020.02	Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
31100.01	Nous avons fait l'acquisition d'un bureau « assis / debout » pour une place de travail du Service technique (5'215 fr.), ainsi que d'un siège de bureau (1'300 fr.). Ces deux dépenses n'étaient pas prévues au budget.
31130.00	La nouvelle place de travail a nécessité l'achat d'un PC portable supplémentaires (2'372 fr.) et d'un écran (228 fr.).
31300.00	Il s'agit essentiellement des honoraires versés à notre avocat-conseil. Figurent occasionnellement dans ce compte les honoraires d'un aménagiste qui traite les dossiers de modifications du plan d'aménagement communal et de recours contre ledit plan, le dézonage de certaines parcelles et les projets de plans de quartier.
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire.
31320.00	Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-dessous.
31530.00	La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
36110.16	Il est difficile de savoir à l'avance les montants qui nous seront facturés par l'Etat lors des sanctions de plans accordées par lui tout au long de l'année. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » représente 0,28 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42100.03	Voir commentaire des rubriques 31020.02 et 36110.16 ci-dessus.
42400.00	On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils.
42600.00	Les propriétaires concernés par le projet d'établissement d'un plan de quartier doivent s'acquitter d'une avance de frais. Deux projets ayant été abandonné, cette avance leur a été remboursée en 2022.
49100.00	Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 71010 – Approvisionnement en eau ; • 72010 – Traitement des eaux usées ; • 72030 – Traitement des eaux claires ; • 73010 – Gestion des déchets ménages ; • 87110 – Réseau d'électricité.

En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5%) d'un montant forfaitaire équivalent à 5% des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gérance de ces immeubles La seconde moitié (2,5%) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 02200 (Administration) pour la participation de l'Administration communale auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL)

31300.06 En 2022, la cotisation des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) est restée fixée à 95 centimes par habitant, soit 4'467 fr. 85.

36340.01 et

36340.03 Les communes du Littoral englobées dans le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et l'Association Région Neuchâtel Littoral (RNL) doivent s'acquitter d'une contribution totale équivalente à 5 fr. 70 par habitant qui se détaille comme suit :

• cotisation objectif:ne	2 fr. 50 par habitant	Fr. 11'757.50
• cotisation RNL	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'351.50
• fonds d'étude & réalisations RNL	1 fr. 40 par habitant	Fr. 6'584.20
• prix de soutien culture et sports RNL	0 fr. 30 par habitant	Fr. 1'410.90
• mandat d'accompagnement PA RUN	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'351.50
• mandat d'élaboration PA RUN	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'351.50
	Total	<u>Fr. 26'807.10</u>



Comptes 2022

Classification fonctionnelle	Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	101'435.06	80'900	20'535	88'382.85	13'052
31000.00 Matériel de bureau	503.80	1'500	-996	586.40	-83
31020.00 Imprimés, publications	163.15	0	163	0.00	163
31020.01 Photocopies	1'670.60	1'500	171	3'088.95	-1'418
31020.02 Publications et annonces	2'211.30	3'000	-789	1'796.30	415
31100.01 Mobilier de bureau	6'515.05	500	6'015	0.00	6'515
31130.00 Matériel informatique	2'601.25	1'000	1'601	2'047.35	554
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	96.00	500	-404	155.10	-59
31300.00 Prestations de services de tiers	30'640.85	40'000	-9'359	44'624.95	-13'984
31300.03 Téléphones	1'320.20	1'600	-280	1'370.10	-50
31300.05 Cotisations	516.70	600	-83	525.15	-8
31320.00 Honoraires de conseillers externes	33'399.85	6'000	27'400	9'768.70	23'631
31340.01 Assurances choses et RC	889.25	900	-11	864.60	25
31340.02 Primes d'assurances véhicules	268.90	400	-131	317.25	-48
31530.00 Entretien du matériel informatique	16'935.66	18'800	-1'864	18'438.00	-1'502
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	3'702.50	4'500	-798	4'800.00	-1'098
31900.00 Autres charges d'exploitation	0.00	100	-100	0.00	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	13'200.00	10'000	3'200	9'600.00	3'600
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	13'200.00	10'000	3'200	9'600.00	3'600
36 Charges de transfert	39'225.30	43'000	-3'775	73'251.80	-34'027
36010.01 Mise à jour cadastre	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
36110.16 Sanction de plans par l'Etat	39'225.30	40'000	-775	73'251.80	-34'027
39 Imputations internes	574.60	400	175	412.60	162
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	574.60	400	175	412.60	162
42 Taxes	-89'542.40	-69'000	-20'542	-197'165.20	107'623
42100.03 Sanctions de plans	-81'968.20	-58'000	-23'968	-206'726.15	124'758
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-20'556.50	-11'000	-9'557	-14'613.35	-5'943
42600.00 Remboursements de tiers	12'982.30	0	12'982	24'174.30	-11'192
43 Revenus divers	-2'324.75	-5'000	2'675	-6'480.00	4'155
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'324.75	-5'000	2'675	-6'480.00	4'155
49 Imputations internes	-132'150.00	-144'900	12'750	-135'800.00	3'650
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-132'150.00	-144'900	12'750	-135'800.00	3'650
79070 Conférences régionales	31'274.95	31'600	-325	31'228.40	47
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'467.85	4'600	-132	4'461.20	7
31300.06 Cotisation ACN	4'467.85	4'600	-132	4'461.20	7
36 Charges de transfert	26'807.10	27'000	-193	26'767.20	40
36340.01 Part communale à Objectif.ne	16'460.50	16'600	-140	16'436.00	25
36340.03 Part communale à la RNL	10'346.60	10'400	-53	10'331.20	15

81200 Entretien ouvrages AF

35110.01 Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général.

81401 Viticulture

Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que la rubrique 963013 n'enregistre que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune.

30100.00 Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.

30500.00 et suivants Un des garde-vignes, engagé à l'automne 2021, n'a pas encore atteint l'âge légal de la retraite, ce qui fait que nous devons encore payer pour lui des cotisations patronales.

31090.00 Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vigneronnes dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures pour les garde-vignes.

31700.00 Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.

37010.02 On trouve dans cette rubrique le montant facturé à la Commune par le Canton pour la perception de la contribution viticole cantonale. Le produit de la refacturation aux propriétaires de vignes figure dans le compte 47010.02. Toutefois, le 12 janvier 2022, les communes du Littoral neuchâtelois ont été informées par le Service de l'agriculture de la décision du Conseil d'Etat d'exonérer les propriétaires de vignes de la contribution viticole due pour l'année 2022, en réponse aux pertes économiques liées à la crise sanitaire et aux conditions climatiques désastreuses de l'été 2021. Afin d'apporter également son soutien à ce secteur d'activité, le Conseil communal a décidé de ne facturer ni la garde des vignes, ni l'eau utilisées pour ces dernières. Dès lors, aucune facture en relation avec les taxes viticoles n'a été émise en 2022.

42400.00 Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des propriétaires de vignes est déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les propriétaires de vignes, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. Cependant, selon le commentaire du compte 37010.02 ci-dessus, la garde des vignes n'a pas été facturée en 2022.

47010.02 Voir commentaire du compte 37010.02 ci-dessus.

82000 Sylviculture

31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à l'Association forestière neuchâteloise (600 fr.) et à Lignum Neuchâtel (200 fr.).

31450.01 On trouve ici le montant facturé par le Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry pour l'entretien de la desserte, selon le mandat de gestion qui nous lie. Cette dépense n'était pas prévue au budget.

33004.00 Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry, ainsi que celui des différents abris et dépôts forestiers. L'augmentation du montant de l'amortissement découlant du retraitement du bilan effectué en 2018, soit 6'500 fr., est neutralisée par un prélèvement à la réserve (voir compte 48950.00 ci-après).

35110.00 Le Conseil communal a décidé de procéder à un versement volontaire au Fonds forestier de réserve pour un montant de 12'661 fr. 55, selon l'accord de prestation 2020-2024, correspondant à des subventions reçues de la Confédération.

36120.00 Pour l'année 2022, la cotisation de notre Commune à la Commission forestière de l'arrondissement de Boudry s'est élevée à 161 fr. 70.

36120.14 On trouve dans cette rubrique le coût de la participation de Cortailod aux frais d'exploitation de nos forêts communales par le « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ».



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
ECONOMIE PUBLIQUE		-70'384.83	35'000	-105'385	-21'776.65	-48'608
Charges		501'941.91	579'800	-77'858	517'365.11	-15'423
Revenus		-572'326.74	-544'800	-27'527	-539'141.76	-33'185
81	Agriculture	10'734.87	5'800	4'935	5'018.54	5'716
Charges		10'734.87	27'100	-16'365	26'756.92	-16'022
Revenus		0.00	-21'300	21'300	-21'738.38	21'738
81200	Entretien ouvrages AF	690.07	700	-10	690.07	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	690.07	700	-10	690.07	0
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	690.07	700	-10	690.07	0
81401	Viticulture	10'044.80	5'100	4'945	4'328.47	5'716
30	Charges de personnel	8'982.00	7'500	1'482	8'458.75	523
30100.00	Salaires du personnel	8'295.40	7'400	895	7'974.50	321
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	348.90	0	349	179.25	170
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	175.70	100	76	224.85	-49
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	115.45	0	115	57.10	58
30591.00	Fonds de formation professionnelle	4.75	0	5	2.35	2
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	9.90	0	10	4.90	5
30593.00	Fonds formation apprentis	31.90	0	32	15.80	16
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'062.80	1'900	-837	676.80	386
31020.02	Publications et annonces	400.20	200	200	236.20	164
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	433.00	400	33	271.00	162
31180.00	Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	10.00	0	10	0.00	10
31340.01	Assurances choses et RC	19.60	100	-80	19.30	0
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	200.00	200	0	150.00	50
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	0.30	0
37	Subventions à redistribuer	0.00	17'000	-17'000	16'931.30	-16'931
37010.02	Contribution viticole (canton)	0.00	17'000	-17'000	16'931.30	-16'931
42	Taxes	0.00	-4'300	4'300	-4'807.42	4'807
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	0.00	-4'300	4'300	-4'807.42	4'807
47	Subventions à redistribuer	0.00	-17'000	17'000	-16'930.96	16'931
47010.02	Contribution viticole (canton)	0.00	-17'000	17'000	-16'930.96	16'931
82	Sylviculture	65'861.15	137'600	-71'739	126'565.40	-60'704
Charges		85'022.70	144'100	-59'077	144'605.00	-59'582
Revenus		-19'161.55	-6'500	-12'662	-18'039.60	-1'122
82000	Sylviculture	65'861.15	137'600	-71'739	126'565.40	-60'704
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'982.35	1'200	3'782	1'187.70	3'795
31020.00	Imprimés, publications	0.00	400	-400	387.70	-388
31300.05	Cotisations	800.00	800	0	800.00	0
31450.01	Entretien de la dévestiture	4'182.35	0	4'182	0.00	4'182
33	Amortissements du patrimoine administratif	31'600.00	31'300	300	31'600.00	0
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	5'600.00	5'300	300	5'600.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	26'000.00	26'000	0	26'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	12'661.55	0	12'662	11'539.60	1'122
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	12'661.55	0	12'662	11'539.60	1'122
36	Charges de transfert	26'238.35	102'500	-76'262	90'567.80	-64'329
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	161.70	300	-138	161.70	0
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	26'076.65	102'200	-76'123	90'406.10	-64'329

39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 « Sylviculture » représente 4,59 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
46300.00	Nous avons perçu rétroactivement de la Confédération des subventions pour un montant de 11'539 fr. 55, ainsi qu'un montant supplémentaire de 1'122 fr. (voir commentaire compte 35110.00, ci-dessus).
48950.00	On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.00 ci-dessus.

84000 Tourisme

31090.00	L'évolution positive de la crise sanitaire due au Covid-19 a finalement permis à la Commune d'acheter en mars 2022 trois abonnements de cartes journalières CFF « cartes journalières communes », puis deux supplémentaires en juin, dont le prix unitaire est resté à 14'000 fr. Le budget avait établi sur la base de cinq abonnements achetés pour toute l'année.
31300.05	Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.
36340.00	La contribution de base des Communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.
42500.10	Il s'agit du produit de la vente des cartes journalières CFF (voir commentaire du compte 31090.00 ci-dessus).

87110 Réseau d'électricité

31300.00	On trouve ici le coût que nous facturent Eli10 SA et le Groupe E SA pour l'établissement de notes de crédits trimestrielles découlant de leur perception de la redevance communale à vocation énergétique BT.
31610.00	On trouve ici le coût de la location du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38 par les Services industriels.
31810.00	On comptabilise dans ce compte les pertes sur des créances antérieures à 2019, mais qui ont été abandonnées (actes de défauts de biens, successions répudiées, départs à l'étranger, sociétés en liquidation, etc.).
35110.00	On trouve dans ce compte l'attribution au « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) » (50%) et au « fonds communal à vocation énergétique » (50%).
39100.00	Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 87110 « Réseau d'électricité ».
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 « Service de l'électricité » représente 7,89 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42400.07	La redevance à vocation énergétique s'élève à : - 0,5 centimes par kWh d'électricité distribuée en basse tension ; - 0,25 centimes par kWh d'électricité distribuée en moyenne tension. Son produit est versé à parts égales à une réserve destinée à financer l'assainissement énergétique des bâtiments communaux, d'une part, et à une réserve destinée à financer toute autre mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, d'autre part.
42401.46	Restitution par Eli10 SA des recettes perçues au travers du timbre, afin de couvrir les amortissements et la charge d'intérêts (WACC). Le coût moyen pondéré du capital (CMPC), ou weight average cost of capital (WACC) en anglais, est un indicateur économique représentant le taux de rentabilité annuel moyen attendu par les actionnaires et les créanciers, en retour de leur investissement. Ce montant est pris en compte lors de l'établissement des tarifs réseau et le taux d'intérêt (WACC) est fixé par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).

87200 Gaz (redevance Viteos)

42408.68	Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous a versé une ristourne convenue contractuellement et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers s'élevant à 1 % en 2022.
----------	--



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
39	Imputations internes	9'540.45	9'100	440	9'709.90	-169
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	9'540.45	9'100	440	9'709.90	-169
46	Revenus de transfert	-12'661.55	0	-12'662	-11'539.60	-1'122
46300.00	Subventions de la Confédération	-12'661.55	0	-12'662	-11'539.60	-1'122
48	Revenus extraordinaires	-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-6'500.00	-6'500	0	-6'500.00	0
84	Tourisme	30'094.15	15'600	14'494	16'862.80	13'231
	Charges	84'644.15	84'600	44	42'622.80	42'021
	Revenus	-54'550.00	-69'000	14'450	-25'760.00	-28'790
84000	Tourisme	30'094.15	15'600	14'494	16'862.80	13'231
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	70'435.15	70'500	-65	28'434.80	42'000
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	70'000.00	70'000	0	28'000.00	42'000
31300.05	Cotisations	435.15	500	-65	434.80	0
36	Charges de transfert	14'209.00	14'100	109	14'188.00	21
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'109.00	14'100	9	14'088.00	21
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	100.00	0	100	100.00	0
42	Taxes	-54'550.00	-69'000	14'450	-25'760.00	-28'790
42500.10	Vente cartes journalières CFF	-54'550.00	-69'000	14'450	-25'760.00	-28'790
87	Combustibles et énergie	-177'075.00	-124'000	-53'075	-170'223.39	-6'852
	Charges	321'540.19	324'000	-2'460	303'380.39	18'160
	Revenus	-498'615.19	-448'000	-50'615	-473'603.78	-25'011
87110	Réseau d'électricité	-158'003.50	-110'000	-48'004	-155'046.30	-2'957
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	6'299.42	6'900	-601	6'202.48	97
31300.00	Prestations de services de tiers	673.88	1'900	-1'226	691.84	-18
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'000.00	5'000	0	5'000.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	84.04	0	84	1.12	83
31990.00	Autres charges d'exploitation	541.50	0	542	509.52	32
33	Amortissements du patrimoine administratif	210'900.00	203'800	7'100	192'000.00	18'900
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	207'900.00	200'800	7'100	189'000.00	18'900
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	84'952.82	94'000	-9'047	87'291.86	-2'339
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	84'952.82	94'000	-9'047	87'291.86	-2'339
39	Imputations internes	19'387.95	19'300	88	17'886.05	1'502
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	3'000.00	3'300	-300	3'100.00	-100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	16'387.95	16'000	388	14'786.05	1'602
42	Taxes	-479'543.69	-434'000	-45'544	-458'426.69	-21'117
42400.07	Redevance à vocation énergétique	-85'626.70	-94'000	8'373	-87'983.70	2'357
42401.46	Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-393'917.00	-340'000	-53'917	-370'443.00	-23'474
42600.00	Remboursements de tiers	0.01	0	0	0.01	0
87120	Commerce de l'électricité	0.00	0	0	0.00	0
87200	Gaz (redevance Viteos)	-19'071.50	-14'000	-5'072	-15'177.09	-3'894
42	Taxes	-19'071.50	-14'000	-5'072	-15'177.09	-3'894
42408.68	Redevance gaz (Viteos)	-19'071.50	-14'000	-5'072	-15'177.09	-3'894

91000 Impôts communaux généraux

- 40000.00 Le coefficient communal de l'impôts sur le revenu des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66 %. S'agissant de l'écart positif entre le montant budgété et les comptes 2022, voir remarque sous rubrique 40020.00 ci-dessous.
- 40002.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés. S'agissant de l'écart positif entre le montant budgété et les comptes 2022, voir remarque sous rubrique 40020.00 ci-dessous.
- 40006.00 Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition intercantonale.
- 40010.00 Le coefficient communal de l'impôts sur la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66%.
- 40012.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées (voir également commentaires du compte 40002.00, ci-dessus).
- 40020.00 Suite à un changement au niveau fédéral, de nombreux sourciers sont dorénavant taxés selon la Taxation Ordinaire Ultérieure (TOU), et ceci rétroactivement depuis 2021. Auparavant, pour faire valoir une déduction supplémentaire, un sourcier pouvait se contenter de remplir un petit formulaire, mais maintenant, il doit être taxé ordinairement. Pour ces sourciers, cela signifie qu'ils doivent remplir une déclaration d'impôt et, au niveau de la perception, que les prélèvements effectués par l'employeur soient transférés depuis l'impôt source sur l'impôt ordinaire. Le Service des contributions n'ayant eu connaissance que depuis 2022 des contribuables sourciers qui sont passé à la TOU, cela signifie qu'en 2022, au niveau des comptes, il y a un effet double puisque les montants d'impôts à la source 2021 et 2022 ont été transféré sur les comptes courants de l'impôt ordinaire. Il en est résulté un accroissement des recettes d'impôt sur le revenu et une forte baisse des recettes d'impôt à la source qui, dans certaines communes, a pu même au final s'avérer négatif, puisque des transferts concernant deux années ont été effectués sur la seule année 2022.
- 40050.00 En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les Communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle.
- 40100.00 La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales, entre les communes, stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, en proportion de la population de chacune d'elles, d'une part, et d'autre part, en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
- 40110.00 La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales, entre les communes, stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, pour moitié en proportion de la population de chacune d'elles et pour moitié en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
- 40190.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion de la population.
- 40191.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois à plein temps (EPT) sur le territoire communal.
- Pour ces deux dernières rubriques, on constate toutefois un changement, inclus dans la réforme de la péréquation financière intercommunale. En effet, jusqu'en 2019, lors de la taxation d'une société, 70% de l'impôt communal revenait directement à la commune-siège de l'entreprise, le 30% restant étant versé dans le fonds IPM. Le fonds IPM était ensuite réparti pour moitié en fonction de la population, pour moitié en fonction des emplois. Depuis 2020, le 67% revient directement à la commune-siège. Le 33% restant transite par le fonds IPM et est ensuite intégralement réparti en fonction des emplois. En 2022, nous avons encore reçu une faible part au fonds en fonction de la population, en lien avec les bordereaux-soldes des années antérieures. A l'avenir, cette dernière rubrique devrait cependant disparaître.

91010 Impôts spéciaux

- 31810.00 On comptabilise dans ce compte les pertes sur des créances antérieures à 2019, mais qui ont été abandonnées (actes de défauts de biens, successions répudiées, départs à l'étranger, sociétés en liquidation, etc.).
- 36010.03 La part de la taxe sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal, soit le 25 % du montant de la taxe communale.
- 40210.01 et 40210.02 Recettes de l'impôt foncier communal pour personnes physiques et personnes morales au taux identique de 1,6‰.
- 40330.00 Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

- 36228.02 et suivants Après l'adoption par le Grand Conseil de la révision du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale se compose de la péréquation des ressources avec un taux de réduction des écarts de 40%, de la compensation des charges scolaires et des structures d'accueil préscolaires et parascolaires. La compensation des charges structurelles a été, elle, abandonnée au profit d'une compensation verticale des charges de centres supportées par les villes, principalement dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
FINANCES ET IMPOTS		-15'106'906.35	-13'999'000	-1'107'906	-14'717'790.26	-389'116
	Charges	598'981.96	559'000	39'982	570'542.55	28'439
	Revenus	-15'705'888.31	-14'558'000	-1'147'888	-15'288'332.81	-417'556
91	Impôts	-14'551'533.89	-13'432'800	-1'118'734	-14'158'767.61	-392'766
	Charges	9'307.20	10'400	-1'093	9'211.20	96
	Revenus	-14'560'841.09	-13'443'200	-1'117'641	-14'167'978.81	-392'862
91000	Impôts communaux généraux	-14'123'138.60	-12'979'700	-1'143'439	-13'713'833.37	-409'305
40	Revenus fiscaux	-14'123'138.60	-12'979'700	-1'143'439	-13'713'833.37	-409'305
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-10'345'839.70	-9'830'000	-515'840	-9'850'002.80	-495'837
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	-88'842.00	-30'200	-58'642	-138'763.25	49'921
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-12'787.51	-29'500	16'712	-40'581.40	27'794
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	8'409.80	24'600	-16'190	7'997.60	412
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'184'834.80	-1'041'000	-143'835	-1'084'056.50	-100'778
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	-6'723.15	-29'200	22'477	-22'063.95	15'341
40020.00	Impôts à la source PP	-85'117.62	-266'400	181'282	-327'429.15	242'312
40027.00	Impôts à la source - correc. années antér.	0.00	4'800	-4'800	0.00	0
40030.00	Prestations en capital	-241'767.85	-244'100	2'332	-276'662.15	34'894
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-259'720.00	-248'200	-11'520	-279'192.00	19'472
40057.00	Impôts frontaliers - correc. années antér.	0.00	900	-900	0.00	0
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-1'149'858.99	-595'400	-554'459	-477'271.72	-672'587
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-81'745.58	-11'100	-70'646	-513'542.37	431'797
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	94'939.99	22'700	72'240	1'410.36	93'530
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-146'010.79	-98'600	-47'411	-112'146.21	-33'865
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	0.00	-29'000	29'000	0.00	0
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	1'158.64	-41'500	42'659	-7'457.71	8'616
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-624'399.04	-538'500	-85'899	-594'072.12	-30'327
91010	Impôts spéciaux	-428'395.29	-453'100	24'705	-444'934.24	16'539
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	937.20	2'000	-1'063	841.20	96
31810.00	Pertes sur créances effectives	937.20	2'000	-1'063	841.20	96
36	Charges de transfert	8'370.00	8'400	-30	8'370.00	0
36010.03	Taxe des chiens part Etat	8'370.00	8'400	-30	8'370.00	0
40	Revenus fiscaux	-437'702.49	-463'500	25'798	-454'145.44	16'443
40210.01	Impôt foncier communal PP	-262'401.14	-300'000	37'599	-301'469.44	39'068
40210.02	Impôt foncier communal PM	-140'861.35	-130'000	-10'861	-117'536.00	-23'325
40330.00	Taxe des chiens	-34'440.00	-33'500	-940	-35'140.00	700
93	Péréq. financière et compens. des charges	-90'441.00	-90'300	-141	-134'775.00	44'334
	Charges	111'402.00	111'500	-98	117'033.00	-5'631
	Revenus	-201'843.00	-201'800	-43	-251'808.00	49'965
93000	Péréq. financière et compensation des charges	-90'441.00	-90'300	-141	-134'775.00	44'334
36	Charges de transfert	111'402.00	111'500	-98	117'033.00	-5'631
36228.02	Péréquation des charges préscolaires	49'756.00	49'800	-44	61'070.00	-11'314
36228.03	Péréquation des charges parascolaires	61'646.00	61'700	-54	55'963.00	5'683
46	Revenus de transfert	-201'843.00	-201'800	-43	-251'808.00	49'965
46227.00	Péréquation des ressources	-160'514.00	-160'500	-14	-202'802.00	42'288
46228.01	Péréquation des charges scolaires	-41'329.00	-41'300	-29	-49'006.00	7'677
96	Administration de la fortune et de la dette	-463'162.61	-474'600	11'437	-423'652.35	-39'510
	Charges	478'272.76	437'100	41'173	444'298.35	33'974
	Revenus	-941'435.37	-911'700	-29'735	-867'950.70	-73'485
96100	Intérêts	-201'355.28	-198'200	-3'155	-190'583.55	-10'772

96100 Intérêts	
31300.02	Les droits de garde de notre portefeuille « titres » auprès de la BCN nous sont facturés chaque trimestre. En 2022, on trouve aussi dans ce compte les frais de sortie des titres de la société « NeuchEole » qui a été liquidée (161 fr. 55).
34060.05 et suivants	Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-dessous).
44010.00	Le 7 août 2019 la Commune de Cortaillod a prêté la somme de 120'000 fr. à la Fondation en faveur de la construction de logements pour personnes âgées au taux de 0,5%, remboursable sur six ans par annuités de 20'000 fr. L'intérêt annuel sur le solde résiduel du prêt est encaissé depuis l'exercice 2020.
44011.01 et suivants	Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec retard.
44019.01 et suivants	On trouve ici le rendement des comptes courants gérés par l'Etat et relatifs à la perception des impôts (personnes physiques, morales ou sourciers). En 2022, aucun rendement n'a été comptabilisé.
44200.00	Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que la Commune détient dans son portefeuille « titres ». Le dividende versé par la société Eli10 SA, soit 102'936 fr., constitue la part principale de ces revenus ; celui-ci s'était élevé à 95'215 fr. en 2021 et à 77'202 fr. en 2020.
49400.00	La répartition des intérêts de la dette dans les différents chapitres comptables se fait par le biais d'imputations internes. Voir aussi rubrique 39400.00 du chapitre 02200 « Administration (général) ».
96200 Frais d'émission	
34200.02	Nous n'avons contracté aucun emprunt au cours de l'année écoulée.
96300 Biens-fonds du patrimoine financier	
31300.05	On trouve dans ce compte notre cotisation à la Chambre immobilière neuchâteloise.
31370.00	Nous avons dû nous acquitter d'une plus-value fiscale d'un montant de 18'169 fr. 20 en lien avec un terrain vendu par la Commune en 2004 et qui aurait dû être perçue au plus tard en 2014.
34300.00	L'entretien courant des vergers (fauche, taille, semis, traitements, etc.) s'est monté à 236 fr.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 « Biens fonds du patrimoine financier » représente 0,20 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.06	On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
44300.07	Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.
963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	
34304.00	En plus de l'entretien courant, les travaux suivants ont été entrepris : <ul style="list-style-type: none"> • contrôle et réglage des fenêtres, de la porte de la cuisine et d'une porte d'armoire (3'317 fr.) ; • divers travaux de maçonnerie dans le hall d'entrée nord et dans la cave (2'238 fr.) ; • remise en état du four de la cuisine (1'711 fr.) ; • remplacement d'un urinoir (1'620 fr.) ; • dépannage frigorifique de la chambre froide et du compartiment congélation (1'582 fr.) ; • réparation d'une porte de garage double coulissante (1'277 fr.) ;
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 « Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) » représente 1,89 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	375.25	200	175	197.80	177
31300.02	Frais bancaires	375.25	200	175	197.80	177
34	Charges financières	207'800.00	207'400	400	208'699.20	-899
34010.00	Intérêts passifs engag. financiers court terme	0.00	0	0	340.30	-340
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	50'000.00	49'800	200	50'277.80	-278
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	50'600.00	50'400	200	50'881.10	-281
34060.07	Int. Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000.00	37'000	0	37'000.00	0
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000.00	37'000	0	37'000.00	0
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0,420 %	12'600.00	12'600	0	12'600.00	0
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0,270 %	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
34060.11	Int. BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	15'200.00	15'200	0	15'200.00	0
44	Revenus financiers	-201'730.53	-198'400	-3'331	-190'781.35	-10'949
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-1'551.12	0	-1'551	-500.00	-1'051
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-87'554.73	-92'400	4'845	-87'243.35	-311
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-2'875.38	-3'700	825	-1'337.33	-1'538
44011.03	Intérêts ISIS	-500.80	-1'200	699	-291.16	-210
44019.01	Intérêts rémunérateurs sur impôts PP	0.00	1'100	-1'100	140.85	-141
44019.02	Intérêts rémunérateurs sur impôts PM	0.00	100	-100	-0.06	0
44090.00	Autres intérêts du patrimoine financier	0.00	-1'300	1'300	0.00	0
44200.00	Dividendes	-109'243.50	-101'000	-8'244	-101'523.30	-7'720
44400.00	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-5.00	0	-5	-27.00	22
49	Imputations internes	-207'800.00	-207'400	-400	-208'699.20	899
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-207'800.00	-207'400	-400	-208'699.20	899
96200	Frais d'émission	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
34	Charges financières	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
34200.02	Frais emprunt (courtage)	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-13'736.74	-29'000	15'263	-28'084.10	14'347
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	18'669.20	600	18'069	525.00	18'144
31020.00	Imprimés, publications	0.00	100	-100	25.00	-25
31300.05	Cotisations	500.00	500	0	500.00	0
31370.00	Impôts et taxes	18'169.20	0	18'169	0.00	18'169
34	Charges financières	236.15	1'200	-964	2'128.60	-1'892
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	236.15	1'200	-964	2'128.60	-1'892
39	Imputations internes	2'111.60	2'000	112	2'014.00	98
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'700.00	1'600	100	1'600.00	100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	411.60	400	12	414.00	-2
44	Revenus financiers	-34'753.69	-32'800	-1'954	-32'751.70	-2'002
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-14'327.90	-12'200	-2'128	-12'190.35	-2'138
44300.05	Location des terrains agricoles	-15'948.79	-16'000	51	-15'859.35	-89
44300.06	Vente de fruits	-157.00	-300	143	-382.00	225
44300.07	Locations places de parc	-4'320.00	-4'300	-20	-4'320.00	0
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-22'100.05	-31'800	9'700	-14'574.15	-7'526
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'625.25	7'000	-1'375	6'573.85	-949
31300.80	Contrats de maintenance	5'625.25	7'000	-1'375	6'573.85	-949
34	Charges financières	19'650.70	8'800	10'851	3'705.20	15'946
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	17'928.30	7'000	10'928	2'069.70	15'859
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	502.55	600	-97	500.20	2
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'219.85	1'200	20	1'135.30	85
39	Imputations internes	6'624.00	6'400	224	6'646.80	-23
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'700.00	2'700	0	2'700.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'924.00	3'700	224	3'946.80	-23

44300.00	Le loyer de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois.
963002	Immeuble Coteaux 38
34304.00	La porte de l'immeuble donnant sur la rue des Vergers a été remplacée pour un coût non prévu au budget (3'386 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 « Immeuble Coteaux 38 » représente 0,58 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> • rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique ; • 1^{er} étage : location à un tiers (association) ; • 2^e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les associations locales.
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)
31200.02	L'immeuble du Cercle étant vide depuis juillet 2022, seules les taxes fixes des compteurs d'électricité nous sont facturées.
31320.00	Dans le cadre de la procédure de résiliation du bail à loyer du Cercle, nous avons dû faire appel à notre avocat-conseil.
34304.00	En prévision de la vente de cet immeuble, nous avons fait procéder à son expertise par un architecte.
31391.01 et 34391.03	L'immeuble du Cercle étant vide depuis juillet 2022, seules les taxes fixes des compteurs de gaz et d'eau nous sont facturées.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963003 « Immeuble Goutte-d'Or 7 » représente 0,65 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Le loyer du Cercle était de 700 fr. par mois, encaissés entre janvier et juin 2022.
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1
34304.00	En plus des travaux d'entretien courant, nous avons dû, pour la structure d'accueil Le Tram Enchanté, procéder à une remise en état du carrelage après une fuite d'eau sanitaire (1'270 fr.) et remplacer les bandes de traction de trois stores (1'453 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 « Immeuble Impasse du Carraz 1 » représente 4,11 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil pré- et parascolaire, un appartement de 4,5 pièces avec deux places de parc, ainsi que deux salles de classes.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
44	Revenus financiers	-54'000.00	-54'000	0	-31'500.00	-22'500
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-54'000.00	-54'000	0	-31'500.00	-22'500
963002	Immeuble Coteaux 38	-1'494.55	-5'800	4'305	-5'320.35	3'826
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	646.25	700	-54	480.55	166
31300.80	Contrats de maintenance	646.25	700	-54	480.55	166
34	Charges financières	12'545.65	8'200	4'346	8'878.50	3'667
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	3'694.85	1'000	2'695	3'130.70	564
34391.01	Chauffage PF	5'639.20	4'100	1'539	2'126.80	3'512
34391.02	Electricité PF	1'300.10	1'300	0	1'073.00	227
34391.03	Eau PF	422.20	300	122	1'129.30	-707
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	358.00	400	-42	356.30	2
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'131.30	1'100	31	1'062.40	69
39	Imputations internes	2'013.55	2'000	14	2'020.60	-7
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	800.00	800	0	800.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'213.55	1'200	14	1'220.60	-7
44	Revenus financiers	-16'700.00	-16'700	0	-16'700.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-16'700.00	-16'700	0	-16'700.00	0
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	-399.15	1'400	-1'799	16'128.80	-16'528
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'133.55	200	934	1'542.50	-409
31200.02	Electricité	114.25	0	114	0.00	114
31300.80	Contrats de maintenance	113.10	200	-87	465.50	-352
31320.00	Honoraires de conseillers externes	906.20	0	906	1'077.00	-171
34	Charges financières	1'115.70	1'900	-784	21'226.85	-20'111
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	150.80	1'000	-849	20'486.70	-20'336
34391.01	Chauffage PF	129.25	0	129	0.00	129
34391.03	Eau PF	49.70	0	50	0.00	50
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	133.45	200	-67	132.85	1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	652.50	700	-48	607.30	45
39	Imputations internes	1'551.60	1'400	152	1'759.45	-208
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200.00	100	100	400.00	-200
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'351.60	1'300	52	1'359.45	-8
44	Revenus financiers	-4'200.00	-2'100	-2'100	-8'400.00	4'200
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200.00	-2'100	-2'100	-8'400.00	4'200
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-133'078.65	-136'300	3'221	-136'104.25	3'026
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'712.70	1'900	-187	2'631.85	-919
31300.80	Contrats de maintenance	1'712.70	1'900	-187	2'631.85	-919
34	Charges financières	15'203.05	12'300	2'903	16'185.50	-982
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	12'868.05	10'000	2'868	14'010.50	-1'142
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	650.40	700	-50	647.60	3
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'684.60	1'600	85	1'527.40	157
39	Imputations internes	16'841.60	16'400	442	16'891.25	-50
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'300.00	8'300	0	8'300.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	8'541.60	8'100	442	8'591.25	-50
42	Taxes	0.00	0	0	-4'976.85	4'977
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-4'976.85	4'977
44	Revenus financiers	-166'836.00	-166'900	64	-166'836.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-166'836.00	-166'900	64	-166'836.00	0

963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19	
34304.00	En plus des dépenses d'entretien courant, nous avons installé un escalier de galetas dans l'appartement du 2 ^e étage du Petit-Cortailod 19 (1'309 fr.). En juillet 2021, un sinistre incendie en bas de la façade sud du même bâtiment avait endommagé la façade, les volets et le chéneau. Le coût de réparation, effectuée en 2022, s'est élevé à 12'109 fr., qui ont été intégralement remboursés par l'ECAP (voir compte 42600.00 ci-dessous).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 « Immeuble Petit-Cortailod 18-19 » représente 1,84 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
42600.00	Remboursement par l'ECAP du coût du sinistre incendie survenu en 2021 (voir compte 34304.00 ci-dessus).
44300.00	L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements et un caveau de dégustation de vins.
963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	
34304.00	En plus des dépenses d'entretien courantes, nous avons dû procéder au remplacement de la cuisinière et du frigidaire du locataire du rez (4'330 fr.).
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 « Immeuble Sachet 10 (La Rosière) » représente 1,75 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.
963008 Local commercial Impasse du Carraz 2	
34391.02	Les travaux de transformation de l'ancien kiosque en local commercial ont débuté en avril 2022, avec un comptage de l'électricité sur un compteur de chantier. Ne figure donc plus dans ce compte que la taxe de base du compteur d'électricité de janvier à mars 2022.
39100.00	Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
39400.00	La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963008 « Kiosque Bas-de-Sachet » représente 0,23 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
44300.00	Dans l'attente de l'achèvement des travaux d'assainissement du bâtiment et de transformation de l'ancien kiosque en local commercial, aucun loyer n'a été perçu en 2022.
963011 Cabane forestière du haut	
44300.00	On trouve dans cette rubrique, entre autres locations privées, le produit de la location de cette cabane à un groupe de chasseurs durant la saison de la chasse.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
963006	Immeuble Petit-Cortaillod 18-19	-38'389.49	-34'600	-3'789	-39'473.45	1'084
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	209.90	600	-390	-292.25	502
31300.80	Contrats de maintenance	209.90	600	-390	-292.25	502
34	Charges financières	19'158.41	11'200	7'958	3'945.25	15'213
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	17'995.56	10'000	7'996	2'854.05	15'142
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	285.25	300	-15	284.20	1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	877.60	900	-22	807.00	71
39	Imputations internes	6'419.35	6'200	219	6'441.55	-22
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'600.00	2'600	0	2'600.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'819.35	3'600	219	3'841.55	-22
42	Taxes	-12'109.15	0	-12'109	0.00	-12'109
42600.00	Remboursements de tiers	-12'109.15	0	-12'109	0.00	-12'109
44	Revenus financiers	-52'068.00	-52'600	532	-49'568.00	-2'500
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-52'068.00	-52'600	532	-49'568.00	-2'500
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-36'718.10	-36'200	-518	-35'340.85	-1'377
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	113.20	500	-387	111.55	2
31300.80	Contrats de maintenance	113.20	500	-387	111.55	2
34	Charges financières	5'478.05	5'800	-322	6'835.85	-1'358
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	4'790.00	5'000	-210	6'192.95	-1'403
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	124.50	200	-76	123.95	1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	563.55	600	-36	518.95	45
39	Imputations internes	6'026.65	5'900	127	6'047.75	-21
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'400.00	2'400	0	2'400.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'626.65	3'500	127	3'647.75	-21
44	Revenus financiers	-48'336.00	-48'400	64	-48'336.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-48'336.00	-48'400	64	-48'336.00	0
963008	Local commercial Impasse du Carraz 2	641.55	-4'300	4'942	1'856.25	-1'215
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	43.05	100	-57	41.55	2
31300.80	Contrats de maintenance	43.05	100	-57	41.55	2
34	Charges financières	123.60	300	-176	1'378.80	-1'255
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	0	0	1'190.10	-1'190
34391.02	Electricité PF	24.25	100	-76	96.95	-73
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	19.70	100	-80	19.60	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	79.65	100	-20	72.15	8
39	Imputations internes	474.90	700	-225	435.90	39
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	0.00	300	-300	0.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	474.90	400	75	435.90	39
44	Revenus financiers	0.00	-5'400	5'400	0.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	0.00	-5'400	5'400	0.00	0
963011	Cabane forestière du Haut	-142.65	300	-443	105.10	-248
34	Charges financières	107.35	600	-493	495.10	-388
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	300	-300	397.00	-397
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0.00	200	-200	0.00	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	107.35	100	7	98.10	9
44	Revenus financiers	-250.00	-300	50	-390.00	140
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-250.00	-300	50	-390.00	140

963012 Cabane forestière du bas (+hangar)

- 34304.00 Un sinistre éléments naturels, dû à la chute d'un frêne sur le toit de la cabane forestière du bas en mars 2022, nous a coûté 8'827 fr. de remise en état. L'indemnité de l'ECAP figure dans le compte 42600.00 ci-dessous.
- 39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
- 42600.00 Il s'agit du montant versé par l'ECAP suite au sinistre éléments naturels mentionné dans le compte 34304.00 ci-dessus.
- 44300.00 Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.

963013 Vignoble communal

- 34310.02 Les travaux culturaux des vignes communales sont confiés à un vigneron-tâcheron, par le biais d'une convention.
- 34390.01 Il s'agit de notre cotisation à l'Association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel.
- 34393.00 On trouve ici le montant de la taxe viticole que la Commune paie en tant que propriétaire de vignes. Toutefois, en 2022, aucune facture en relation avec les taxes viticoles n'a été envoyée, selon commentaire figurant dans le compte 37010.00 du chapitre 81401(Viticulture).
- 34394.00 On trouve dans ce compte la prime de l'assurance grêle des vignes communales.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963013 « Vignoble communal » représente 1,08 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44399.00 Il s'agit du produit de la vente de la vendange à deux encavages.

97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO₂

- 46900.00 La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO₂ décidée par les autorités fédérales.



Comptes 2022

Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-1'856.15	-2'600	744	-3'731.40	1'875
34	Charges financières	9'111.55	1'400	7'712	268.60	8'843
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	8'827.50	1'000	7'828	0.00	8'828
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	13.80	100	-86	12.75	1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	270.25	300	-30	255.85	14
39	Imputations internes	200.00	200	0	200.00	0
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	200.00	200	0	200.00	0
42	Taxes	-6'967.70	0	-6'968	0.00	-6'968
42600.00	Remboursements de tiers	-6'967.70	0	-6'968	0.00	-6'968
44	Revenus financiers	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
963013	Vignoble communal	-14'533.35	-500	-14'033	11'469.60	-26'003
34	Charges financières	114'704.05	119'900	-5'196	114'039.30	665
34310.01	Frais des vendanges	14'467.65	14'600	-132	11'388.60	3'079
34310.02	Travaux culturaux	91'568.90	93'900	-2'331	95'230.10	-3'661
34310.03	Travaux d'améliorations foncières	0.00	2'100	-2'100	0.00	0
34390.01	Cotisations (PF)	30.00	100	-70	30.00	0
34393.00	Impôts et taxes PF	0.00	1'500	-1'500	1'452.40	-1'452
34394.05	Prime d'assurance grêle	8'212.50	7'300	913	5'938.20	2'274
34395.00	Prestations de services de tiers PF	425.00	400	25	0.00	425
39	Imputations internes	2'246.90	2'100	147	2'241.90	5
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'246.90	2'100	147	2'241.90	5
43	Revenus divers	0.00	0	0	-4'728.00	4'728
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-4'728.00	4'728
44	Revenus financiers	-131'484.30	-122'500	-8'984	-100'083.60	-31'401
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-131'484.30	-122'500	-8'984	-100'083.60	-31'401
97	Redistributions	-1'768.85	-1'300	-469	-595.30	-1'174
	Revenus	-1'768.85	-1'300	-469	-595.30	-1'174
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-1'768.85	-1'300	-469	-595.30	-1'174
46	Revenus de transfert	-1'768.85	-1'300	-469	-595.30	-1'174
46900.00	Redistribution taxe CO2	-1'768.85	-1'300	-469	-595.30	-1'174



Comptes 2022

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	CHARGES	19'202'705.06	19'761'500	-558'795	19'394'302.69	-191'598
30	Charges de personnel	2'760'088.09	2'823'500	-63'412	2'754'759.04	5'329
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	139'260.00	141'000	-1'740	137'640.00	1'620
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'137'322.45	2'080'300	57'022	2'112'669.40	24'653
30108	Variation provision HS + VAC	3'268.94	0	3'269	-12'598.66	15'868
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-3'420.00	0	-3'420	-3'109.60	-310
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	16'134.45	18'600	-2'466	16'848.00	-714
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	8'650.00	12'400	-3'750	8'740.00	-90
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	137'994.75	148'400	-10'405	141'515.50	-3'521
30509	Remboursement de cotisations patronales A..	-218.90	0	-219	-199.00	-20
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	270'476.95	268'600	1'877	295'544.15	-25'067
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	22'391.90	15'800	6'592	7'925.85	14'466
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	44'150.75	46'300	-2'149	45'205.30	-1'055
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	-40'199.85	50'100	-90'300	-24'021.20	-16'179
30591	Fonds de formation professionnel	1'829.10	2'300	-471	1'873.45	-44
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	3'784.70	4'400	-615	3'874.60	-90
30593	Fonds formation apprentis	12'193.60	13'000	-806	12'483.05	-289
30900	Formation et perfectionnement du personnel	2'835.35	22'300	-19'465	4'872.60	-2'037
30910	Recrutement du personnel	3'534.55	0	3'535	2'898.20	636
30990	Autres charges de personnel	99.35	0	99	2'597.40	-2'498
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	2'383'657.70	2'284'600	99'058	2'133'829.62	249'828
31000	Matériel de bureau	6'912.30	7'700	-788	6'665.55	247
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	53'441.74	59'300	-5'858	42'208.75	11'233
31020	Imprimés, publications	24'770.86	25'800	-1'029	24'066.64	704
31030	Littérature spécialisée, magazines	908.00	900	8	880.00	28
31051	Frais de réception	26'137.88	32'800	-6'662	22'555.36	3'583
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	74'576.25	72'500	2'076	29'398.60	45'178
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	11'076.50	10'600	477	8'516.90	2'560
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	94'768.45	109'000	-14'232	66'245.42	28'523
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	7'258.68	8'500	-1'241	9'448.00	-2'189
31130	Acquisition de matériel informatique	11'258.95	15'400	-4'141	6'897.05	4'362
31180	Immobilisations incorporelles	9'723.40	3'600	6'123	8'555.10	1'168
31200	Alimentation et élimination	424'307.18	301'400	122'907	307'626.64	116'681
31300	Prestations de services de tiers	726'290.86	734'600	-8'309	716'078.03	10'213
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	45'291.45	17'200	28'091	17'953.90	27'338
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	66'620.00	65'200	1'420	65'520.00	1'100
31332	Contrat de prestation informatique	8'611.00	8'700	-89	8'598.00	13
31340	Primes d'assurances	69'577.15	71'400	-1'823	66'209.15	3'368
31370	Impôts et taxes	33'396.00	14'100	19'296	16'213.02	17'183
31400	Entretien des terrains	34'665.61	42'200	-7'534	51'086.80	-16'421
31410	Entretien des routes / voies de communication	92'936.25	77'400	15'536	58'521.35	34'415
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	82'784.83	107'300	-24'515	84'795.62	-2'011
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	80'049.66	80'500	-450	75'637.56	4'412
31440	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	64'135.97	66'900	-2'764	84'746.75	-20'611
31450	Entretien des forêts	4'182.35	0	4'182	0.00	4'182
31500	Entretien de meubles, machines et appareils ..	7'968.60	10'300	-2'331	7'704.29	264
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	55'695.45	48'900	6'795	57'055.37	-1'360
31530	Entretien de matériel informatique	81'018.25	86'200	-5'182	78'904.35	2'114
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	25'175.00	25'700	-525	22'700.00	2'475
31700	Frais de déplacement et autres frais	8'157.05	10'400	-2'243	8'648.40	-491
31810	Pertes sur créances effectives	98'844.22	141'400	-42'556	159'893.03	-61'049
31920	Indemnisation de droits	317.75	400	-82	317.75	0
31990	Autres charges d'exploitation	35'575.76	11'300	24'276	4'631.59	30'944
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'439'057.50	2'376'500	62'558	2'336'900.00	102'158
33001	Amort. planifiés, routes/voies communication ..	74'500.00	74'000	500	68'200.00	6'300
33002	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	172'200.00	170'900	1'300	166'400.00	5'800
33003	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	735'950.00	710'800	25'150	696'800.00	39'150
33004	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	1'351'106.80	1'338'000	13'107	1'316'300.00	34'807
33006	Amort. planifiés, biens meubles PA	36'419.55	35'500	920	42'300.00	-5'880
33009	Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	0.00	34'300	-34'300	34'300.00	-34'300
33020.00	Amortissements non planifiés, prélevés sur d..	52'381.15	0	52'381	0.00	52'381
33200	Amort. planifiés, immob. incorporelles	16'500.00	13'000	3'500	12'600.00	3'900



Comptes 2022

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
34	Charges financières	405'234.26	382'000	23'234	387'786.75	17'448
34010	Intérêts passifs des engagements financiers ..	0.00	0	0	340.30	-340
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	207'800.00	207'400	400	208'358.90	-559
34200	Acquisition et administration de capital	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	236.15	1'200	-964	2'128.60	-1'892
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	66'255.06	35'300	30'955	50'331.70	15'923
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	106'036.55	110'600	-4'563	106'618.70	-582
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	200	-200	0.00	0
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	30.00	100	-70	30.00	0
34391	Eau, énergie, combustible	7'564.70	5'800	1'765	4'426.05	3'139
34393	Impôts et taxes	0.00	1'500	-1'500	1'452.40	-1'452
34394	Primes d'assurances PF	16'886.80	16'500	387	14'100.10	2'787
34395	Prestations de services de tiers	425.00	400	25	0.00	425
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	152'013.50	114'300	37'714	346'400.11	-194'387
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	53'709.06	19'600	34'109	246'878.58	-193'170
35110	Attributions aux fonds du capital propre	98'304.44	94'700	3'604	99'521.53	-1'217
36	Charges de transfert	10'089'567.97	10'737'300	-647'732	10'446'185.95	-356'618
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	31'391.90	29'400	1'992	26'551.05	4'841
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'082'186.28	2'468'100	-385'914	2'236'704.50	-154'518
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	6'401'791.39	6'611'600	-209'809	6'632'893.44	-231'102
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	401'830.37	444'100	-42'270	427'457.35	-25'627
36228	Compensation des charges entre communes	111'402.00	111'500	-98	117'033.00	-5'631
36320	Subventions aux communes et aux syndicats..	1'923.55	2'000	-76	1'975.00	-51
36340	Subventions aux entreprises publiques	73'837.10	78'800	-4'963	76'775.20	-2'938
36350	Subventions aux entreprises privées	3'616.35	12'300	-8'684	8'513.20	-4'897
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	92'415.50	106'500	-14'085	88'619.00	3'797
36370	Subventions aux personnes physiques	878'680.52	873'000	5'681	829'664.21	49'016
36500	Réévaluations, participations PA	10'493.01	0	10'493	0.00	10'493
37	Subventions à redistribuer	192'049.20	227'000	-34'951	208'685.10	-16'636
37010	Cantons et concordats	192'049.20	227'000	-34'951	208'685.10	-16'636
39	Imputations internes	781'036.84	816'300	-35'263	779'756.12	1'281
39100	Imputations internes pour prestations de servi..	318'525.00	333'100	-14'575	322'472.00	-3'947
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	233'997.84	252'300	-18'302	227'337.92	6'660
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	207'800.00	207'400	400	208'699.20	-899
39500	Imputations internes pour amortissements pla..	683.00	1'500	-817	1'371.00	-688
39900	Autres imputations internes	20'031.00	22'000	-1'969	19'876.00	155
	PRODUITS	-20'806'836.35	-19'400'900	-1'405'936	-20'555'132.95	-251'703
40	Revenus fiscaux	-14'560'841.09	-13'443'200	-1'117'641	-14'167'978.81	-392'862
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-10'345'839.70	-9'830'000	-515'840	-9'850'002.80	-495'837
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-88'842.00	-30'200	-58'642	-138'763.25	49'921
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-12'787.51	-29'500	16'712	-40'581.40	27'794
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	8'409.80	24'600	-16'190	7'997.60	412
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'184'834.80	-1'041'000	-143'835	-1'084'056.50	-100'778
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-6'723.15	-29'200	22'477	-22'063.95	15'341
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-85'117.62	-261'600	176'482	-327'429.15	242'312
40030	Prestations en capital	-241'767.85	-244'100	2'332	-276'662.15	34'894
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-259'720.00	-247'300	-12'420	-279'192.00	19'472
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-1'149'858.99	-595'400	-554'459	-477'271.72	-672'587
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-81'745.58	-11'100	-70'646	-513'542.37	431'797
40107	Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	94'939.99	22'700	72'240	1'410.36	93'530
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-146'010.79	-98'600	-47'411	-112'146.21	-33'865
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	0.00	-29'000	29'000	0.00	0
40190	Autres impôts directs, personnes morales	1'158.64	-41'500	42'659	-7'457.71	8'616
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-624'399.04	-538'500	-85'899	-594'072.12	-30'327
40210	Impôts fonciers	-403'262.49	-430'000	26'738	-419'005.44	15'743
40330	Taxe des chiens	-34'440.00	-33'500	-940	-35'140.00	700



Comptes 2022

Comptes d'exploitation Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
42	Taxes	-3'110'338.50	-3'110'200	-139	-3'380'979.59	270'641
42100	Emoluments administratifs	-143'990.49	-117'000	-26'990	-266'662.07	122'672
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-110'463.20	-113'800	3'337	-113'334.47	2'871
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'562'681.29	-2'593'500	30'819	-2'769'384.16	206'703
42500	Ventes	-95'245.24	-89'100	-6'145	-43'950.20	-51'295
42600	Remboursements de tiers	-151'113.36	-131'800	-19'313	-121'119.55	-29'994
42700	Amendes	-24'505.00	-40'000	15'495	-37'305.00	12'800
42900	Autres Taxe	-22'339.92	-25'000	2'660	-29'224.14	6'884
43	Revenus divers	-23'298.99	-23'900	601	-47'270.93	23'972
43090	Autres revenus d'exploitation	-23'298.99	-23'900	601	-47'270.93	23'972
44	Revenus financiers	-1'071'372.65	-915'100	-156'273	-914'930.95	-156'442
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-1'551.12	0	-1'551	-500.00	-1'051
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-90'930.91	-97'300	6'369	-88'871.84	-2'059
44019	Intérêts rémunérateurs sur impôts (cpte de di..	0.00	1'200	-1'200	140.79	-141
44090	Autres intérêts du patrimoine financier	0.00	-1'300	1'300	0.00	0
44200	Dividendes	-109'243.50	-101'000	-8'244	-101'523.30	-7'720
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-381'343.69	-383'400	2'056	-358'681.70	-22'662
44390	Remboursement de charges	-20'613.10	-12'600	-8'013	-19'621.20	-992
44391	Autres remboursements de tiers	-248.00	0	-248	-128.00	-120
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-131'484.30	-122'500	-8'984	-100'083.60	-31'401
44400	Adaptations des titres aux valeurs marchandes	-5.00	0	-5	-27.00	22
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-135'471.28	-133'600	-1'871	-129'329.95	-6'141
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-70'285.00	-41'000	-29'285	-41'175.05	-29'110
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-37'572.75	-23'600	-13'973	-26'770.10	-10'803
44900	Réévaluations PA	-92'624.00	0	-92'624	-48'360.00	-44'264
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-289'912.13	-106'400	-183'512	-212'760.79	-77'151
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-235'522.18	-106'400	-129'122	-212'760.79	-22'761
45110	Prélèvements sur les fonds du capital propre	-54'389.95	0	-54'390	0.00	-54'390
46	Revenus de transfert	-288'461.40	-270'200	-18'261	-342'079.40	53'618
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-16'355.00	-16'100	-255	-16'023.00	-332
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-39'833.00	-35'000	-4'833	-44'813.50	4'981
46227	Péréquation financière intercommunale	-160'514.00	-160'500	-14	-202'802.00	42'288
46228	Compensation des charges entre communes	-41'329.00	-41'300	-29	-49'006.00	7'677
46300	Subventions de la Confédération	-12'661.55	0	-12'662	-11'539.60	-1'122
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-16'000.00	-16'000	0	-17'300.00	1'300
46900	Redistribution taxe CO2	-1'768.85	-1'300	-469	-595.30	-1'174
47	Subventions à redistribuer	-192'074.75	-227'000	34'925	-211'612.86	19'538
47010	Cantons et concordats	-192'074.75	-227'000	34'925	-211'612.86	19'538
48	Revenus extraordinaires	-489'500.00	-488'600	-900	-497'763.50	8'264
48620	Revenus de transfert extraordinaires - comm..	0.00	0	0	-8'263.50	8'264
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-33'000.00	-32'100	-900	-33'000.00	0
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-456'500.00	-456'500	0	-456'500.00	0
49	Imputations internes	-781'036.84	-816'300	35'263	-779'756.12	-1'281
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-318'525.00	-333'100	14'575	-322'472.00	3'947
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-233'997.84	-252'300	18'302	-227'337.92	-6'660
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-207'800.00	-207'400	-400	-208'699.20	899
49500	Imputations internes pour amortissements pla..	-683.00	-1'500	817	-1'371.00	688
49900	Autres imputations internes	-20'031.00	-22'000	1'969	-19'876.00	-155



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
ADMINISTRATION GENERALE		0.00	70'000	-70'000	0.00	0
	Charges	48'527.55	70'000	-21'472	30'000.00	18'528
	Revenus	-48'527.55	0	-48'528	-30'000.00	-18'528
02	Services généraux	0.00	70'000	-70'000	0.00	0
	Charges	48'527.55	70'000	-21'472	30'000.00	18'528
	Revenus	-48'527.55	0	-48'528	-30'000.00	-18'528
0220	Services généraux, autres	0.00	70'000	-70'000	0.00	0
	Charges	48'527.55	70'000	-21'472	30'000.00	18'528
	Revenus	-48'527.55	0	-48'528	-30'000.00	-18'528
52	Immobilisations incorporelles	48'527.55	70'000	-21'472	30'000.00	18'528
52900.04	Etude projet fusion Milvignes, Boudry et Cort..	16'751.40	20'000	-3'249	30'000.00	-13'249
52900.05	Projet fusion Milvignes, Boudry et Cortailod - ..	31'776.15	50'000	-18'224	0.00	31'776
69	Report au bilan	-48'527.55	0	-48'528	-30'000.00	-18'528
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-48'527.55	0	-48'528	-30'000.00	-18'528



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFEN..		0.00	31'500	-31'500	0.00	0
Charges		104'139.35	31'500	72'639	66'894.20	37'245
Revenus		-104'139.35	0	-104'139	-66'894.20	-37'245
15	Service du feu	0.00	24'500	-24'500	0.00	0
Charges		97'063.20	24'500	72'563	66'894.20	30'169
Revenus		-97'063.20	0	-97'063	-66'894.20	-30'169
1500	Service du feu	0.00	24'500	-24'500	0.00	0
Charges		97'063.20	24'500	72'563	66'894.20	30'169
Revenus		-97'063.20	0	-97'063	-66'894.20	-30'169
50	Immobilisations corporelles	14'463.45	24'500	-10'037	66'894.20	-52'431
50400.24	Rempl. chauffage hangar du feu Rochettes	0.00	0	0	66'894.20	-66'894
50400.29	Modernis. de la centrale feu - hangar du feu	14'463.45	24'500	-10'037	0.00	14'463
59	Report au bilan	82'599.75	0	82'600	0.00	82'600
59000.00	Recettes reportées au bilan	82'599.75	0	82'600	0.00	82'600
63	Subventions d'investissement acquises	-82'599.75	0	-82'600	0.00	-82'600
63000.01	Subv. panneaux photovoltaïques - Rochettes ..	-82'599.75	0	-82'600	0.00	-82'600
69	Report au bilan	-14'463.45	0	-14'463	-66'894.20	52'431
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-14'463.45	0	-14'463	-66'894.20	52'431
16	Défense	0.00	7'000	-7'000	0.00	0
Charges		7'076.15	7'000	76	0.00	7'076
Revenus		-7'076.15	0	-7'076	0.00	-7'076
1610	Défense militaire	0.00	7'000	-7'000	0.00	0
Charges		7'076.15	7'000	76	0.00	7'076
Revenus		-7'076.15	0	-7'076	0.00	-7'076
50	Immobilisations corporelles	7'076.15	7'000	76	0.00	7'076
50400.30	Rempl. lave-vaisselle dans abri STPA	7'076.15	7'000	76	0.00	7'076
69	Report au bilan	-7'076.15	0	-7'076	0.00	-7'076
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-7'076.15	0	-7'076	0.00	-7'076



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
FORMATION		0.00	24'400	-24'400	0.00	0
	Charges	5'762.20	24'400	-18'638	20'066.65	-14'304
	Revenus	-5'762.20	0	-5'762	-20'066.65	14'304
21	Scolarité obligatoire	0.00	24'400	-24'400	0.00	0
	Charges	5'762.20	24'400	-18'638	20'066.65	-14'304
	Revenus	-5'762.20	0	-5'762	-20'066.65	14'304
2170	Bâtiments scolaires	0.00	24'400	-24'400	0.00	0
	Charges	5'762.20	24'400	-18'638	20'066.65	-14'304
	Revenus	-5'762.20	0	-5'762	-20'066.65	14'304
50	Immobilisations corporelles	5'762.20	24'400	-18'638	20'066.65	-14'304
50400.25	Rempl. vannes sous-station chauff. Coq d'Or	0.00	0	0	20'066.65	-20'067
50400.31	Trvx dans les bâtiments scolaires en 2022	5'762.20	24'400	-18'638	0.00	5'762
69	Report au bilan	-5'762.20	0	-5'762	-20'066.65	14'304
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-5'762.20	0	-5'762	-20'066.65	14'304



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	1'460'800	-1'460'800	0.00	0
	Charges	444'316.45	1'538'800	-1'094'484	730'845.83	-286'529
	Revenus	-444'316.45	-78'000	-366'316	-730'845.83	286'529
32	Culture, autres	0.00	10'000	-10'000	0.00	0
	Charges	6'026.60	10'000	-3'973	0.00	6'027
	Revenus	-6'026.60	0	-6'027	0.00	-6'027
3210	Bibliothèques	0.00	10'000	-10'000	0.00	0
	Charges	6'026.60	10'000	-3'973	0.00	6'027
	Revenus	-6'026.60	0	-6'027	0.00	-6'027
50	Immobilisations corporelles	6'026.60	10'000	-3'973	0.00	6'027
50400.32	Rempl. des stores automatiques bibliothèque	6'026.60	10'000	-3'973	0.00	6'027
69	Report au bilan	-6'026.60	0	-6'027	0.00	-6'027
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-6'026.60	0	-6'027	0.00	-6'027
34	Sports et loisirs	0.00	1'450'800	-1'450'800	0.00	0
	Charges	438'289.85	1'528'800	-1'090'510	730'845.83	-292'556
	Revenus	-438'289.85	-78'000	-360'290	-730'845.83	292'556
3410	Sports	0.00	750'000	-750'000	0.00	0
	Charges	119'504.80	805'000	-685'495	6'278.90	113'226
	Revenus	-119'504.80	-55'000	-64'505	-6'278.90	-113'226
50	Immobilisations corporelles	119'504.80	805'000	-685'495	6'278.90	113'226
50400.05	Rénovation bâtiment terrain de La Rive	0.00	0	0	6'278.90	-6'279
50400.33	Rénovation bâtiments terrain de La Rive	67'123.65	750'000	-682'876	0.00	67'124
50600.10	Install. appareils d'activité physique	52'381.15	55'000	-2'619	0.00	52'381
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	-55'000	55'000	0.00	0
68060.01	*Recette inv. extr. sur appareils activ. physique	0.00	-55'000	55'000	0.00	0
69	Report au bilan	-119'504.80	0	-119'505	-6'278.90	-113'226
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-119'504.80	0	-119'505	-6'278.90	-113'226
3411	Port	0.00	300'000	-300'000	0.00	0
	Charges	3'617.80	300'000	-296'382	204.18	3'414
	Revenus	-3'617.80	0	-3'618	-204.18	-3'414
50	Immobilisations corporelles	3'617.80	300'000	-296'382	204.18	3'414
50400.22	Construction capitainerie	3'617.80	300'000	-296'382	204.18	3'414
69	Report au bilan	-3'617.80	0	-3'618	-204.18	-3'414
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-3'617.80	0	-3'618	-204.18	-3'414
3420	Loisirs	0.00	400'800	-400'800	0.00	0
	Charges	315'167.25	423'800	-108'633	724'362.75	-409'196
	Revenus	-315'167.25	-23'000	-292'167	-724'362.75	409'196
50	Immobilisations corporelles	297'799.55	423'800	-126'000	724'362.75	-426'563
50100.14	*Chemin pédestre Breguettes-Ruffières	0.00	238'000	-238'000	0.00	0
50100.20	Travaux d'entretien chemin de la Grassilière	29'521.10	22'000	7'521	0.00	29'521
50300.02	Install. d'une digue pour lutte contre l'érosion	29'364.15	25'500	3'864	0.00	29'364
50300.03	Entret. passerelle piétonne embouch. Areuse	46'791.75	57'500	-10'708	0.00	46'792
50400.16	Remplacement chauffage Cort'Agora	115'385.35	0	115'385	615'458.80	-500'073
50400.20	Modernisation de la centrale feu Cort'Agora	0.00	0	0	26'001.85	-26'002
50400.26	Trvx divers d'entretien de Cort'Agora en 2021	0.00	0	0	65'796.65	-65'797
50400.27	Alimentation en chauffage du Four banal	0.00	0	0	16'491.15	-16'491
50400.28	Trvx divers d'entretien de Cort'Agora en 2022	55'842.00	56'000	-158	0.00	55'842
50600.02	Amélioration des places de jeux	0.00	0	0	614.30	-614
50600.09	Install. arrosage automatique à la plage	20'895.20	24'800	-3'905	0.00	20'895



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
59	Report au bilan	17'367.70	0	17'368	0.00	17'368
59000.00	Recettes reportées au bilan	17'367.70	0	17'368	0.00	17'368
63	Subventions d'investissement acquises	-17'367.70	-23'000	5'632	0.00	-17'368
63100.01	Subv. entret. passerelle embouchure Areuse	-17'367.70	-23'000	5'632	0.00	-17'368
69	Report au bilan	-297'799.55	0	-297'800	-724'362.75	426'563
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-297'799.55	0	-297'800	-724'362.75	426'563



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
TRANSPORTS		0.00	895'500	-895'500	0.00	0
	Charges	471'752.65	895'500	-423'747	457'888.75	13'864
	Revenus	-471'752.65	0	-471'753	-457'888.75	-13'864
61	Circulation routière	0.00	895'500	-895'500	0.00	0
	Charges	471'752.65	895'500	-423'747	457'888.75	13'864
	Revenus	-471'752.65	0	-471'753	-457'888.75	-13'864
6150	Routes communales	0.00	895'500	-895'500	0.00	0
	Charges	471'752.65	895'500	-423'747	457'888.75	13'864
	Revenus	-471'752.65	0	-471'753	-457'888.75	-13'864
50	Immobilisations corporelles	471'752.65	895'500	-423'747	457'888.75	13'864
50100.13	Remplacement de luminaires éclairage public	0.00	45'000	-45'000	0.00	0
50100.15	Réfect. Roussette-Baume - Route	112'096.45	150'000	-37'904	314'293.10	-202'197
50100.17	Réfect. Roussette-Baume - EP	0.00	0	0	91'678.65	-91'679
50100.18	Mise en conform. arrêts de bus pers. handicap.	0.00	115'000	-115'000	14'000.00	-14'000
50100.19	Réfect. Roussette-Baume - Signaux + marqu..	8'450.12	0	8'450	0.00	8'450
50100.21	Eclairage public - Ch. des Landions	130'026.19	150'000	-19'974	0.00	130'026
50100.22	Structure de la route - Ch. des Landions	203'004.67	375'000	-171'995	0.00	203'005
50100.23	Signal. et marqu. routier - Ch. des Landions	14'477.25	12'000	2'477	0.00	14'477
50100.24	*Eclairage public Polonais et Grassilière	0.00	48'500	-48'500	0.00	0
50100.25	Eclairage public - Rte de Sachet	1'690.86	0	1'691	0.00	1'691
50100.26	Aménag. trottoirs - Rte de Sachet	1'985.54	0	1'986	0.00	1'986
50100.27	Signalis. et marquage routier - Rte de Sachet	21.57	0	22	0.00	22
50300.01	Entretien des fontaines	0.00	0	0	37'917.00	-37'917
69	Report au bilan	-471'752.65	0	-471'753	-457'888.75	-13'864
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-471'752.65	0	-471'753	-457'888.75	-13'864



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..		0.00	1'384'500	-1'384'500	0.00	0
Charges		986'795.67	1'594'500	-607'704	545'540.03	441'256
Revenus		-986'795.67	-210'000	-776'796	-545'540.03	-441'256
71 Approvisionnement en eau		0.00	312'500	-312'500	0.00	0
Charges		213'284.49	312'500	-99'216	326'132.54	-112'848
Revenus		-213'284.49	0	-213'284	-326'132.54	112'848
7100 Approvisionnement en eau (en général)		0.00	312'500	-312'500	0.00	0
Charges		213'284.49	312'500	-99'216	326'132.54	-112'848
Revenus		-213'284.49	0	-213'284	-326'132.54	112'848
50 Immobilisations corporelles		190'793.50	209'000	-18'207	315'447.54	-124'654
50200.02 Réseau d'eau potable - Rte de Sachet		5'561.90	0	5'562	0.00	5'562
50320.08 Réfect. Roussette-Baume - Eau		221.12	0	221	315'447.54	-315'226
50320.13 Réseau d'eau potable - Ch. des Landions		185'010.48	209'000	-23'990	0.00	185'010
52 Immobilisations incorporelles		22'490.99	103'500	-81'009	2'935.00	19'556
52900.03 Plan général d'alimentation en eau potable		22'490.99	103'500	-81'009	2'935.00	19'556
59 Report au bilan		0.00	0	0	7'750.00	-7'750
59000.00 Recettes reportées au bilan		0.00	0	0	7'750.00	-7'750
63 Subventions d'investissement acquises		0.00	0	0	-7'750.00	7'750
63400.01 ECAP - subv. invest. hydrants Chavannes (5..		0.00	0	0	-7'750.00	7'750
69 Report au bilan		-213'284.49	0	-213'284	-318'382.54	105'098
69000.00 Dépenses reportées au bilan		-213'284.49	0	-213'284	-318'382.54	105'098
72 Traitement des eaux usées		0.00	865'800	-865'800	0.00	0
Charges		597'043.42	1'075'800	-478'757	171'423.29	425'620
Revenus		-597'043.42	-210'000	-387'043	-171'423.29	-425'620
7200 Traitement des eaux usées (en général)		0.00	429'800	-429'800	0.00	0
Charges		253'817.48	429'800	-175'983	9'223.21	244'594
Revenus		-253'817.48	0	-253'817	-9'223.21	-244'594
50 Immobilisations corporelles		253'817.48	429'800	-175'983	9'223.21	244'594
50320.06 BEP La Grassilière		0.00	0	0	9'223.21	-9'223
50320.12 Mise en conform. évacuation e.u. Pt-Cortailod		169'475.86	294'800	-125'324	0.00	169'476
50320.14 Réseau d'évacuation e.u. - Ch. des Landions		80'740.38	135'000	-54'260	0.00	80'740
50320.17 Réseau d'évacuation des e.u. - Rte de Sachet		3'601.24	0	3'601	0.00	3'601
69 Report au bilan		-253'817.48	0	-253'817	-9'223.21	-244'594
69000.00 Dépenses reportées au bilan		-253'817.48	0	-253'817	-9'223.21	-244'594
7203 Traitement des eaux claires		0.00	436'000	-436'000	0.00	0
Charges		343'225.94	646'000	-302'774	162'200.08	181'026
Revenus		-343'225.94	-210'000	-133'226	-162'200.08	-181'026
50 Immobilisations corporelles		304'759.74	646'000	-341'240	162'200.08	142'560
50320.05 Réfection Rue des Chavannes - Eaux claires		0.00	0	0	36'014.30	-36'014
50320.07 *Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières		0.00	110'000	-110'000	0.00	0
50320.09 Réfect. Roussette-Baume - Eaux claires		1'199.68	0	1'200	84'830.28	-83'631
50320.11 Réparation collecteur de drainage Les Tilles		-2'945.98	0	-2'946	41'355.50	-44'301
50320.15 Réseau d'évacuation e.c. Ch. des Landions		303'379.98	536'000	-232'620	0.00	303'380
50320.18 Réseau d'évacuation des e.c. - Rte de Sachet		3'126.06	0	3'126	0.00	3'126
59 Report au bilan		38'466.20	0	38'466	0.00	38'466
59000.00 Recettes reportées au bilan		38'466.20	0	38'466	0.00	38'466
63 Subventions d'investissement acquises		-38'466.20	-210'000	171'534	0.00	-38'466
63100.02 Subv. réfect. Ch. des Landions - réseau e.c.		0.00	-210'000	210'000	0.00	0
63100.03 Subv. évacuation e.c. - rue des Chavannes		-38'466.20	0	-38'466	0.00	-38'466



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
69	Report au bilan	-304'759.74	0	-304'760	-162'200.08	-142'560
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-304'759.74	0	-304'760	-162'200.08	-142'560
77	Protection de l'environnement, autres	0.00	56'200	-56'200	0.00	0
	Charges	0.00	56'200	-56'200	685.85	-686
	Revenus	0.00	0	0	-685.85	686
7710	Cimetières, crématoires	0.00	56'200	-56'200	0.00	0
	Charges	0.00	56'200	-56'200	0.00	0
50	Immobilisations corporelles	0.00	56'200	-56'200	0.00	0
50301.01	Sauvegarde vitraux U. Crivelli pour cimetière	0.00	56'200	-56'200	0.00	0
7791	Toilettes publiques	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	685.85	-686
	Revenus	0.00	0	0	-685.85	686
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	685.85	-686
50400.08	Rénovation WC publics Place du Collège	0.00	0	0	685.85	-686
69	Report au bilan	0.00	0	0	-685.85	686
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-685.85	686
79	Aménagement du territoire	0.00	150'000	-150'000	0.00	0
	Charges	176'467.76	150'000	26'468	47'298.35	129'169
	Revenus	-176'467.76	0	-176'468	-47'298.35	-129'169
7900	Aménagement du territoire (en général)	0.00	150'000	-150'000	0.00	0
	Charges	176'467.76	150'000	26'468	47'298.35	129'169
	Revenus	-176'467.76	0	-176'468	-47'298.35	-129'169
52	Immobilisations incorporelles	176'467.76	150'000	26'468	47'298.35	129'169
52900.02	Révision plan d'aménagement local (PAL)	156'711.55	150'000	6'712	47'298.35	109'413
52900.06	Formalisation plan aménag. local (PAL)	19'756.21	0	19'756	0.00	19'756
69	Report au bilan	-176'467.76	0	-176'468	-47'298.35	-129'169
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-176'467.76	0	-176'468	-47'298.35	-129'169



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
ECONOMIE PUBLIQUE		0.00	1'466'000	-1'466'000	0.00	0
	Charges	743'170.21	1'466'000	-722'830	584'597.24	158'573
	Revenus	-743'170.21	0	-743'170	-584'597.24	-158'573
87	Combustibles et énergie	0.00	1'466'000	-1'466'000	0.00	0
	Charges	743'170.21	1'466'000	-722'830	584'597.24	158'573
	Revenus	-743'170.21	0	-743'170	-584'597.24	-158'573
8711	Réseau électrique	0.00	1'466'000	-1'466'000	0.00	0
	Charges	743'170.21	1'466'000	-722'830	584'597.24	158'573
	Revenus	-743'170.21	0	-743'170	-584'597.24	-158'573
50	Immobilisations corporelles	743'170.21	1'466'000	-722'830	584'597.24	158'573
50340.08	*Réseau électrique Breguettes-Ruffières	0.00	360'000	-360'000	0.00	0
50340.10	Assainissement d'armoires électriques BT	0.00	0	0	22'409.01	-22'409
50340.12	Réfect. Roussette-Baume - Electricité	0.00	0	0	419'916.66	-419'917
50340.13	Trvx d'entretien du réseau électrique 2021	0.00	0	0	142'271.57	-142'272
50340.16	Renforc. réseau électr. Fabrique-Poissine	34'050.09	260'000	-225'950	0.00	34'050
50340.17	Assainiss. quatre armoires électriques BT	86'266.01	101'000	-14'734	0.00	86'266
50340.18	Remplacement de compteurs électriques	26'248.14	71'000	-44'752	0.00	26'248
50340.19	Trvx d'entretien du réseau électrique 2022	97'939.37	150'000	-52'061	0.00	97'939
50340.20	Réseau d'électricité - Ch. des Landions	418'187.10	524'000	-105'813	0.00	418'187
50340.21	Renforc. réseau électr. Draizes	76'109.47	0	76'109	0.00	76'109
50340.25	Réseau d'électricité - Rte de Sachet	4'370.03	0	4'370	0.00	4'370
69	Report au bilan	-743'170.21	0	-743'170	-584'597.24	-158'573
69000.00	Dépenses reportées au bilan	-743'170.21	0	-743'170	-584'597.24	-158'573



Comptes 2022

Comptes d'investissements PA Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
	DEPENSES	2'804'464.08	5'620'700	2'816'236	2'435'832.70	-368'631
50	Immobilisations corporelles	2'418'544.13	5'297'200	2'878'656	2'347'849.35	-70'695
50100	Routes / voies de communication	501'273.75	1'155'500	654'226	419'971.75	-81'302
50200	Aménagement des eaux	5'561.90	0	-5'562	0.00	-5'562
50300	Autres ouvrages de génie civil en général	76'155.90	139'200	63'044	37'917.00	-38'239
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	743'808.82	1'284'800	540'991	486'870.83	-256'938
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	743'170.21	1'466'000	722'830	584'597.24	-158'573
50400	Bâtiments	275'297.20	1'171'900	896'603	817'878.23	542'581
50600	Biens mobiliers	73'276.35	79'800	6'524	614.30	-72'662
52	Immobilisations incorporelles	247'486.30	323'500	76'014	80'233.35	-167'253
52900	Autres immobilisations incorporelles	247'486.30	323'500	76'014	80'233.35	-167'253
59	Report au bilan	138'433.65	0	-138'434	7'750.00	-130'684
59000	Recettes reportées au bilan	138'433.65	0	-138'434	7'750.00	-130'684
	RECETTES	-2'804'464.08	-288'000	2'516'464	-2'435'832.70	368'631
63	Subventions d'investissement acquises	-138'433.65	-233'000	-94'566	-7'750.00	130'684
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	-82'599.75	0	82'600	0.00	82'600
63100	Subventions d'investissement des cantons et ..	-55'833.90	-233'000	-177'166	0.00	55'834
63400	Subventions d'investissement des entreprises..	0.00	0	0	-7'750.00	-7'750
68	Recettes d'investissement extraordinaires	0.00	-55'000	-55'000	0.00	0
68060	Recettes d'investissement extraordinaires po..	0.00	-55'000	-55'000	0.00	0
69	Report au bilan	-2'666'030.43	0	2'666'030	-2'428'082.70	237'948
69000	Dépenses reportées au bilan	-2'666'030.43	0	2'666'030	-2'428'082.70	237'948



Comptes 2022

Comptes d'investissements PF Classification fonctionnelle		Comptes 2022	Budget 2022	Ecarts	Comptes 2021	Ecarts
FINANCES ET IMPOTS		0.00	260'000	-260'000	0.00	0
	Charges	132'688.00	260'000	-127'312	13'635.35	119'053
	Revenus	-132'688.00	0	-132'688	-13'635.35	-119'053
96	Administration de la fortune et de la dette	0.00	260'000	-260'000	0.00	0
	Charges	132'688.00	260'000	-127'312	13'635.35	119'053
	Revenus	-132'688.00	0	-132'688	-13'635.35	-119'053
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	0.00	260'000	-260'000	0.00	0
	Charges	132'688.00	260'000	-127'312	13'635.35	119'053
	Revenus	-132'688.00	0	-132'688	-13'635.35	-119'053
70	Immobilisations corporelles	132'688.00	260'000	-127'312	13'635.35	119'053
70000.02	Reconstitution vigne Les Collonges	22'673.25	20'000	2'673	4'118.95	18'554
70400.03	Local commercial Impasse du Carraz 2	92'141.55	210'000	-117'858	9'516.40	82'625
70400.04	Rénovation des volets Hôtel de Commune	16'323.70	15'000	1'324	0.00	16'324
70400.05	Remise en état des tuiles de La Rosière	1'549.50	15'000	-13'451	0.00	1'550
89	Dépenses reportées au bilan	-132'688.00	0	-132'688	-13'635.35	-119'053
89000.00	Dépenses reportées au bilan	-132'688.00	0	-132'688	-13'635.35	-119'053



Comptes 2022

Comptes d'investissements PF Classification par nature		Comptes 2022	Budget 2022	Ecart	Comptes 2021	Ecart
	DEPENSES	132'688.00	260'000	127'312	13'635.35	-119'053
70	Immobilisations corporelles	132'688.00	260'000	127'312	13'635.35	-119'053
70000	Terrains	22'673.25	20'000	-2'673	4'118.95	-18'554
70400	Bâtiments	110'014.75	240'000	129'985	9'516.40	-100'498
	RECETTES	-132'688.00	0	132'688	-13'635.35	119'053
89	Dépenses reportées au bilan	-132'688.00	0	132'688	-13'635.35	119'053
89000	Dépenses reportées au bilan	-132'688.00	0	132'688	-13'635.35	119'053